TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 433 — 14 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — MERCREDI 16 AOUT 1978

AU CONGO

Brazzaville annonce qu'un complot a été déjoué

LIRE PAGE 14



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ri.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Nuages sur Camp David

A moins de trois semaines de la conférence qui doit réunir à Camp David, autour de M. Carter « partenaire à part entière », le président Sadate et M. Begin, les chances de succès semblent s'amenuiser encore, tandis que les conséquences de l'échec sont, d'ores et déjà, déclarées considérables par le chef de l'exécutif américain. M. Carter, montant en première ligne, est en effet « parfaitement disposé à prendre le risque de ces conséquences négatives » eu égard à « l'importance de l'enjeu », car il redoute, de toute évidence, une nouvelle guerre au Proche-Orient. Au même moment, en rendant publique sa décision de créer cinq nouvelles implantations en Cisjordanie — même si, à la suite des protestations du vice-premier ministre, M. Yadin, il en renvoie l'application au lendemain du sommet du 5 septembre, — M. Begin démontre avec éclat que, sur le fond du problème, il n'envisage pas l'ombre d'une concession.

Si souvent décriée, la diplomatie traditionnelle, avec son formalisme et ses lenteurs, avait du moins l'avantage d'éviter ce type de rendez-vous à grand spectacle où les invités s'exposent à claquer la porte et leur hôte à perdre la face. L'entreprise de M. Carter apparaît en effet, comme l'écrit cruellement « Newsweek », « un exercice de diplomatie personnelle et une tentative en quelque sorte évangélique pour amener MM. Sadate et Begin à s'entendre du moins sur les principes généraux de la paix ». L'affaire a été si mal engagée que le secrétaire d'Etat américain en personne, M. Cyrus Vance, au terme d'une tournée au Proche-Orient où il s'est longuement entretenu avec le premier ministre israélien, n'avait même pas été informé des projets d'implantation propres à faire capoter la négociation.

Dans ces conditions, on conçoit que M. Kurt Waldheim, pourtant contraint par ses fonctions à un optimisme de commande envers tout effort de règlement, ait déclaré lundi à Genève que la rencontre de Camp David « ne constitue pas une véritable percée dans la voie de la paix ». Cette paix que le président Sadate, dans un discours prononcé le même jour au Caire, veut toujours « fondée sur la justice », c'est-à-dire, en clair, sur l'évacuation des territoires occupés où Israël entend installer de nouveaux colons militaires, comme pour lancer un défi au partenaire égyptien. Le raïs a d'ailleurs rappelé qu'il refusait toute paix séparée, « contrairement à ce que prétendent Radio-Moscou et ses perroquets du monde arabe ».

Eprouvant une solide rancœur à l'égard de M. Sadate, les Soviétiques lui prêtent en effet les intentions qu'il dément chaque jour. L'agence Tass assurait lundi que l'Egypte est « disposée, dès à présent, à accepter sans soulever de problèmes toute condition que lui dictera Washington, alors qu'Israël, encouragé par la politique conciliatrice et les concessions du Caire, maintient une position inexorablement dure ». Voulant à tout prix éviter un règlement patronné directement par les Etats-Unis, Moscou s'emploie, sans trop de peine, à jeter de l'huile sur le feu.

En fait, bien plus qu'à Camp David, c'est à Jérusalem que les bases d'un règlement peuvent être ébauchées. Les conditions difficiles et controversées dans lesquelles, on vient de le voir à propos des implantations, M. Begin prend au sein de son cabinet et rend publiques ses décisions les plus intransigeantes peuvent — surtout après un échec de la médiation américaine qui ne resterait pas sans conséquences sur les relations avec les Etats-Unis — préparer le terrain à une véritable reprise du dialogue qui, pour l'instant du moins, n'est guère en vue.

(Lire nos informations page 4.)

Les émeutes en Iran

• Le gouvernement assure « contrôler la situation »

• L'armée est « prête à intervenir »

Le gouvernement iranien a annoncé, lundi soir 14 août, à l'issue d'un conseil des ministres qui a duré quatre heures, qu' « il contrôlait entièrement la situation » dans le pays et que celle-ci « ne donne lieu à aucune inquiétude ». Dans l'après-midi, cependant, la presse de Téhéran annonçait en manchette que l'ensemble des forces armées iraniennes avaient reçu l'ordre de se tenir « prêtes à intervenir si nécessaire ». Les affrontements s'étaient poursuivis lundi dans la plupart des grandes villes du pays, et notamment à Téhéran.

Selon la presse iranienne, quarante personnes ont été arrêtées dans la capitale, à la suite de nouvelles manifestations qui ont eu lieu dans les quartiers populaires du sud et dans plusieurs quartiers résidentiels. Deux mosquées ainsi que le « *Club américain* », dans le nord de la ville, ont été « *placés sous la protection de la police* ». On apprend par ailleurs que la bombe qui a explosé dimanche soir dans un restaurant de Téhéran a fait quarante-cinq blessés, dont dix ressortissants américains.

A Behbadan, près d'Ispahan, l'agitation qui s'était déclarée dimanche soir s'est transformée lundi en émeute et les manifestants ont tenu tête à la police pendant trois heures au cours de la matinée. Auparavant, d'importantes manifestations avaient eu lieu dimanche, et d'autres se sont déroulées dans la nuit de dimanche à lundi, notamment à Esahyan, près de Chiraz, à Tabriz, où un restaurant a été incendié, et à Qom.

Dans la ville sainte de Qom, d'où était parti au début de 1978 le mouvement de révolte des religieux contre le régime, deux policiers, selon la presse, ont été blessés par des grenades lancées par des manifestants. La police aurait finalement réussi à maîtriser l'émeute à 1 heure du matin.

L'ayatollah Shariat Madari, chef suprême de la communauté chiite iranienne, a réagi vivement, lundi à Qom, contre les dernières mesures du gouvernement à Ispahan, Chiraz et Meched, qu'il a qualifiées de « *cruelles* », critiquant ainsi implicitement la loi martiale promulguée à Ispahan. Le dirigeant chiite a exhorté le gouvernement à accéder aux demandes du peuple, à respecter la Constitution et les droits de l'homme. Il a ajouté qu'il allait adresser aux autorités une « *protestation formelle* » et qu'il avait le soutien de toutes les autorités spirituelles du pays.

Commentant pour la première fois la récente vague de violence, l'ayatollah Madari a affirmé : « *Nous* (la hiérarchie religieuse) *n'avons pas organisé ces manifestations pour qu'elles débouchent sur la violence, mais la nation est en colère et a protesté à sa façon.* » « *Si la liberté avait été accordée au peuple, les manifestations n'auraient pas eu lieu.* » Il a assuré que les chefs religieux attendaient du gouvernement, au-delà des déclarations de principe, l'annonce d'élections vraiment libres, « *sinon, nous réagirons* ». Il a enfin exprimé la crainte que le Rastakhiz (le parti unique) n'intervienne contre des élections réellement libres et qu'il n'autorise pas les candidats à s'exprimer librement. « *C'est le parti du gouvernement, non le parti du peuple* », a-t-il ajouté.

(Lire nos informations page 4.)

Les États-Unis et Israël boycottent la conférence de Genève sur le racisme

La conférence mondiale sur le racisme et la discrimination raciale s'est ouverte lundi 14 août à Genève, en présence de M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies. Israël et les Etats-Unis n'y participent pas pour protester contre la résolution adoptée par l'ONU assimilant sionisme et racisme.

De notre correspondante

Genève. — La Conférence mondiale de la lutte sur le racisme et la discrimination raciale a été ouverte le lundi 14 août par le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, en l'absence des représentants des Etats-Unis et d'Israël. A son ordre du jour figure en effet l'examen de l' « *application intégrale et universelle des décisions et résolutions des Nations unies concernant le racisme, la discrimination raciale, l'apartheid, la décolonisation et l'autodétermination* ». Or ces deux pays ont jugé inacceptable la résolution n° 3 379 adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 10 novembre 1975 assimilant le sionisme au racisme.

Les Etats-Unis ont précisé que leur refus avait été décidé par un vote unanime des deux Chambres du Congrès américain le lendemain de l'adoption de la résolution contestée.

ISABELLE VICHNIAC.

(Lire la suite page 4.)

La baisse de la monnaie américaine

• La livre sterling franchit le seuil des deux dollars

• Le Japon va relancer la consommation

Alors que la plupart des marchés continentaux étaient fermés ce mardi 15 août, la baisse du dollar s'est accentuée à Londres, où, pour la première fois depuis mars 1976, le cours de la livre sterling a repassé le seuil des 2 dollars, s'inscrivant à 2,0025 dollars contre 1,9810 la veille. A Tokyo, la devise américaine a également fléchi sensiblement pour finalement s'échanger à 181,80 yens, son plus bas niveau historique. L'or a continué de monter, le cours de l'once de métal précieux s'établissant à 215, 90 dollars (contre 211,25).

La baisse du dollar et la hausse continue du yen qu'elle entraîne inquiètent fort les autorités japonaises : celles-ci redoutent que ne s'accentue le ralentissement des exportations nippones qui semble se dessiner depuis quelques mois.

Pour tenter de tenir les engagements concernant la croissance du Japon pris à Bonn, et pallier les inconvénients que ne manquerait pas d'avoir un fléchissement des ventes à l'étranger, le gouvernement japonais s'apprête à prendre d'importantes mesures (on parle de 5 à 16 milliards de dollars) pour relancer la consommation.

De notre correspondant

Tokyo. — Selon une étude du ministère de l'industrie et du commerce extérieur (M.I.T.I.), publiée au début du mois d'août, les exportations japonaises, pendant l'année fiscale 1978, vont diminuer de 4,6 %, — ce qui n'empêchera pas l'excédent commercial d'augmenter en dollars (il approchera 24 milliards de dollars), précisément à cause de la montée du yen.

Le volume des ventes à l'étranger a déjà décliné de 2,5 % entre avril et juin. Le gouvernement japonais semble au moins assuré de remplir — et au-delà — l'un des engagements qu'il a pris à Bonn : maintenir les exportations en volume à leur niveau de l'an dernier.

Les experts du M.I.T.I. prévoient d'ores et déjà, par exemple, que les ventes de postes de télévision à l'étranger tomberont à 8,3 millions d'unités, contre 9 millions l'an dernier. Ils prévoient de même que l'objectif pour les exportations d'automobiles — 4,5 millions — ne sera pas atteint, et que les ventes de navires — l'un des secteurs les plus touchés par la montée du yen — vont chuter de 12,9 millions de tonnes à 4,5 millions, alors que l'objectif était de 5,4.

Accroître les investissements

L'agence de planification économique estime que la baisse des exportations aura un effet déflationniste sensible. Le secteur extérieur avait représenté 1,4 % sur les 5,4 % de croissance du P.N.B. enregistrés pendant l'année fiscale 1977. Pour l'année fiscale en cours, elle prévoit que sa part sera nulle dans la croissance.

Le budget extraordinaire qui sera présenté le 2 septembre aura pour but de compenser cette perte d'environ 1 % du P.N.B. en stimulant la consommation intérieure. Le premier ministre est opposé à l'idée d'une diminution d'impôts pour relancer la demande, et penche plutôt pour des accroissements des investissements publics d'infrastructure, domaine où les besoins sont immenses. Quant aux ressources, elles proviendront pour la plus grande partie de nouvelles émissions d'obligations — bien que celles-ci financent déjà 33 % du déficit du budget en cours.

Le directeur du bureau de coordination de l'agence de planification économique, M. Isamu Miyazaki, reconnaît que la montée du yen n'a pas que des inconvénients. Elle a contribué à la stabilité des prix en réduisant la facture des importations. Les prix de gros ont baissé de 2 % en un an. Les prix de détail ont diminué de 0,6 % en juin, et augmenté de seulement 3,5 % en un an.

En forçant les entreprises qui veulent continuer à exporter à réduire leurs coûts au maximum, et en excluant de la compétition celles qui en sont incapables, l'appréciation du yen a également un effet bénéfique à long terme. M. Miyazaki reconnaît qu'elle ne peut que pousser à des changements de structures qui préparent l'économie à atteindre une nouvelle étape, celle d'une industrie plus spécialisée, utilisant une technologie plus avancée.

Mais il reste qu'à court terme, la brutalité des changements dans la valeur de leur monnaie devient intolérable pour les entreprises japonaises. Le nombre des faillites — mille deux cent quatre-vingt-douze en juillet — a diminué par rapport à l'an dernier, mais les experts en la matière affirment déjà qu'elles vont recommencer à se multiplier. Il est devenu très difficile pour les chefs d'entreprise de faire des prévisions, notamment pour leurs investissements. Ceux des industries manufacturières ont diminué de 4,3 % pendant la première moitié de cette année.

(Intérim.)

(Lire la suite page 13.)

L'UNITÉ ALLEMANDE : POUR QUAND ?

Existe-t-il deux Allemagnes ? Une Allemagne divisée ? Trois Etats de langue allemande ? Pour n'être pas de l'actualité immédiate, ces questions se posent toujours, au moins dans l'éducation et l'enseignement, dans les deux parties de l'espace allemand. Une enquête à laquelle procède la commission de l'intérieur du Bundestag a montré que ces concepts ne jouaient aucun rôle et que, en tout cas, plus de la moitié des générations entre dix-neuf et vingt-cinq ans considéraient la R.D.A. et la R.F.A. comme « deux États et deux nations ».

Selon un sondage récent, si 75 % des Allemands de l'Ouest estiment que l'objectif de la réunification doit être maintenu dans la Loi fondamentale (Constitution), 1 % seulement (contre 12 % en 1970 et 45 % en 1965) estiment que c'est « la question la plus importante » que doit affronter la République fédérale.

Dans ces conditions, quelle est encore la signification de Berlin, ancienne capitale, et du maintien de son statut ?

L'auteur de l'étude est un fonctionnaire qui signe sous un pseudonyme.

par FRANÇOIS-HENRI BARBÉ

La division de l'Allemagne n'a pas éteint chez les Allemands le sentiment d'appartenir à un même peuple. Certes, il existe deux Etats allemands : l'idée de nation allemande transcende, néanmoins dans la sensibilité populaire, la notion d'Etat, et le peuple allemand se reconnaît d'abord dans sa langue et dans sa culture. En ce sens, il a pu être comparé aux Grecs antiques, à la fois divisés et unis. En ce sens, également, même le Reich wilhelminien n'a pas rempli l'espace virtuel de la nation allemande : il n'a jamais été que « petit allemand », selon la terminologie politique de son temps. Seul Hitler est parvenu à donner corps au rêve de Reich pan-allemand, mais il l'a fait par des voies qui condamnaient, dès le principe, son entreprise.

Le Reich effondré, l'Allemagne divisée : trente-deux ans plus tard, la seule survivance de l'ancienne Allemagne sur une carte politique, c'est Berlin. Son invraisemblable situation démontre par l'absurde qu'il existe encore quelque chose de l'Allemagne qui échappe, au moins partiellement, malgré son mur, aux deux Etats allemands. Berlin unifié, c'est le 31 décembre à minuit, la ville tout entière illuminée, à l'Est comme à l'Ouest, des fusées que chacun tire de sa maison. Berlin à la fois unifié et divisé, c'est le même jour dans l'après-midi, les deux orchestres, l'un à la Philharmonie, l'autre au Palais du peuple, à quelques centaines de mètres de distance, qui jouent au même moment *la Neuvième Symphonie* pour annoncer l'année nouvelle.

L'aspiration des Allemands à l'unité souffre d'avoir été perçue à l'étranger comme la propriété d'une droite qualifiée de « militariste » et « revancharde ». Il est vrai que la réunification par des moyens aussi vagues que menaçants a été l'un des thèmes favoris d'une certaine droite nationaliste. Mais la restauration de l'Allemagne dans son unité a été aussi bien, dès le lendemain de la guerre, l'une des grandes revendications du S.P.D. Or les Occidentaux, au moment où le rideau de fer tombait sur l'Europe, comprenaient rapidement qu'il valait mieux faire la part du feu plutôt que de permettre à l'Union soviétique d'étendre son droit de regard jusqu'au Rhin par l'exercice des responsabilités des quatre vainqueurs sur une Allemagne neutralisée. Cette conviction, qui allait animer les initiatives occidentales, dès 1946, et pousser les Russes à la rupture, rejoignait celle d'Adenauer. Celui-ci faisait en effet admettre à l'opinion de son pays que l'on ne parviendrait à rien vers l'Est sans s'être, au préalable, ancré à l'Ouest. Une Allemagne aux bases rétrécies, mais rénovée et réarmée, deviendrait l'indispensable alliée de l'Occident contre le communisme; elle mériterait alors sa réunification.

Cette politique était imaginée alors que l'U.R.S.S. ne possédait pas l'arme atomique ; elle supposait que, un jour assez proche, le communisme reculerait et lâcherait prise. Cette illusion devait peu à peu se dissiper alors que s'établissait la dissuasion nucléaire. Après les révoltes écrasées de Berlin-Est et de Budapest, l'édification en 1961 du mur de Berlin sans que l'Occident lève la main allait faire s'évanouir le rêve d'une proche réunification et placer la solution de la question non plus à l'échelle des années, mais des générations. Willy Brandt allait tirer les conclusions de cet état de fait en lançant sa politique de réconciliation, mais toujours en vue du même but clairement avoué : l'unité de la nation allemande.

Cette identité de but, en dépit de l'opposition des voies utilisées, apporte une explication à la popularité des politiques extérieures successives d'Adenauer et de Willy Brandt. En deçà des choix diplomatiques et stratégiques, la population continuait en effet de vivre la déchirure de la séparation. Il faut imaginer ce que représente toujours pour des millions d'Allemands le fait d'avoir des liens familiaux dans l'autre Allemagne ou dans les territoires perdus. Il faut avoir vu, à l'Ouest, les longues queues dans les bureaux de poste à l'approche de Noël, pour l'expédition des colis qui partent par trains entiers vers la R.D.A. Autre spectacle que le dimanche à Berlin, les passages aux points de contrôle de personnes âgées ou de familles toutes chargées de paquets, et, au retour, le dernier au revoir lancé au-dessus du mur. Il faut enfin aller voir la « frontière d'Etat » entre les deux Allemagnes, le plus redoutable obstacle du rideau de fer, qui court comme un énorme sillon dans un paysage physique et humain si évidemment, de part et d'autre, égal à lui-même.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

PAPABILI

Il paraît que les papabili, qui n'étaient pas plus de quatre au lendemain de la mort de Paul VI, sont maintenant plus de vingt. Si l'on ajoute que, malgré la pratique historique, n'importe quel homme peut être élu pape, cela ouvrira peut-être des perspectives à un certain nombre de gens.

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, M. Alain Peyrefitte, auraient là une belle occasion de forcer le destin. Mais on pense plutôt à M. Edgar Faure. Il doit probablement être baptisé, mais, si d'aventure il ne l'était pas, l'expérience montre qu'il n'hésitera pas à remplir cette formalité dès qu'il sera élu.

ROBERT ESCARPIT.

LA 14e BIENNALE DE MENTON

A chacun sa mythologie

Dans les jardins du casino municipal de Menton, les poètes ont déposé leur floraison de mots imprimés sur le gazon. Et à l'intérieur, pas moins de quatorze salles sur deux étages de ce palais des années folles abritent la 14e biennale de la ville. Elle est, cette année, différente des précédentes. Sans doute en raison des hommes et sûrement en raison de l'époque.

Les hommes, ce sont d'abord les organisateurs. M. Robert Bordaz, ancien président du centre Georges-Pompidou et actuel président de l'Union centrale des arts décoratifs, conseiller municipal de Menton. Il a fait appel à MM. Pontus Hulten, directeur du Musée national d'art moderne, et François Mathey, conservateur en chef du Musée des arts décoratifs. Ils ont choisi les artistes et les expositions. Le résultat donne une étonnante fresque de l'activité artistique de l'année.

Ainsi trouve-t-on sous le même toit « Les mains regardent », initiation à la perception des formes et des matières, le « café-concert » et ses affiches de la Belle Époque, le « Sucre d'art » et ses célébrations de la fête de la mort, le cinéma dadaïste et surréaliste, les photos d'André Kertesz, les peintures du canadien Michel Snow.

Mais ce ne sont que les hors-d'œuvre de ce copieux festival, accompagnement obligé aujourd'hui des villes touristiques pendant les mois d'été. Car à Menton chacun peu trouver ce qui convient le mieux à son palais. Dès les premiers pas dans la grande salle d'en bas, on est accueilli par une manifestation des membres de l'Académie des beaux arts, Français et étrangers. Ils sont vingt-quatre, dont plusieurs avaient figuré dans la malicieuse exposition des « cinquante derniers prix de Rome » organisée l'an dernier au musée d'Antibes par le regretté Dors de la Souchère, les anciens comme Belmondo, Brayer et Cheyssal, les nouveaux comme Tremois, Roger Chastel; Etienne Martin, Mathieu et Hartung. Parmi les étrangers, Chirico (toiles métaphysiques récentes), Henry Moore et l'Américain Wyeth (une aquarelle).

L'avant-garde, elle, s'est répandue à l'étage, où dominent les tendances surréalisantes en tête desquelles il faut placer les grands éclats de rire corrosifs de Topor, le sourire en coin d'Olivier O. Olivier et les truculences de Zeimert. Ils peignent réaliste pour dire d'horribles choses qui font plaisir.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 9.)

Le Monde

idées

POLITIQUE

Un tragique déphasage

par MICHEL PORTA et THIERRY JEANTET (*)

LA vie politique de la France est dominée par un tragique déphasage entre la superficialité des débats et propositions des politiques et la gravité des problèmes de société auxquels notre pays est confronté.

Ainsi le ralentissement économique mondial et l'irréversible développement du travail féminin conduisent à faire du plein emploi, même relatif, un objectif impossible à réaliser sans réformes de structures fondamentales. Quelles conséquences en tirer : doit-on réduire la majorité des revenus du travail pour financer des emplois pour tous ou bien doit-on généraliser l'emploi partiel ou, enfin, doit-on limiter considérablement la durée du droit à l'emploi ?

L'essentiel des citadins aspirent à *retrouver un temps disponible*. Faut-il en conséquence affecter les gains de productivité non au développement de la production mais à la réduction du temps de travail ? Doit-on favoriser une nouvelle gestion individuelle de l'emploi du temps hebdomadaire et du calendrier annuel ?

Beaucoup de nos concitoyens s'ennuient, y compris pendant leur temps de loisirs. Quelles activités culturelles ou de détente doit-on mettre à leur disposition ? Doit-on, par exemple, favoriser les activités de retour à l'autoproduction, aux cultures régionales ?

La défiance des autres et le repli sur soi constituent malheureusement un comportement habituel dans notre société. Il engendre la solitude de beaucoup, principalement des vieux, et contribue au phénomène de la violence par la répression de la vie communautaire.

L'éducation, en France, cumule les inconvénients d'un système inégalitaire sur la base du langage et des aptitudes de synthèse et ceux d'un système démotivant du fait de programmes centrés sur les connaissances théoriques et coupés de la vie pratique.

Les relations internationales sont marquées, au plan mondial, par l'accroissement de trois grands risques : la dissémination des armes nucléaires, le blocage du système monétaire et du dispositif des prix internationaux, le « grignotage » général des libertés. Comment la France doit-elle contribuer à l'élimination de ces risques : par une stratégie européenne collective ou par une action autonome symbolique (au sens non péjoratif du terme) ? Doit-elle ou non favoriser la création d'un pouvoir économique mondial, à commencer, par exemple, par la création d'une Agence mondiale pour l'exploitation des fonds marins ?

Une rénovation par l'imagination

En réalité, ces vrais problèmes ne sont jamais traités dans les perpétuelles et théâtrales joutes électorales auxquelles nous sommes tous conviés mais que la grande majorité d'entre nous boudent de plus en plus même s'ils se font un devoir de voter. Cette déficience de nos partis politiques n'est ressentie que comme une faiblesse à droite, où il s'agit essentiellement de conserver la société dans son état actuel. Elle est ressentie à gauche comme une carence inexcusable des partis politiques qui ont pour mission de susciter et de maîtriser les changements souhaités par nos concitoyens.

Face à ce blocage, comme apparaissent dérisoires les distinguos que certains se plaisent à faire au sein de la gauche entre les réformistes supposés conservateurs et les partisans d'une « stratégie de rupture » (avec la société actuelle) ou, plus classiquement, d'une stratégie de lutte des classes. Ce qui est important, ce n'est pas la référence parfois purement terminologique d'une théorie marxiste plus ou moins rénovée. C'est, au contraire, l'imagination des changements de mode de vie concrets, tels ceux qui découlent des problèmes évoqués ci-dessus.

Cette rénovation de la politique par l'imagination doit se faire à trois niveaux : l'écoute des citoyens et de leurs attentes, la prévision du futur et l'élaboration d'un projet de société.

Il est capital tout d'abord que les pa[illegible]s politiques se replongent dans l'analyse des problèmes concrets de la vie quotidienne et en dégagent progressivement les véritables demandes de changement du mode de vie. Il serait bon, à cet égard, de retrouver la simplicité des méthodes de vie publique qui ont été utilisées aux grands moments de l'histoire de la démocratie : forums antiques, cahiers de doléances de 1789...

Il est ensuite indispensable que le débat politique intègre la prévision des problèmes qu'il sera nécessaire de maîtriser dans le futur. Comment ne pas s'étonner à ce sujet du peu de place qui est fait dans la politique actuelle aux scientifiques et chercheurs, et donc aux prévisions que ceux-ci pourraient aider à préciser.

Enfin, au risque d'apparaître utopique, il est urgent d'imaginer une nouvelle société où la qualité de la vie se conjuguerait avec la tolérance de choix différente de vie personnelle et l'enrichissement d'une vie communautaire sans carcan ; en un mot, il est urgent d'imaginer une société conviviale.

Cette « renaissance politique », qu'il incombe d'abord à la gauche d'opérer, ne se fera qu'au prix d'un grand pragmatisme associé à un souci d'innovation constante dans la pratique de la démocratie directe. On ne peut, hélas ! qu'être sceptique sur la faculté du courant communiste à participer à cette nouvelle ère politique. Il semble bien également que, du fait de la pesanteur interne de son jeu de tendances, le parti socialiste n'ait un handicap au moins momentané pour prendre part à cette course à l'imagination. Plus crédible, au contraire, apparaît la capacité du courant radical à incarner cette mission d'imagination de notre avenir. Cet espoir se concrétise au travers du développement de clubs comme le MARS (Mouvement d'action et de réflexion pour les réformes socialistes), mais surtout avec l'actuelle mutation du Mouvement des radicaux de gauche, sous l'impulsion de Michel Crépeau.

Puisse ce qui ne constitue encore qu'une nébuleuse de « commandos de l'imagination » garantir les chances de la gauche dans son ensemble à gouverner demain. Nul doute que cette nouvelle réalité du radicalisme sera vite comprise par beaucoup.

(*) Respectivement président et secrétaire général du MARS (Mouvement d'action et de réflexion pour les réformes socialistes), club associé au *Mouvement des radicaux de gauche*.

Sans dogme ni discours

par THIERRY DE BEAUCÉ (*)

LE socialisme prétend être le seul discours que mérite la pensée. Ailleurs tout est barbarie, fascisme, violence, ou mièvrerie. Nous n'échapperons pas, sous son nouvel avatar, à la conception chrétienne de la fraternité humaine et du monde à venir. Mais à la différence de la religion, le socialisme a besoin du monde, pour le transformer. L'échec de son incarnation devient alors l'échec d'un discours que tout pourtant conforte, la religion traditionnelle, l'idéologie ambiante, les bouleversements techniques, la logique même de l'économie et de l'évolution sociale.

S'il ne dit rien, s'il n'exprime plus la justice, après avoir tenté de la réaliser, alors rien ne vaut plus d'être dit. Le christianisme avait été plus prudent d'escamoter l'incarnation, en ne donnant à l'Eglise qu'une responsabilité partielle sur terre et, à l'espoir, le royaume incontrôlé des cieux.

Le socialisme de la déception n'exprime plus qu'un discours démenti, aussi détaché de la réalité que les gloses des scolastiques. Il réclame l'indépendance et la dignité pour ses peuples, la justice et la liberté pour ses pauvres, pendant que ceux qu'il gouverne, fatigués du rêve, se contentent de l'agrément entrevu des sociétés capitalistes en se laissant promettre ce que les autres se sont déjà lassés de posséder.

Au contraire, le libéralisme vaque aujourd'hui sans discours. Il ne propose d'autre modèle que l'ambition d'un socialisme réalisé, la même quête de justice apparente et de sécurité, la même abolition des différences et, s'il diverge parfois sur les méthodes, les leçons de l'après-guerre et les nécessités d'une économie moderne favorisent le plus souvent des rapprochements tactiques.

Ce libéralisme sans dogme est ainsi devenu le modèle ultime du moindre mal. Sa tolérance laisse à chacun sa chance, son opulence permet au moins l'agrément relatif des existences, son innovation conditionne toujours le progrès technique. L'augmentation quantitative évite la hiérarchie des choix qu'exigerait la pénurie et tandis que le présent reste disponible, la croissance repousse à demain l'espérance. Agnostique, le libéralisme autorise, avec la récupération absolue, la fin même du sens : tout est possible puisque rien n'a d'importance ni ne mérite d'être préféré. Devenu sans doctrine, il *les ramène toutes à lui*. Après avoir laissé prouver par les faits l'absurde de leur excès, il démontre la seule efficacité de n'en pas avoir et se contente d'apparaître modestement réformiste au nom d'une politique simplement provisoire.

Pouvoir distant ou pouvoir pesant, selon l'expression de J.-F. Deniau (1), ne sont plus que des pouvoirs travestis. Une étrange complicité se dessine entre l'incarné libéral, qui récuse l'idéologie, mais aspire au socialisme, et le socialisme idéologique, qui échoue dans l'incarnation, mais pratique un capitalisme dénaturé.

A la coexistence pacifique des Etats répond la coexistence pacifique des idées. Devenu parfait, le système se ferme ou s'achève. Les contradictions qui le nourrissent ne le transforment plus ; elles ajoutent à son opulence. La morale et la foi s'effacent, comme on laisse s'éteindre les âmes, par manque d'usage.

(*) Conseiller culturel de l'ambassade de France au Japon.

(1) *L'Europe interdite*. Editions du Seuil.

FEUILLETON 32 — 16 AOUT 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Le sergent Ryder, dont la femme et la fille ont été prises en otages à la suite d'un vol de combustibles nucléaires, est persuadé de la culpabilité du chef de la police locale, Donahure. L'interrogatoire brutal, mais très positif, qu'il mène chez son ancien chef, manque de mal se finir pour lui, et il est sauvé de la balle d'un complice de Donahure par l'arrivée impromptue de son fils Jeff. Ryder appelle ses anciens collègues pour s'occuper de Donahure, qu'il vient d'arrêter.

LES cinq hommes arrivèrent ensemble : deux brancardiers, Kramer, le major Dunne et le Dr Hinkley, qui était en tête du cortège comme il se doit. Petit, sec, les yeux vifs, il était sinon aigri par la vie, du moins plein d'une sorte de résignation cynique. Il regarda d'abord l'homme étendu sur le plancher.

« Seigneur Dieu ! Lennie la Linotte ! Jour de deuil national pour les Etats-Unis. »

Il examina de plus près la cravate blanche et le trou bordé de rouge qui l'ornait.

« Lésion au cœur. Cela fauche les hommes de plus en plus jeunes, de nos jours... Et qu'est-ce que je vois là ? Le chef de la police Donahure ? »

Il s'approcha de Donahure, assis sur son lit, soutenant précautionneusement de sa main gauche la serviette tachée de sang qui entourait sa main droite. Sans douceur, Hinkley enleva la serviette et s'écria :

« Miséricorde, où se trouve le reste de ces deux doigts-là ?

— Il a essayé de me tirer dessus, dit Ryder. Dans le dos, bien sûr.

— Ryder, dit le lieutenant Mahler, qui apparut à ce moment précis sur le seuil, une paire de menottes à la main, je vous arrête.

— Rengainez ces saloperies si vous ne voulez pas avoir l'air encore plus ridicule que vous ne l'êtes et être vous-même accusé d'obstruction à la justice. Je procède, ou plutôt j'ai procédé, à une arrestation parfaitement légale de cet homme : arrestation par simple citoyen, ce que la loi prévoit. Je l'ai inculpé de vol, concussion, corruption, encaissement de pots-de-vin, tentative d'assassinat et assassinat. Je puis prouver le bien-fondé de tous ces chefs d'accusation, et il les admettra lui-même. En outre, il a été complice de l'enlèvement de ma fille, au cours duquel elle a été blessée par balle.

— Votre fille a été blessée ? »

Curieusement, ce simple fait paraissait affecter davantage Mahler que l'accusation de meurtre portée contre son supérieur ; il fit disparaître les menottes.

« Donahure a une déclaration à faire, dit Ryder à Kramer, mais comme, en ce moment, il a un peu de difficulté à parler, je la ferai à sa place et il la signera. »

Il ne fallut pas à Ryder plus de quatre minutes pour énoncer la déclaration faite au nom de Donahure. Après quoi, le major Dunne prit Ryder à part :

« Très bien, mon cher. Vous avez réglé son compte à Donahure. Mais je pense qu'il ne vous aura pas échappé que vous avez réglé le vôtre du même coup. Dans ce pays, on ne peut emprisonner un homme sans énoncer explicitement les charges qui sont relevées contre lui : et ces charges doivent être rendues publiques.

— Parfois, j'admire le système juridique soviétique.

— Moi aussi. Donc, d'ici quelques heures, Morro saura que son homme de main a mangé le morceau : et *c'est lui qui détient* Susan et Peggy.

— Je n'ai pas l'impression d'avoir le choix entre plusieurs solutions. »

Dunne resta silencieux pendant un moment. Puis il regarda Donahure, fit une grimace au spectacle du visage tuméfié de l'ex-chef de la police et murmura :

« Quel va être le prochain bénéficiaire de vos soins dévoués ? LeWinter ?

— Pas encore. Nous avons en main assez d'éléments pour le soumettre à un interrogatoire, mais pas assez pour l'arrêter, sur le témoignage non corroboré d'un homme qui n'est pas encore condamné. Et, contrairement à Donahure, c'est un rusé compère qui ne révélera rien. »

Le téléphone sonna. Jeff répondit, puis tendit l'appareil à Dunne, qui écouta un instant, raccrocha et dit à Ryder :

« Nous avons reçu un nouveau message de nos amis. »

Delage se trouvait dans le bureau de Dunne avec un homme que Ryder et Jeff n'avaient jamais vu : il était jeune, large d'épaules, blond, vêtu d'un costume de flanelle grise à la coupe assez ample pour dissimuler les armes qu'il pouvait avoir sur lui, et porteur de ces grosses lunettes de soleil qu'affectionnent les agents des services secrets qui surveillent les présidents et les chefs d'Etat. Dunne le présenta à ses amis.

« Leroy. Il est de San-Diego. C'est lui qui est en liaison avec Washington au sujet des notes codées de LeWinter. Il est aussi en contact avec la centrale de la commission de l'énergie atomique en Illinois, pour contrôler les relations que Carlton a pu avoir naguère. Leroy a mis un groupe de travail sur la liste des associations d'excentriques. Vous avez trouvé quelque chose, Leroy ?

— En fin d'après-midi, peut-être, dit Leroy en secouant la tête.

— Et vous, Delage, reprit Dunne, qu'est-ce que c'est que ce message dont vous ne vouliez pas parler au téléphone ? Pourquoi tout ce mystère ? »

Delage appuya sur un bouton et une voix douce s'éleva : c'était la voix d'un homme cultivé, qui s'exprimait en anglais, mais n'avait pas l'accent américain.

« Mon nom est Morro et, comme le savent déjà beaucoup d'entre vous, c'est moi *qui* suis responsable de l'affaire de San-Ruffino. J'ai des messages à vous transmettre de la part d'hommes de science éminents, et je vous suggère de les écouter très attentivement. C'est dans votre propre intérêt : s'il vous plaît, veuillez écouter avec beaucoup d'attention. »

Dunne leva la main, et Delage arrêta le magnétophone.

« Quelqu'un d'entre vous reconnaît-il cette voix ?, demanda Dunne. Quelqu'un peut-il identifier cet accent ? Est-ce que cet accent vous suggère quelque chose quant à l'origine de Morro ?

— L'Europe ? L'Asie ? dit Delage. Il peut venir de n'importe où. Il peut même s'agir d'un Américain ayant un accent factice.

— Pourquoi ne demandez-vous pas à des experts ? fit remarquer Ryder. Dans une université ou une autre, entre Stanford et San-Diego, il doit bien y avoir un professeur ou un chargé de cours capable de reconnaître l'origine de cet individu. N'a-t-on pas proclamé que, dans cet Etat-ci, on peut apprendre n'importe quelle langue de premier plan et même la plupart des langues mineures ?

— Vous avez raison. Il se peut que Barrow et Sassoon y aient déjà pensé, *mais nous le leur signalerons.* »

Il fit signe à Delage de remettre l'appareil en marche. Une voix rauque et indignée se fit entendre :

« Ici le professeur Andrew Burnett, de San-Diego. Ce n'est pas quelqu'un qui essaie d'imiter ma voix : les enregistrements de mes cours se trouvent en sûreté à l'université et on peut comparer. Un Noir salopard nommé Morro... »

Burnett poursuivit sa tirade furibonde. Après quoi vint le tour de Schmidt, qui ne paraissait pas moins indigné. Healey et Bramwell étaient beaucoup plus modérés, mais les quatre hommes avaient quelque chose en *commun* : ils étaient extrêmement persuasifs. Sans s'adresser à personne en particulier, Dunne demanda :

« Est-ce que nous les croyons ?

— Moi, je les crois, dit Delage d'un ton de certitude absolue.

— Ce message répond en partie aux questions que nous nous posions tout à l'heure chez Donahure, dit Ryder à Dunne. Ils ont enlevé les physiciens pour confirmer l'existence de leurs plans et nous épouvanter à mort. Nous et toute la Californie. Et ils sont en train d'y réussir, non ?

— Ce qui m'intrigue, dit Leroy, c'est qu'ils ne nous ont pas fourni la moindre indication sur les objectifs qu'ils visent.

— Et c'est ce qui va frapper tout le monde, riposta Ryder. Cela fait partie de leur guerre des nerfs. »

Dunne remit le magnétophone en marche, et la voix de Morro se fit entendre :

« Post-criptum : les autorités affirment que le tremblement de terre qu'on a ressenti ce matin dans la partie méridionale de l'Etat avait comme épicentre la faille du Loup blanc. Comme je l'ai déjà dit, c'est un mensonge. Comme je l'ai déjà dit, c'est moi qui en suis responsable. Pour prouver que les autorités de l'Etat mentent, je ferai exploser un autre engin atomique à 10 heures exactement demain matin. Cet engin est déjà en place, en un site choisi spécialement, de telle façon que je puisse le surveiller en permanence : toute tentative de repérer l'engin ou de s'en approcher ne me laissera pas d'autre choix que de le faire exploser immédiatement par commande radiotéléguidée.

» Je conseille à toute personne d'éviter de s'approcher de l'emplacement en question ; si quiconque s'aventure à moins de 25 kilomètres de l'endroit, je ne me tiendrai pas pour responsable de sa vie.

» Le site en question se trouve dans le Nevada, à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Skull-Peak, là où le plateau de Yucca et celui du Français se rejoignent.

» L'engin a une puissance de l'ordre de la kilotonne : c'est à peu près celle des bombes qui ont détruit Hiroshima et Nagasaki. »

Delage arrêta l'appareil. Après une trentaine de secondes de silence, Dunne dit pensivement :

« Eh bien, c'est une délicate attention, je dois dire. Il recourt au terrain d'essai des Etats-Unis pour ses propres fins... Comme vous l'avez déjà dit, à quoi diable vise cet individu ? Et est-ce que quelqu'un, ici, croit à ce qu'il vient de dire ?

— Moi, dit Ryder. Je le crois absolument. Je crois que l'engin est déjà en place, je crois qu'il explosera à l'heure dite et je crois que nous ne pouvons rien faire pour l'empêcher.

— Tout ce qui me préoccupe, moi, reprit Dunne, c'est de savoir pourquoi ? pourquoi ? pourquoi ? Chantage et menaces, bien sûr, mais pourquoi, pourquoi, pourquoi ? Dans un cas pareil, on se sent complètement paumé. On ne peut rien faire, on ne peut partir dans aucune direction.

— Moi, je sais dans quelle direction je vais aller, dit Ryder. Je vais aller au lit. »

***

L'hélicoptère Sikorsky atterrit dans la cour d'« Adlerheim », mais aucune des personnes assises dans le réfectoire n'y prêta la moindre attention : l'hélicoptère, qui assurait à peu près tout l'approvisionnement d'« Adlerheim », ne cessait de faire la navette, et chacun avait appris à vivre avec son bruit assourdissant.

Morro se leva, s'approcha du pilote de l'hélicoptère, se pencha pour écouter quelques mots que celui-ci lui chuchota à l'oreille, hocha la tête, se redressa et se dirigea vers Susan.

« Venez avec moi, madame Ryder, s'il vous plaît. »

Il la précéda le long d'un couloir.

« De quoi s'agit-il, monsieur Morro ? demanda-t-elle avec curiosité. Voulez-vous me faire une surprise ? Me causer un choc, peut-être ?

— Non, pas vraiment, dit Morro après avoir réfléchi. Je me demandais seulement, pour l'instant, comment j'allais vous annoncer la nouvelle... Oui, bien sûr, vous allez ressentir un petit choc, mais pas un choc très grave parce qu'il ne s'agit pas d'une chose grave et vous n'avez pas de raison de vous faire du souci. Madame Ryder, votre fille se trouve ici... et elle a *été* blessée. Mais pas grièvement. Elle s'en remettra très bien.

— Ma fille ! Peggy ! Ici ? Au nom de Dieu, que fait-elle ici ? Et comment s'est-elle blessée ? »

Pour toute réponse, Morro ouvrit une porte qui donnait sur le couloir où ils se trouvaient. Cette porte livrait accès à une petite salle d'hôpital, contenant trois lits, dont un seul était occupé. La jeune fille qui y était étendue avait le visage très pâle et de longs cheveux noirs qui constituaient la seule différence sensible entre elle et sa mère, à qui elle ressemblait trait pour trait. Ses lèvres s'entrouvrirent et ses yeux bruns se firent plus grands, tandis que, d'un air stupéfait, elle tendait le bras droit. Son épaule gauche était enveloppée de bandages serrés, très visibles. La *mère et la fille* échangèrent les exclamations, les caresses et les petites phrases de sympathie auxquelles on pouvait s'attendre, tandis que Morro, de la main droite, retenait sur le seuil de la porte un homme en blouse blanche portant un stéthoscope autour du cou et une trousse noire à la main.

« Ton épaule, Peggy, dit Susan. Te fait-elle mal ?

— Non, pas en ce moment. Enfin si, un peu.

— Comment est-ce arrivé ?

— J'ai reçu un coup de feu. Quand on m'a kidnappée.

— Ah ! je vois ! Tu as reçu un coup de feu quand on t'a kidnappée... »

Susan ferma les yeux, secoua la tête et fixa Morro.

« C'est vous, bien sûr.

— Maman, intervint Peggy d'un air complètement ahuri, que se passe-t-il ? Où suis-je ? Dans quel hôpital... ?

— Tu n'es pas à l'hôpital. C'est la résidence privée de M. Morro. M. Morro est l'homme qui a cambriolé l'usine de San-Ruffino. C'est l'homme qui t'a kidnappée. C'est l'homme qui m'a kidnappée.

— Toi ?

— M. Morro n'est pas une mauviette, dit amèrement Susan. Il ne fait pas les choses à demi. Il détient ici huit autres otages.

— Je ne comprends pas, dit Peggy en se laissant aller sur les oreillers.

— Cette jeune fille est très fatiguée, monsieur, fit remarquer le médecin en effleurant le bras de Morro.

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.

Le Monde

étranger

L'unité allemande : pour quand ?

(Suite de la première page.)

En R.D.A. d'autre part, qui s'oppose à l'idée d'une réunification ? Ceux qui y perdraient, certes, c'est-à-dire les membres du régime et ceux qui en tirent quelque avantage. Encore convient-il de rappeler que la doctrine en la matière n'est passée que fort progressivement de la notion d'une « Allemagne démocratique indivisible » (constitution de 1949) à celle de la disparition du Reich au profit de deux Etats souverains.

Cette évolution ne semble toutefois pas faire forte impression sur les populations, à lire les résultats d'un sondage publié en janvier 1978 par une firme spécialisée ouest-allemande ; celle-ci a téléphoné à environ six cents résidents de la R.D.A. pour leur demander s'ils étaient en faveur de la réunification : 52 % ont répondu par l'affirmative, dont 60 % chez les moins de trente ans. Ces chiffres sous-estiment très certainement la réalité si l'on veut bien considérer les soupçons que peuvent avoir les personnes interrogées sur l'authenticité d'un tel appel ; ils montrent que les jeunes ne sont pas moins intéressés à l'unité allemande que leurs aînés, à moins qu'ils ne soient tout simplement plus courageux.

Si l'on en croit le manifeste de l'opposition clandestine, publié en janvier 1978 par le *Spiegel*, plus de 99 % des possesseurs individuels de poste en R.D.A. regardent de façon assidue les émissions télévisées fédérales ; seule une petite partie du territoire est-allemand n'est pas touchée par ces programmes : les gens qui en proviennent ont la réputation d'être les meilleurs éléments du parti, de la police et de l'armée. Pour le reste, le régime a, pendant longtemps, tenté d'empêcher l'écoute de la T.V. ouest-allemande. Il a dû y renoncer devant la résistance passive de la population.

De 1973 à 1977, en cinq ans, plus de 14 millions de visiteurs de R.F.A. se sont rendus en R.D.A., dont 3,5 millions en 1977 ; s'y ajoutent les 17 millions de visites outre-mur de Berlinois de l'Ouest, dont 3,3 millions en 1977. Au total, en cinq ans, plus de 30 millions de visites d'Ouest-Allemands à l'Est, dont près de 7 millions en 1977 ; chiffre à rapprocher des 16,9 millions d'habitants de la R.D.A. En outre, il serait injuste d'oublier les quelque 6,2 millions de visites en cinq ans de citoyens de la R.D.A. en R.F.A., dont 1,1 million pour 1977 ; donnée à multiplier par deux si on y ajoute les visites à Berlin-Ouest. Enfin, l'amélioration des liaisons téléphoniques permet environ dix millions de conversations par an entre les deux Allemagne.

Tous ces échanges offrent évidemment des occasions de comparaisons entre niveaux et conditions de vie : la voiture, la propriété du logement, les vacances dans les pays du soleil paraissent être les éléments qui soulèvent le plus d'envie. Les Allemands de l'Ouest, en revanche, perçoivent parfois avec quelque nostalgie certains aspects de la société est-allemande : atmosphère provinciale, rythme de vie plus lent, enfants respectueux et bien élevés, encore qu'eux aussi à seize ou dix-huit ans écouteront la musique pop des radios de l'Ouest et rêveront de motos...

Ces échanges s'accompagnent d'un important courant de marks de l'Ouest, que les résidents de la R.D.A. utilisent dans les boutiques Intershop pour acquérir des douceurs et des articles de qualité. Mais ce pactole n'est pas également distribué, ce qui a récemment conduit à des protestations collectives en vue d'obtenir qu'une part des salaires soit payée en marks de l'Ouest... Enfin, les visites entre les deux Allemagne ont fait naître de nombreuses idylles : ces histoires se terminent souvent par l'évasion, grâce aux entreprises de passeurs, mais aussi parfois tragiquement : ainsi, le double suicide, en 1976, d'un couple d'amoureux berlinois qui avaient épuisés leurs droits de visite et qui allaient se trouver séparés sans voies de recours.

Division comme précaution !

Alors, la réunification de l'Allemagne, pour quand ? Pas pour demain, est la réponse qui vient d'abord à l'esprit. Ce serait néanmoins faire preuve de myopie que de s'en tenir là, et de se réjouir *in petto* de l'idée qu'on ne viendra pas de sitôt demander, en particulier à la France, d'apporter son concours à une réunification dont la nécessité fait toujours partie de son corps de doctrine officiel.

Certes, tant que l'Europe conservera l'aspect que lui ont dessiné le traité de l'Atlantique nord et le pacte de Varsovie, l'Allemagne restera divisée. A l'inverse, il ne paraît pas présomptueux d'imaginer que dès que se relâcheront les forces qui tiennent écartelées l'Europe et l'Allemagne, l'évidente attraction mutuelle des deux parties de celle-ci les conduira à se recoller dès que possible. Les Allemands ont goûté à l'unité politique dont la Révolution française et Napoléon leur ont donné la recette, et ils l'ont trouvée bonne. Même vaincue, même souillée de crimes, l'Allemagne est désormais leur patrie, pour le meilleur et pour le pire. S'il est d'ailleurs possible de lancer ici quelques hypothèses sur l'aspect de l'Allemagne future, il semble bien que son processus d'unification pourrait être assez éloigné de la simple absorption d'une Allemagne par l'autre. Un alignement de la R.F.A. sur le modèle de la R.D.A. n'est certainement pas la réunification à laquelle la majorité des Allemands aspirent. En sens inverse, il ne paraît pas non plus qu'il faille s'attendre à voir la R.D.A. se fondre sans laisser de traces au sein de la R.F.A. Sa population voudra conserver au moins une partie des avantages collectifs et des habitudes de vie auxquels elle s'est attachée. Une unification politique pourrait donc fort bien laisser subsister pour un temps indéterminé d'importantes différences juridiques, économiques et sociales, avec les particularismes qu'elles entraîneraient.

En tout état de cause, à partir de quels motifs serait-il possible de s'opposer à un mouvement de ce genre, à supposer qu'on en ait la force ? Dans les pays qui ont souffert des guerres mondiales l'opinion continue de percevoir la division du Reich à la fois comme punition et comme précaution. Punition pour le militarisme prussien, pour les brutalités de la Realpolitik impériale qui — en compagnie de quelques autres facteurs — ont conduit aux mornes boucheries de 1914-1918 ; punition pour les crimes inouïs du nazisme ; punition, enfin, contre le peuple allemand pour avoir laissé naître et se développer ces phénomènes. Faut-il néanmoins rappeler que plus des deux tiers des Allemands sont nés après 1925, et avaient donc moins de vingt ans au moment de la chute de Hitler ? Comment justifier qu'une partie de la population — celle de l'est pour tout dire — a été et continue d'être beaucoup plus punie que l'autre ?

Division comme précaution ? Précaution contre quoi ? Une résurgence du militarisme prussien semble écartée, ne serait-ce que par l'évolution générale des sociétés. L'officier hobereau est une espèce éteinte en Europe, et la Prusse en tant qu'Etat a été dissoute au lendemain de la guerre. Crainte d'une renaissance du nazisme ? Là encore, l'hitlérisme apparaît comme un phénomène daté, né d'un concours de circonstances et de mentalités qui ne risquent pas plus de se reproduire en Allemagne qu'ailleurs.

Pour ceux qui guettent la réapparition d'un péril allemand, l'histoire pourrait cependant faire naître encore d'autres combinaisons. Unité de langue et de culture, soit. Mais en politique la fatalité ferait que, à partir d'une certaine masse critique, les Allemands constitueraient une force explosive. Laisser jouer leur aspiration à faire coïncider Etat, peuple et culture pousserait au désastre, la tentation étant décidément trop grande d'aligner constamment ces trois termes inégaux sur le plus favorable.

Plusieurs réflexions amènent cependant à tempérer les craintes ainsi résumées. Les grandes migrations de population qui ont accompagné la défaite du nazisme — 12 millions d'Allemands en fuite ou expulsés — ont certainement éliminé la plupart des motifs d'irrédentisme. L'Allemand de l'extérieur ne désire plus, comme naguère, voir l'Allemagne venir à lui, mais être autorisé à rejoindre le giron allemand. Le déficit des naissances a succédé aux excédents démographiques qui ont traditionnellement nourri les guerres européennes. Enfin, les très profondes crises qui ont secoué la société allemande au XXe siècle l'ont épurée de la plupart des archaïsmes wilhelmiens. Il faudrait donc se projeter dans un futur bien malaisément discernable pour imaginer une résurgence d'expansionnisme allemand dans le style conquérant des IIe et IIIe Reich. En cette hypothèse d'ailleurs, comment croire que la division du pays changerait grand-chose à l'affaire ?

Restent la gêne et l'envie provoquées chez beaucoup par la place que s'est acquise la R.F.A. C'est elle qui pèse du poids le plus lourd à l'ouest de l'Europe. Faute de pouvoir égaler ses succès, on scrute sa façade de respectabilité pour deviner les avatars des vieux démons, on la dénonce comme puissance hégémonique. La présence, face à elle, de son image inversée, la R.D.A., n'est pas pour rassurer. Elle aussi est en son genre une « Allemagne modèle » qui inquiète ses voisins et alliés immédiats, plus peut-être même que la R.F.A., par sa rigueur et par son zèle. Quel effet aurait la réunion de ces deux entités sur l'Europe ? Par le simple jeu des rapports de dominance, celle-ci ne deviendrait-elle pas une Europe allemande ?

France, Allemagne et Europe

L'idée souvent agitée de ne laisser l'Allemagne se réunifier qu'au prix de sa neutralité est utopique. Les solutions de type suisse ou autrichien ne sont possibles qu'à l'échelle de ces pays. Il n'est pas imaginable de faire disparaître le poids politique de l'Allemagne. Sa neutralité serait vite plus inquiétante qu'un engagement politique normal ; la tentation serait grande du détestable jeu de bascule entre l'Est et l'Ouest pratiqué par le Reich entre les deux guerres.

Il faut bien en revenir à la conception d'une Europe suffisamment solidaire pour que ne s'y posent plus de problèmes d'hégémonie de telle ou telle puissance. C'était l'idée des pères du Marché commun. La petite Europe que nous connaissons est encore à peu près à la dimension de la petite Allemagne qu'est la R.F.A. Une Allemagne unifiée n'est guère concevable qu'au sein d'une grande Europe, de l'Atlantique à... l'avenir le dira.

Les deux guerres mondiales ont été cruelles pour notre pays, mais leurs suites aussi. Dans les deux après-guerre notre politique extérieure s'est efforcée d'obtenir de l'Allemagne et du monde, en réparations, en territoires ou en garanties, beaucoup plus que ce que le poids spécifique de notre pays et la solidité de ses alliances n'étaient capables de lui assurer. Il a fallu faire marche arrière, progressivement de 1918 à 1932, beaucoup plus rapidement de 1945 à 1948, en laissant le champ libre à des évolutions qui nous échappaient. C'est ce genre d'échecs qu'il conviendrait d'éviter à l'avenir. Si d'autre part la défense du droit fait partie, comme on le dit parfois, des missions de la France, elle est bien justifiée à soutenir en son principe la cause de l'unité allemande. L'envisager sereinement doit aider les Allemand à attendre. Accompagner, le moment venu, un mouvement nécessaire grandira et servira mieux notre pays qu'une politique dite réaliste qui ne correspondrait ni à ses engagements ni à sa vocation.

Une dernière remarque vise à souligner comment dans l'histoire le problème allemand et le problème de l'Europe se répondent. Aux deux niveaux, la même aspiration séculaire à l'unité ; aux deux niveaux, la difficulté apparemment insurmontable à la réaliser par l'abandon volontaire des souverainetés, et la tentation de faire forcer le destin par un conquérant, avec les catastrophes qui en résultent. Décidément, seule la première voie est possible. Proudhon disait que l'Europe, pour se faire, devrait passer par un purgatoire de mille ans.

Pessimiste ? Certainement. Efforçons-nous de le démontrer.

FRANÇOIS-PIERRE BARBÉ.

Union soviétique

Ouverture du procès de M. Alexandre Podrabinek

La série de procès pour délits d'opinion se poursuit ce mardi 15 août, en U.R.S.S., avec celui de M. Alexandre Podrabinek, un jeune ambulancier qui a fait connaître de nombreux cas d'utilisation abusive de soins psychiatriques sur des personnes saines de corps et d'esprit, dont le seul tort était de militer en faveur des droits de l'homme. Les autorités ont choisi de tenir ce procès dans la petite ville d'Elektrostal, à 60 kilomètres de Moscou, et d'en interdire l'accès aux journalistes étrangers.

Le fait d'avoir purgé la peine à laquelle on a été condamné ne suffit d'ailleurs pas en U.R.S.S. pour retrouver la liberté. C'est le cas de M. Alexandre Bolonkine, qui enseignait jadis les mathématiques supérieures à l'Institut supérieur Bauman, à Moscou, et qui avait été condamné en 1972 à quatre ans de camp pour diffusion de samizdat (publications clandestines) et deux ans de relégation. Il a été arrêté sur son lieu d'exil le 20 avril dernier et condamné à trois ans de camp à régime sévère sous une inculpation forgée de toutes pièces. Refusant de reconnaître les méfaits imaginaires qui lui étaient imputés, il a été rossé par des détenus de droit commun.

Le cas Kovaliev

Mme Arina Guinzbourg a lancé à Moscou un appel demandant que « *l'on fasse quelque chose* » en faveur de son mari, Alexandre, condamné le 13 juillet dernier à huit ans de camp à régime sévère pour « *activités antisoviétiques* » et qui, en fait, gérait le Fonds d'aide Soljenitsyne aux prisonniers politiques et à leur famille. Le condamné a fait appel. Or Mme Arina Guinzbourg l'a trouvé au camp où il est détenu vêtu d'un habit de prisonnier, alors que le procès en appel n'a pas encore eu lieu. De surcroît, les autorités pénitentiaires ont rendu à Mme Guinzbourg toutes les affaires personnelles du condamné, y compris ses vêtements d'hiver. Elle n'aura plus le droit de les lui rendre, ce qui implique qu'il passera l'hiver sans vêtements chauds. Le condamné, qui, avant le procès, avait eu droit à un traitement médical en raison de son mauvais état de santé, semble ne plus recevoir les soins voulus.

Le quatorzième congrès international de génétique doit se tenir à Moscou du 21 au 30 août. A cette occasion, le « Comité de défense des biologistes prisonniers d'opinion » a décidé d'intensifier sa campagne en faveur de la libération de leur collègue soviétique M. Serge Kovaliev, détenu dans un camp de travail à régime sévère à Perm. Il a été condamné en 1974 à une peine de sept ans de camp et trois ans d'assignation à résidence pour avoir fait partie du groupe pour la défense des droits de l'homme en U.R.S.S. et du groupe moscovite d'Amnesty International. Le Comité, qui en juin dernier, avait lancé un appel au boycottage du congrès de Moscou, demande au grand public de s'associer à son action en envoyant « *une carte postale au président Léonid Brejnev au palais du Kremlin* » pour réclamer la libération du prisonnier.

Pour sa part, l'académicien André Sakharov a fait savoir que sa femme n'a toujours pas de réponse à sa demande de visa de sortie déposée en février dernier. Mme Sakharov qui a déjà été opéré à deux reprises par un ophtalmologue de Sienne, perd de plus en plus la vue et a besoin de revoir son médecin traitant.

D'autre part, on apprend que le chancelier Kreisky a adressé une lettre personnelle au chef du gouvernement soviétique, M. Kossyguine, pour lui demander d'intervenir en faveur de M. Anatole Chtcharansky afin que l'activiste juif et défenseur des droits de l'homme, condamné le 14 juillet dernier à treize ans de détention, soit libéré et autorisé à s'exiler.

En revanche, M. Izrael Zalmanson, l'un des douze Soviétiques condamnés lourdement en 1970 pour avoir projeté de détourner un avion, est arrivé dimanche 13 août à Vienne après avoir purgé sa peine de huit ans de prison. Son frère Vulf, condamné adns la même affaire, est encore incarcéré, de même que son second frère Shmuel, condamné l'an dernier à dix ans de détention.

Italie

TROIS TERRORISTES, SOUPÇONNÉS D'AVOIR PARTICIPÉ A L'ENLÈVEMENT D'ALDO MORO, SERAIENT INCARCÉRÉS AU CAIRE.

Rome *(A.F.P.)*. — L'enquête sur l'enlèvement et l'assassinat d'Aldo Moro, ancien président du conseil italien, pourrait se déplacer de Rome vers Le Caire dans les prochaines semaines. A la suite d'entretiens à Wiesbaden, avec la police allemande, les juges Ferdinando Imposimato et Rosario Priore, chargés de l'enquête, envisageraient de se rendre au Caire pour interroger trois terroristes suisses, arrêtés par la police égyptienne le 26 avril dernier. Ces trois suspects sont soupçonnés d'avoir participé à l'organisation de l'enlèvement de l'homme d'Etat italien, le 16 mars dernier, par les Brigades rouges.

Le voyage des deux magistrats ne se fera cependant pas avant deux semaines, délai nécessaire pour effectuer les démarches dilpomatiques.

Les juges italiens espèrent obtenir des autorités égyptiennes l'autorisation d'interroger les trois suspects, notamment le journaliste suisse Sergio Mantovani, soupçonné d'avoir eu « *des contacts avec des groupes subversifs internationaux* », selon les indiscrétions rapportées par la presse italienne.

AMÉRIQUES

L'assassin du pasteur Martin Luther King devant le Congrès

Un voile sur un tombeau

Créée sans conviction par un vote de l'assemblée en date du 19 février 1975, la commission d'enquête *ad hoc* de la Chambre des représentants chargée d'exhumer les dossiers de l'assassinat du président Kennedy et du pasteur Martin Luther King est acculée à présenter son bilan. En deux ans d'activités, elle a dépensé plus de 4 millions de dollars en frais de fonctionnement et d'expertise. Elle se retrouve aujourd'hui sans un sou ou plus exactement, avec des dettes. Elle vient de solliciter du bureau de la Chambre une rallonge de 790 000 dollars pour aller « jusqu'au bout » d'un travail qui a entassé des montagnes de procès-verbaux et recoupé des océans d'indices sans pour cela donner l'impression de faire avancer la vérité. On l'a même accusée d'avoir usé de moyens illégaux (écoutes téléphoniques, interception de correspondance) pour aboutir coûte que coûte à l'apparence d'une découverte. Les questeurs de la Chambre ont décidé de mettre son sérieux à l'épreuve. Sa requête ne sera pas étudiée avant la fin du mois. D'ici là, ils auront pu juger sur pièces. Car ces pièces vont être enfin étalées au grand jour. Le lundi 14 août a commencé la série des auditions publiques, au cours desquelles déposeront devant les commissaires les témoins cités à comparaître ou désirant se faire entendre et comprendre.

La vedette de ces séances — à moins d'un contretemps de dernière minute — ne sera personne d'autre que l'assassin du pasteur Martin Luther King, James Earl Ray, détenu au pénitencier de l'Etat du Tennessee, à Brush-Mountain. A cinquante ans, il n'a d'autre perspective que de passer encore une bonne vingtaine d'années derrière les barreaux. Mais il n'est pas un condamné ordinaire : il a pour ainsi dire contresigné sa propre condamnation en acceptant de plaider coupable au terme d'une procédure de marchandage *(plea bargaining)*. C'est une particularité du juridisme américain à laquelle il convient de prêter attention.

Son statut constitutionnel est objet à controverses, puisque le fond de cette procédure revient à éliminer une des garanties les plus sacrées du droit anglo-saxon, celle d'être jugé sur la matérialité des faits par un jury et à conclure un accord direct entre l'accusation et la défense. Comme seul un jury est habilité à prononcer la peine capitale, James Earl Ray a sauvé sa tête en monnayant son aveu contre une peine de quatre-vingt-dix-neuf ans de prison. Il n'y a donc pas eu procès, mais jugement à l'amiable. C'est ainsi que se règlent aux Etats-Unis les trois quarts des poursuites. Sans l'économie de temps et d'argent qui en découle, les tribunaux, déjà débordés, n'auraient plus qu'à fermer boutique. Seulement rendre la justice ce n'est pas s'arranger entre parties adverses. La publicité des débats, surtout dans un pays où règne le culte de la procédure contradictoire *(adversary proceeding)*, qui limite à quelques formalités la procédure d'instruction, si importante en Europe, possède une vertu intrinsèque qu'on ne peut sacrifier sans motifs d'ordre supérieur. Qu'elle soit plus ou moins superflue dans la plupart des délits de droit commun ne prête pas à contestation. Mais même si le crime imputé à James Earl Ray est avéré, n'est-il pas choquant d'avoir traité l'assassin d'un leader noir, prix Nobel de la paix, comme un vulgaire arnaqueur ?

Des révélations ?

C'est un aspect, non minime, de la question : sur le moment il n'a pas ému l'opinion américaine, qui réclamait une sanction stricte, non un cadavre de plus. En outre, le *plea bargaining* évacue, d'une certaine manière, l'inexplicable du crime. C'est un acte de concorde, presque de complaisance mutuelle. Il deviendrait un déni de justice s'il servait à escamoter la recherche de complicités et à étouffer une affaire. Les parties contractantes sont censées y souscrire *en toute connaissance de cause*, et des conséquences qui en dérivent. A la différence d'un verdict émanant des délibérations d'un jury, en effet, la sentence prononcée par la voie d'un *plea bargaining* est pratiquement irréversible. Ne suppose-t-elle pas que les faits sont hors de discussion et que le coupable a choisi de son plein gré un système de défense, certes expéditif mais qui atténue les rigueurs de la loi auxquelles il s'exposait ?

En *théorie*, il peut naturellement ergoter après coup sur chacun de ces mots. Un prévenu sur qui pèsent des présomptions aussi lourdes que celles qui lancèrent le F.B.I. aux trousses de James Earl Ray, que le rayonnement de sa victime désignait à la vindicte générale et que le hasard confiait à un avocat qui, à moins d'être un modèle de désintéressement — autrement dit, dans le contexte américain, une exception, — songeait tout autant aux profits divers qu'il retirerait de l'exploitation sensationnelle des « confessions » de son client qu'à la cause de ce dernier — un tel inculpé est-il en état de « réfléchir mûrement » aux avantages et aux inconvénients d'un aveu négocié ?

C'est ce qu'a essayé de faire valoir Ray en introduisant un recours auprès de l'instance fédérale compétente. En février 1975, celle-ci le déclarait irrecevable. Les attendus de sa décision, longue de trente-huit pages, ne laissent aucun espoir quant aux chances d'une nouvelle démarche en ce sens. La révision forclose, restait l'évasion. Ray s'y connaît : il était « en cavale » d'une prison du Missouri quand il tua le pasteur King. En juin de cette année, il réussit à échapper à ses gardiens à la faveur d'un début d'émeute à l'intérieur de sa prison. Cinquante-six heures plus tard, il y revenait menottes aux mains.

Son apparition sous bonne escorte devant les commissaires, qui pourrait s'étendre sur trois jours, lui fournit le prétoire auquel il lui était interdit de rêver. Encore faut-il qu'il ait des « révélations » retentissantes à faire pour que s'impose la réouverture de son dossier. Jusqu'ici, dans ses confidences à ses visiteurs, Ray s'est plutôt employé « à noyer le poisson » qu'à protester de son innocence. Oui, il a trempé dans l'assassinat de Martin Luther King, mais il n'aurait pas agi seul. D'ailleurs, il n'est pas « prouvé » que ce soit *lui* qui ait tiré sur le héros du mouvement noir... Sur ces deux thèmes, ce laconique est intarissable. Mais quand on lui demande des précisions et des noms, il redevient évasif et fumeux.

Est-ce pour mieux préparer un éclat dans l'enceinte du Congrès ? *Dans une* certaine mesure, son sort et l'avenir de la commission d'enquête sont liés. Car si cette dernière ne peut produire, après trente mois d'« investigations » onéreuses, que l'archi-connu cortège de doutes, de spéculations et de soupçons qui défile chaque fois que l'on revient sur les circonstances des drames de Dallas et de Memphis, elle n'aura plus, elle aussi, qu'à retourner au royaume du silence et des ombres.

ALAIN CLÉMENT.

PROCHE-ORIENT

Iran

JUIN 1977 — AOUT 1978

De la contestation à la violence

1977

JUIN. — Trois dirigeants, les plus connus de l'ancien Front national de Mossadegh, demandent dans une lettre ouverte adressée au chah l'« abandon de la dictature » et la « stricte application des principes constitutionnels ». Ce document, dont la diffusion n'est pas interdite par les autorités, donne le signal d'une cascade de pétitions et manifestes exigeant le respect des libertés fondamentales et l'abrogation des mesures d'exception.

OCTOBRE. — Tandis que la vague de contestation s'étend, des grèves et des manifestations estudiantines se succèdent tout au long du mois dans les grandes universités du pays.

15 NOVEMBRE. — L'arrivée du chah à Washington déclenche une vive agitation à l'université de Téhéran, où les manifestations se poursuivent sans relâche pendant une dizaine de jours. Quarante-quatre étudiants sont arrêtés. Début décembre, la plupart des vingt et une universités sont fermées ou en grève.

7 DECEMBRE. — Création d'un comité pour la défense des libertés et des droits de l'homme.

31 DECEMBRE. — En visite à Téhéran, le président Carter affirme que le chah « partage ses vues sur les droits de l'homme ».

1978

7-9 JANVIER. — Des manifestations dans la ville sainte de Qom en faveur de l'ayatollah Khomeini, chef spirituel des chiites iraniens, insulté par la presse gouvernementale, dégénèrent en émeutes antigouvernementales. La police ouvre le feu sur les manifestants, faisant près d'une soixantaine de morts. L'Iran entre dans une période d'instabilité quasi permanente avec les manifestations de rues violentes qui se renouvellent tous les quarante jours à l'occasion de cérémonies commémorant, suivant la tradition musulmane, les morts des précédentes émeutes.

18 FEVRIER. — A Tabriz, l'armée intervient en force contre les manifestants. Le bilan est particulièrement lourd : incendies de banques, de cinémas, plusieurs dizaines de tués (une centaine selon l'opposition), six cent cinquante arrestations.

17 MARS. — Quarante jours après Tabriz, troubles dans de nombreuses villes, dont Téhéran, Babol, Qazvin, et surtout Yazd.

9 AVRIL. — Une manifestation de soutien au régime rassemble deux cent mille personnes à Tabriz. Création de « comités de patriotes », qui sont autorisés à porter des armes pour « encadrer et organiser la population ».

7 MAI 1978. — Quarante jours après les troubles de Yazd, une nouvelle vague de manifestations est déclenchée, d'abord dans les universités, puis dans l'ensemble du pays. Le 11 mai, pour la première fois, des manifestations antigouvernementales éclatent dans le centre même de Téhéran, où les blindés de l'armée interviennent, occupant le bazar. Le chah ajourne ses déplacements à l'étranger. Le gouvernement annonce qu'« il ne tolérera plus les désordres qui désorganisent le pays depuis six mois » et qu'« il s'opposera désormais aux émeutes et à la subversion ».

7 JUIN. — Tandis que l'agitation antigouvernementale semble marquer un temps d'arrêt, le général Nassiri, chef de la Savak (police politique), est démis de ses fonctions et remplacé par le chef du deuxième bureau de l'armée, le général Nasser Moghadam.

17 JUIN. — Une journée de deuil national se déroule sans incidents à Téhéran et dans sept villes du pays.

22 JUILLET. — De violentes émeutes éclatent à Meched, ville sainte située à 800 kilomètres à l'est de Téhéran : une quarantaine de tués.

30 JUILLET. — Soixante-cinq personnes ont été déférées au parquet à la suite d'incidents survenus à Téhéran à l'issue de services religieux célébrés à la mémoire d'un chef spirituel chiite récemment décédé.

5 AOUT. — Le chah d'Iran assure que les élections de juin 1979 seront « libres à 100 % » et qu'il entend accorder au pays le « maximum possible en matière de liberté politique et de libertés de presse et d'expression, dans les limites de la loi ».

11 AOUT. — Le chah renouvelle sa détermination à « libéraliser » son régime, mais affirme qu'« il frappera d'une main de fer les fauteurs de troubles ».

12 AOUT. — La loi martiale est décrétée à Ispahan à la suite de trois journées d'émeutes, qui, selon l'opposition, ont fait plus d'une centaine de morts. « Le cycle de la violence a recommencé en Iran », titre la presse, qui fait état de nombreuses manifestations et émeutes dans une vingtaine de villes du pays.

AVEC LES COMPLIMENTS DES CHINOIS AU CHAH

Le régime du Chah, que M. Hua Kuo-feng a décidé d'honorer de sa visite après son séjour en Roumanie et en Yougoslavie, au moment où l'opposition intérieure relève la tête, a toujours eu la faveur de Pékin depuis que les deux pays ont établi des relations diplomatiques, en 1971.

L'impératrice Farah et M. Hoveida, alors premier ministre, ont été reçus avec beaucoup d'égards à Pékin, en septembre 1972.

En juin 1973, M. Chi Peng-fei, alors ministre chinois des affaires étrangères, en visite à Téhéran, avait fait l'éloge de la diplomatie iranienne, les deux pays ayant des « points de vues identiques ou similaires » *au sujet des principaux problèmes internationaux. Le ministre avait affirmé le soutien de son gouvernement aux mesures prises par le Chah pour combattre la* « subversion » *et la politique d'expansion de* « certaines grandes puissances ».

Israël

Le gouvernement renvoie au lendemain de la réunion de Camp David l'examen des nouvelles implantations en Cisjordanie

Dans un discours radio-télévisé prononcé à l'occasion de la fondation de son propre parti, le Parti national démocrate, et consacré surtout aux problèmes intérieurs, le président Sadate a déclaré le lundi 14 août : « Je ferai de mon mieux pour parvenir à une paix fondée sur la justice et non à n'importe quelle paix. » « Je ne cherche pas une paix séparée, comme le dit Radio-Moscou et comme le répètent ses perroquets dans le monde arabe », a-t-il affirmé. « Si c'était le cas, j'aurais fait une paix séparée depuis longtemps et je n'aurais pas pris mon initiative. »

A Washington, à l'issue d'une réunion de deux heures de la commission sénatoriale des affaires étrangères, M. Vance a déclaré aux journalistes : « Nous ne savons pas ce qui se passera à Camp David. Nous espérons que des progrès seront faits. » Le secrétaire d'Etat a indiqué que le gouvernement américain se tenait en « contact permanent » avec les autorités israéliennes à propos des « implantations en Cisjordanie et a déclaré : « Notre position est qu'il ne doit pas y avoir de nouvelles colonies. »

De notre correspondant

Jérusalem. — Le conseil de cabinet du lundi 14 août, présidé par le vice-premier ministre, M. Yadin, qui était censé expédier les affaires courantes durant les vacances de M. Begin, a pris la décision de « *geler* » le projet d'implantations jusqu'à l'issue de la conférence de Camp David le 5 septembre prochain. C'est à ce moment-là seulement que l'appel, interjeté par M. Yadin, contre la décision du comité ministériel pour les implantations sera examiné par l'ensemble du gouvernement.

En réalité, la décision de reporter l'application du projet d'implantations a été prise avant le conseil de cabinet de lundi au cours de consultations téléphoniques entre M. Begin, le ministre des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, le ministre de la défense, M. Weizman, et le ministre de l'agriculture, M. Sharon. Ces deux derniers n'ont même pas participé au conseil des ministres. C'est sans opposition que la décision de report a été prise en raison de l'enjeu de Camp David. M. Moshe Dayan a fait valoir qu'un débat sur ces cinq implantations aurait été fort préjudiciable à Israël, dont la position a été déjà suffisamment ébranlée par cette affaire. Tout le monde se souvient de l'impact déplorable des tentatives de M. Sharon de créer de nouveaux « *points d'appui* » dans la région de Rafah (Nord-Sinaï) peu avant la réunion de la commission politique israélo-égyptienne au mois de janvier dernier. Il s'agissait donc d'éviter une réédition d'une manœuvre qui, selon certains observateurs, aurait eu pour objectif délibéré de faire échouer le sommet de Camp David.

Les travaillistes ont accueilli avec satisfaction la décision gouvernementale, tout en critiquant les conditions dans lesquelles elle a été prise. Quant au Mouvement pour le Grand Israël, il a amèrement reproché au gouvernement de « *céder aux pressions américaines* ». Le vice-premier ministre, M. Yadin, dont l'opposition au projet d'implantation — bien qu'exprimée tardivement — a été déterminante dans la décision de « geler » les cinq implantations, a vu, du même coup, son autorité rehaussée au sein de son parti, le Dash. M. Yadin a présenté la décision du gouvernement comme un geste de bonne volonté d'Israël, « *qui devrait contribuer à améliorer le climat des entretiens de Camp David* ».

(Intérim.)

DIPLOMATIE

Les États-Unis et Israël boycottent la conférence de Genève contre le racisme

(Suite de la première page.)

Qualifiant cette résolution d'« *infâme* » (*infamous*), le Congrès avait décidé de ne prendre part à aucune manifestation organisée dans le cadre de la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale dont la présente Conférence est censée constituer l'apogée.

Les neuf membres de la Communauté européenne et des représentants d'autres pays occidentaux seraient prêts d'autre part à quitter la Conférence si elle renonce à son véritable but pour se transformer en une tribune contre l'Etat juif.

Pour éviter sans doute d'autres retraits qui risqueraient de faire échouer la réunion, le secrétariat général des Nations unies s'est gardé, dans les quelque trente documents préparatoires destinés aux participants, de mentionner la résolution anti-sioniste. On lit simplement dans un de ces documents, que « *le droit à l'autodétermination du peuple palestinien a été réaffirmé par l'Assemblée générale dans différentes résolutions* ».

La lutte contre l'apartheid

La presque totalité des débats de cette réunion, qui se prolongera jusqu'au 25 août, sera consacrée à la lutte contre l'apartheid, ce qui risque d'en restreindre la portée. S'il est évident que la politique d'apartheid doit continuer à être catégoriquement et efficacement combattue — notamment par des mesures d'ordre économique, — le danger de voir occultées toutes les autres tragédies dont sont victimes de multiples minorités dans le monde est patent. Il semble acquis, entre autres, qu'il ne sera pas question des persécutions infligées par le gouvernement indonésien au peuple papou et ce en dépit de nombreuses informations faisant état de bombardements au napalm dont sont victimes des ressortissants de cette ethnie.

De même, les minorités des Etats communistes seront, jusqu'à nouvel ordre, ignorées par la Conférence et personne ne semble disposé à évoquer le cas dramatique des Kurdes et celui des Indiens d'Amérique latine. On a cependant pu observer que dans son discours d'ouverture, M. Waldheim, tout en mettant l'accent sur l'Afrique australe où la discrimination « *prend la forme d'un racisme institutionnel que l'Etat impose au moyen de ses lois et autres instruments du pouvoir* », a évoqué, sans les désigner nommément, l'existence d'autres minorités. En outre, la Conférence qui s'est fixé pour objectif l'élaboration de « *mesures concrètes en vue d'assurer l'élimination complète du racisme, de la discrimination raciale, de l'apartheid* », doit se pencher sur le sort des travailleurs immigrés.

Elle a élu à sa présidence M. Mooki Molapo, ministre du commerce et de l'industrie du Lesotho, et désigné dix vice-présidents (Canada, Cuba, Egypte, Ghana, Hongrie, Italie, Pérou, Sri-Lanka, Syrie et U.R.S.S.). Cent trois Etats (quatre-vingt-dix-huit pays membres des Nations unies et cinq autres Etats, dont la Suisse) participent aux travaux de la Conférence.

ISABELLE VICHNIAC.

A travers le monde

Libéria

● **M. WILLIAM TOLBERT**, chef de l'Etat libérien, a relevé de ses fonctions, lundi 14 août, trois ministres ainsi que le directeur de la police auxquels il reprochait leur « *manque d'agressivité et de dynamisme* ». L'un d'eux, M. Levee Moulton, ministre de l'action pour le développement et le progrès, a été démis pour être arrivé en retard lundi au conseil des ministres. Quant à l'une des deux femmes du cabinet, le docteur Abeodu Jones, ministre de la santé et du bien-être social, elle a été révoquée pour ne pas avoir su résoudre les problèmes qui l'opposaient à ses adjoints.

République Sud-Africaine

● **M. MARAIS VILJOEN**, président du Sénat, a été nommé lundi 14 août chef de l'Etat par intérim. Il remplacera le président Diederichs, hospitalisé samedi dernier à la suite d'une crise cardiaque.

Thaïlande

● **DES MAQUISARDS COMMUNISTES** ont pris un poste militaire situé à 110 kilomètres au sud de Bangkok, lundi 14 août, tuant six soldats et en blessant un. C'est la première fois cette année que les guérilleros opèrent si près de la capitale thaïlandaise. D'autre part, des soldats khmers ont franchi la frontière cambodgienne, attaqué des maisons et détruit un camion.

AFRIQUE

BIBLIOGRAPHIE

« Front Polisario - L'âme d'un peuple »

de Ahmed-Baba Miske

Qu'est-ce que le Front Polisario (Front populaire pour la libération de Saguiet-El-Hamra et du Rio-de-Oro) ? Quand et pourquoi a-t-il été créé ? Qui sont ses dirigeants ? Que représentent les Sahraouis et quelle est leur histoire ? Comment se déterminent-ils par rapport au Maroc, à la Mauritanie et à l'Algérie ? Quels sont les multiples enjeux du Sahara occidental ? Quel rôle a joué l'ancien colonisateur espagnol ? Que veulent les grandes puissances et quelles sont les solutions possibles ? C'est à toutes ces questions et à bien d'autres que se pose l'opinion publique depuis qu'a éclaté le conflit de l'automne 1975, que s'efforce de répondre Ahmed-Baba Miské.

Si d'autres livres ont été consacrés à cette région du nord-ouest de l'Afrique en mettant l'accent sur les thèses marocaines, celui-ci est, en revanche, le premier en France à donner le point de vue du principal intéressé : le peuple sahraoui. L'auteur ne s'en cache pas : militant (il est même un des dirigeants du Front puisqu'il est membre du bureau politique) il prononce un plaidoyer. Mais c'est aussi un universitaire (il a enseigné à l'université de Vincennes et a poursuivi des recherches au C.N.R.S.) qui expose les faits et les différentes thèses en présence, quitte à leur donner ensuite son interprétation.

Il lui arrive de révéler au passage plusieurs événements ignorés du public et parfois même des spécialistes. Ainsi précise-t-il par exemple que les revendications de Nouakchott sur le Sahara occidental ont précédé l'accession de la Mauritanie à l'indépendance et sont antérieures à celles de Rabat. Réfutant l'argument selon lequel l'Algérie recherche dans ce conflit un « *couloir vers l'Atlantique* » ou a des visées hégémoniques, il note qu'elle aurait pu facilement réaliser de telles ambitions lorsque, du temps où ils étaient encore amis et alliés, le président Ould Daddah avait proposé au président Boumediène d'unir leur deux pays dans une fédération.

Ancien diplomate (il a été le représentant de la Mauritanie à l'ONU) et ancien journaliste, l'auteur a su donner à son livre un caractère à la fois vivant et didactique dans la mesure où il explique au lecteur occidental peu familier de ces problèmes, l'arrière-plan religieux, social, culturel et politique du Maghreb et du monde arabe pour situer ce conflit au demeurant complexe et dégager ses implications aux niveaux régional et international.

PAUL BALTA.

(*) Editions Rupture, 31 F.

OUTRE-MER

Libres opinions

Les fruits amers de la départementalisation en Nouvelle-Calédonie

par JIMMY OUNEI (*)

LES visites officielles que vient d'effectuer, en Nouvelle-Calédonie, M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, n'ont rien réglé à la crise profonde que traverse notre pays depuis plusieurs années. Les travailleurs calédoniens souffrent du chômage, de la vie chère et de la détérioration sensible du pouvoir d'achat. La politique d'austérité du gouvernement Barre frappe les travailleurs de plein fouet : baisse de 12 % des salaires, et quatre cent cinquante licenciements à la société Le Nickel-Iméral, baisse de l'indice de correction dans la fonction publique, flambée des prix au lendemain des législatives, mutations arbitraires contre les enseignants pour des motifs politiques, telles sont les principales caractéristiques qui permettent de donner une idée de la crise que le patronat et le gouvernement Barre veulent faire payer aux travailleurs.

Le marasme actuel de l'économie calédonienne marque l'échec des plans Barre, l'incapacité de l'impérialisme français, donc du groupe Rothschild à faire face à la crise mondiale du nickel et à l'âpreté de la concurrence, sur le marché mondial, des trusts américains, et particulièrement celle d'International Nickel. Mais pas seulement. La crise actuelle marque aussi l'échec de la politique de départementalisation poursuivie ici par les gouvernements successifs de la Ve République : réforme de 1963 qui abroge la loi-cadre, lois Billotte de 1969, réforme fiscale de 1974 qui favorise l'installation des multinationales et supprime les charges fiscales de la société Le Nickel-Iméral du groupe Rothschild.

*

Le doublement en huit ans de la production du nickel a entraîné la faillite de l'agriculture : 4 % du PIB aujourd'hui contre 16,8 % en 1960. Ce qui implique des conséquences graves pour le peuple kanak, lequel vit essentiellement des produits agricoles. La course aux 80 000 tonnes poursuivie par la société Le Nickel a pour effet le doublement en trois ans de la masse monétaire, le triplement de l'encours au crédit, la venue de quinze mille travailleurs en plus (plus 15 % de la population), ce qui correspond à 8 milliards de francs français d'investissement privés et 2 milliards de francs français de fonds provenant de l'Etat. Ce gigantisme, s'il profite aux actionnaires de la S.L.N. et à la bourgeoisie industrielle locale associée à l'impérialisme français, étrangle et étouffe les travailleurs à qui le régime colonial veut faire payer les frais de la crise.

Le chômage a progressé de 30 % dans la classe ouvrière, alors que l'effectif des cadres s'est accru de 65 % et celui de la maîtrise de 147 % dans cette période. Pire : plus le système colonial accroît ses capacités de production, et de plus en plus nombreux sont les travailleurs kanaks qui vont au chômage, sans être indemnisés. Alors que le nombre des travailleurs d'origine européenne (Français et Caldochs) a progressé de 5 %, celui des Kanaks a baissé de 6 %. Ceci traduit la politique raciste anti-kanake qui sévit en Calédonie sur le marché de l'emploi.

Autre aspect du colonialisme aujourd'hui : l'inégalité dans les salaires. En 1976, si les salaires sont en hausse de 7,51 % dans l'industrie et les mines, ils sont en baisse de 19,5 % dans le bâtiment et les travaux publics ; de 19,42 % dans le commerce, et de 11,23 % dans la fonction publique. L'écart entre le salaire élevé du cadre et celui, insignifiant et insuffisant, de l'ouvrier est de 158 700 CFP dans le bâtiment, 198 312 CFP dans le commerce, 101 959 CFP dans la fonction publique, 111 031 CFP dans l'industrie et les mines. Dans la classe ouvrière, ce sont les femmes qui sont les plus mal payées. Plus particulièrement les « femmes de ménage », dont le salaire varie entre 18 000 et 30 000 CFP par mois. A cela il faut ajouter la misère pour bien des familles kanaks vivant en tribus, dont le revenu mensuel est de 300 francs français par mois.

*

Mais quelles réponses M. Paul Dijoud a-t-il apporté pour résorber la crise ? Rien. Le plan à long terme et celui à court terme qu'il a annoncés ne font qu'accentuer la dépendance économique de la Nouvelle-Calédonie à sa métropole impérialiste. Le prêt de 6 milliards de CFP, étalé sur trois ans, la prise en charge par l'Etat de l'éducation et de la santé au détriment du territoire constituent une étape de plus dans la mise en place du statut politique de départementalisation. Quand on sait le lot d'échecs accumulés par le colonialisme français, par la mise en place de cette politique dans les DOM, on mesure la faillite qui guette l'économie calédonienne.

Plus l'Etat intervient dans notre économie, plus la dépendance s'accroît, sans qu'il soit mis un terme à la fuite des capitaux vers la France et l'étranger ; sans toucher les grosses fortunes coloniales ; sans prendre l'argent où il se trouve, c'est-à-dire dans la poche des patrons et des pillards du patrimoine kanak. Il n'y a donc pas de chance de réduire ici les inégalités sans le renversement du système colonial. Ni la réforme foncière ni la création d'une agence locale d'investissements ne peuvent permettre de redresser durablement le système colonial calédonien en vigueur, et répondre valablement aux revendications du peuple kanak et des travailleurs calédoniens. La réforme foncière, qui a pour seul but de donner l'illusion aux Kanaks qu'ils peuvent faire de bons capitalistes, ne profitera qu'aux gros colons, et non pas au peuple kanak. La solution du problème des terres se trouve dans notre projet de renversement du colonialisme et de construction du socialisme dans notre pays.

D'autre part, l'agence locale d'investissements ne permettra pas d'arrêter la fuite des capitaux et de résoudre la crise que traverse la société Le Nickel-Iméral. C'est ce qu'ont compris les travailleurs du Nickel, toujours en grève.

A la baisse de 12 % de la masse salariale et aux quatre cent cinquante licenciements envisagés par les patrons de la S.L.N. pour faire aboutir leur plan d'assainissement financier, les travailleurs ont usé de leur droit de grève et dit : « Pas de licenciements, par de baisse de salaires, maintien du pouvoir d'achat. » Le refus du protocole d'accord marque l'ampleur de la combativité et de la détermination des travailleurs contre la politique d'austérité du patronat et du gouvernement Barre III.

*

Au cahier de revendications qui exige notamment la démission du conseil de gouvernement et de l'assemblée territoriale, ceux du Nickel viennent d'ajouter la « cinquième semaine de congés pays » tout en poursuivant leur mouvement. Réponse radicale qui désavoue de façon claire l'attitude des centrales syndicales, respectueuses de la paix sociale, qui consistait à dévoyer la lutte malgré la grève générale du 13 juin et la puissante manifestation qui a regroupé environ douze mille personnes dans les rues de Nouméa, soit la moitié des salariés et près de 10 % de la population !

Le soutien apporté par le Palika au mouvement du Nickel rompt avec la passivité et l'inaction des partis de gauche calédoniens. Enfin, la visite de M. Dijoud en Nouvelle-Calédonie est une opération politique, qui consiste à aider le sénateur Lionel Cherrier à la mise sur pied, au plan local, de l'U.D.F. (Union pour la démocratie française). Ce voyage ne change rien ni aux problèmes des travailleurs calédoniens, ni à l'oppression du peuple kanak, ni à la crise du colonialisme dans notre pays. L'association des Kanaks en France et le Foyer calédonien sont solidaires de ceux du Nickel, et dénoncent la mascarade colonialiste de ce voyage officiel.

(*) Président de l'Association des Kanaks en France.

LA SUCCESSION DE PAUL VI

Les « papabili » n'ont jamais été aussi nombreux

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Paul VI enterré, toute l'attention se porte maintenant sur l'élection de son successeur. Les papabili n'ont jamais été aussi nombreux. A mesure que les jours passent, on en découvre de nouveaux. Une vingtaine de cardinaux et peut-être davantage semblent être en mesure d'exercer la charge pontificale. Aucun ne détonne mais aucun ne s'impose. Des dizaines de membres du Sacré Collège semblent être faits sur le même modèle.

On peut y voir le résultat — bon ou mauvais — de la collégialité, c'est-à-dire de la prise en charge commune de l'Eglise par les évêques. Jadis, il y avait des prélats souvent très indépendants, mais pas de corps épiscopal frappé par son homogénéité. Il existe, mais n'aide pas ses membres à émerger.

Ce n'est pas la seule explication : en continuant, treize ans après le Concile, à occuper des postes-clés, les « vedettes » de Vatican II n'ont pas favorisé l'apparition d'une nouvelle génération. Les personnalités qui s'affirment n'appartiennent souvent pas au Sacré Collège. Pour entrer dans ce « club », il ne faut pas être trop marqué. Et quand on y est entré, les prises de position sont mal vues. Le cardinal Suenens, archevêque de Bruxelles, auteur d'une interview retentissante, il y a une dizaine d'années, en sait quelque chose ; à Rome, on ne l'a pas oubliée.

Entre deux feux

Le choix d'un pape serait sans doute plus simple si l'Eglise n'était pas entre deux feux. Elle est dans la situation d'un architecte qui construit sur une terre tremblante. D'une part, elle veut s'adapter à ces secousses et accompagner l'évolution de la société moderne ; d'autre part, elle pense devoir être — ou redevenir — un pilier dans un monde d'incertitude. Dans leur majorité, les cardinaux ont donc au moins une conviction : le future pape doit être un homme ferme sans être fermé.

Diviser le Sacré Collège en deux ou trois tendances (gauche, droite, centre) ne peut être fait qu'avec beaucoup de nuances. Un homme comme le cardinal Hoffner (Cologne) est certainement conservateur en matière d'ouverture à l'Est, mais il ne l'est pas dans d'autres domaines. Il est d'ailleurs établi que les vraies tendances d'un pape ne se révèlent qu'au cours de son pontificat. Qui eût imagié que le cardinal Roncalli, qui aimait le faste et brillait dans les salons, serait devenu Jean XXIII ?

Le Saint-Père éternel

A leur arrivée à Rome, ces jours-ci, plusieurs cardinaux ont déclaré : il ne s'agit pas d'élire un « montinien » ou un « non-montinien », mais un homme de foi. Comment procéder ? Faire d'abord le point sur quelques grandes questions (œcuménisme, sacerdoce, « ostpolitik », etc.) et trouver ensuite le pape qui appliquerait ce programme, n'enchante pas les membres du Sacré Collège. Ne serait-ce pas dégager un courant majoritaire et donc déformer le sens du conclave qui est l'élection d'un homme et non d'une tendance ? Mais, d'autre part, si on se met tout de suite à chercher l'homme sans dégager quelques orientations, on risque de retomber dans la petite politique habituelle.

L'une des grandes questions est celle de l'âge du futur pape. Beaucoup de cardinaux sont persuadés que l'Eglise a besoin d'un pontife jeune et dynamique. Mais ils ont des hésitations. Le pape reste perçu comme un sage, un homme d'expérience. Et pour les électeurs dont l'âge moyen est de soixante-huit ans, un sage peut être difficilement un quinquagénaire. Quant au dynamisme, chacun sait qu'il y a de « vieux jeunes » et de « jeunes vieux ». *La prestation du cardinal Confalonieri*, quatre-vingt-cinq ans, doyen du Sacré Collège, aux obsèques de Paul VI a impressionné tout le monde : pas une faiblesse dans les jambes, pas une hésitation dans la voix.

Les cardinaux ont surtout peur d'un trop long pontificat. Elu à soixante-six ans, Paul VI a régné pendant quinze années ; élu à soixante-trois ans, Pie XII s'est maintenu pendant dix-neuf années ; élu à cinquante-quatre ans, Pie IX n'est mort que trente-deux ans plus tard. Autant dire qu'il est hors de question d'élire par exemple un homme aussi estimé que le cardinal Ribeiro, patriarche de Lisbonne, qui vient seulement d'atteindre la cinquantaine. S'il durait autant que Pie IX, l'Eglise resterait avec le même pape jusqu'à l'an 2014. A une époque où tout s'accélère, c'est quasiment inconcevable. Le cardinal Benelli, archevêque de Florence, a sept ans de plus et figure parmi les *papabili*. Mais sa forte personnalité inquiète d'autant plus qu'il risquerait, lui aussi, de régner longtemps. Une boutade court à Rome : « *Il faut élire le Saint-Père et non le père éternel.* »

Le pontificat à vie est de plus en plus débattu. Tous s'accordent pour reconnaître qu'il confère au Saint-Siège un prestige considérable que n'ont ni le secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises, ni aucun président de la République. On est donc très réticent à limiter par avance la charge pontificale à un mandat de cinq, sept ou neuf ans. Ou même de fixer une limite d'âge rigide qui, dit-on, dévaloriserait le pape, trois ou quatre ans avant qu'il ait atteint la date fatidique. Le conclave n'a d'ailleurs le droit d'imposer aucune règle. Mais l'élu peut se sentir moralement obligé de ne pas rester à son poste trop longtemps ou d'édicter de son plein gré un nouveau règlement.

Parmi les *papabili*, plusieurs vaticanistes pointent sur le cardinal argentin d'origine italienne Eduardo Pironio, cinquante-huit ans, préfet de la Congrégation pour les religieux. L'élection de cet homme ouvert serait un grand événement. Mais le conclave osera-t-il choisir un cardinal jeune *et* étranger ? « *Je crains que ce soit beaucoup pour une seule fois* », dit un jésuite italien tout en reconnaissant que le cardinal Pironio n'est pas tout à fait perçu comme un étranger en Italie.

Attendre la fumée blanche

Le conclave commence le 25 août. Dans les jours qui le précéderont, l'attention devrait se concentrer sur deux ou trois noms, ce qui est impossible pour le moment. Pendant combien de temps faudra-t-il attendre la fumée blanche ? Le règlement prévoit quatre scrutins quotidiens pendant trois jours, puis une pause d'un jour pour débloquer la situation. Ensuite deux séries de sept scrutins séparés par un autre jour de prières et de discussions. Si le pape n'est toujours pas élu, on se concertera alors sur la manière de procéder. Dans la mesure où, d'ici au 25 août, les cardinaux se seraient mis d'accord sur un ou deux noms, les choses iraient vite. Dans le cas contraire, le conclave pourrait, par exemple, durer cinq jours. A la première pause, les électeurs constateraient que s'ils ne se mettent pas d'accord tout de suite, ils ne réussiraient pas davantage trois jours plus tard.

Il est fort possible — mais on ne le dira pas — que le futur secrétaire d'Etat soit pressenti en même temps que le successeur de Paul VI. On évitera, bien entendu, de choisir deux « étrangers ». Mais, contrairement aux fois précédentes, il semble difficile que ce soit deux Italiens. Le secrétaire d'Etat sortant étant un Français (le cardinal Jean Villot), cela apparaîtrait comme un retour en arrière. Si le conclave est réticent à accumuler les nouveautés, il ne pourra, à l'inverse, toutes les refuser.

ROBERT SOLÉ.

TROP VIEUX ?

Regardant les obsèques de Paul VI à la télévision, j'étais fasciné par l'officiant : le cardinal Confalonieri. C'est à lui, doyen d'âge, qu'il revenait de célébrer la messe. Quatre-vingt-cinq ans ! Droit comme un I, la voix ferme, la démarche assurée. On croit rêver en l'entendant énumérer les apôtres et les martyrs du canon romain. Il est là, comme la permanence silencieuse d'une Eglise privée de son chef, mais qui continue, identique à elle-même.

Il ne fera pas partie des cardinaux qui éliront le prochain pape. Trop vieux ! La Constitution apostolique Romano pontifici eligendo *du 1er octobre 1975, confirmant en ce point le Motu proprio* Ingravescentem aetatem *du 2 novembre 1975 dont la valeur canonique douteuse faisait peser une grave menace sur la future élection pontificale, l'exclut du collège électoral. Par contre, il est libre de participer aux congrégations générales qui précèdent le conclave. Etrange procédure !*

Nous aurons donc un pape, régulièrement élu. C'est l'essentiel. Des tâches écrasantes qui l'attendent, la réforme des règles qui gouvernent le collège des cardinaux n'est sans doute pas la plus urgente. Elle n'en demeure pas moins nécessaire.

LOUIS SALLERON.

Vacances romaines

De notre envoyé spécial

Cité du Vatican. — Faire des briques sans paille, voilà à quoi sont réduits les nombreux journalistes qui hantent la salle de presse du Vatican, encore plus déserte que d'habitude en cette veille de l'Assomption qui a vidé Rome de ses habitants.

La pitance donnée à la presse sous forme de bulletins officiels est maigre. La feuille datée du lundi 14 août, qui traite de la *sixième Congrégation générale* du collège des cardinaux, laisse filtrer, comme unique information, la déclaration du cardinal Stefan Wyszinski qui annonce que trois cent mille pèlerins se rendront à pied, le 15 août, de Varsovie à Czestochowa, principal sanctuaire marial polonais, pour demander à Dieu d'accorder son assistance aux cardinaux qui éliront le prochain pape.

Les hypothèses les plus extravagantes se multiplient et les suppositions abondent. Chacun y va de son scénario personnel : il faudra X scrutins pour élire tel papabile étant donnés les forces en présence et les compromis nécessaires.

L'un assure que Radio-Vatican est en train de rechercher les biographies des quelques papes africains de l'Histoire, puisque le prochain sera sans aucun doute le cardinal Bernardin Gantin, ancien archevêque de Cotonou, un autre prouve par A + B que le cardinal Basil Hume, archevêque de Westminster, est le seul choix possible, tandis qu'un troisième révèle, en jubilant, que le 25 août, date du conclave, la lune entre dans une nouvelle phase, donnant ainsi raison à la prophétie de Malachie...

Viva la papessa !

La conférence de presse donnée le 13 août par le comité pour l'élection responsable du pape (*le Monde* du 14 août) a donc été accueillie comme pain bénit par les journaux italiens, dont plusieurs ont titré « *Viva la papessa !* » Refusant de prendre au sérieux le but que s'est donné ce comité, à savoir d'associer toute l'Eglise à l'élection de son chef, ils ont relevé une boutade du Père Greeley qui, à la question « *Etes-vous en faveur d'une femme comme pape ?* » a répondu : « *Ce serait merveilleux ! De toute façon, elle ne pourrait produire un pire gâchis que celui fait par nous autres hommes !* »

De manière plus sérieuse, une phrase du cardinal Giuseppe Siri, archevêque de Gênes, a retenu l'attention des observateurs. Lors de l'homélie qu'il prononça au cours de la messe des novemdiales, le 13 août, il a déclaré : « *Il semble de mon devoir de rappeler à mes vénérables confrères du Sacré Collège qu'il ne suffit pas de dire : « Ainsi pense le Saint-Esprit » en se laissant emporter par la première impulsion irraisonnée sans travailler et sans souffrir.* »

Cette remarque d'un des chefs de file de la tendance la plus conservatrice du Sacré Collège est généralement interprétée comme une invitation aux cardinaux à se mettre au travail sans se fier à la seule inspiration du Saint-Esprit pour trouver le candidat de compromis qui ralliera le plus grand nombre de suffrages. On peut penser toutefois que les cardinaux *n'avaient pas* besoin de cette exhortation pour mettre à profit leurs « vacances romaines » avant de rentrer en conclave dans dix jours.

ALAIN WOODROW.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

L'héritage d'un héritier

« *Pourquoi se masquer la vérité ?* demande Georges Suffert. *La mort de Paul VI n'a pas réellement bouleversé la sensibilité des hommes de ce temps.* » Cette relative indifférence n'est due, selon l'éditorialiste du *POINT* ni à la personne du pape défunt ni à l'Eglise elle-même, mais à « *une sensation plus vague et peut-être, à long terme, plus dramatique pour l'Eglise : elle est là depuis deux mille ans, mais le monde semble s'en passer fort bien* ».

Voilà qui justifie, en apparence, la démarche des catholiques qui souhaitent ouvrir l'Eglise au monde. C'est cette perspective qu'exprime notamment *TEMOIGNAGE CHRETIEN*. « *Paul VI ne fut ni le grand réformateur ni le pape des changements radicaux et des révolutions en profondeur que demandent, sans doute, l'Eglise en cette fin de siècle et ce monde en pleine mutation. Il fut, néanmoins,* écrit Georges Montaron, *l'artisan consciencieux, tenace et courageux de multiples réformes, le pape qui sut accomplir des gestes significatifs afin de préparer le nouveau visage de l'Eglise. Les intégristes ne se sont pas trompés sur ce point. Même au-delà de sa mort, ils continuent de combattre Paul VI et son œuvre* ».

C'est en effet, à première vue, l'attitude d'*ASPECTS DE LA FRANCE*. Mais l'hebdomadaire de l'Action française distingue, sous la plume de Michel Fromentoux, « *deux hommes en Paul VI : le pape et le démocrate chrétien* ». Le premier, écrit-il, a « *gardé dans son intégrité le contenu de la foi. Mais, hélas,* ajoute-t-il, *bien souvent le démocrate chrétien passait au premier plan, et alors il était guidé par le souci de ne pas heurter de front la mentalité contemporaine : c'est ainsi que, très ferme — répétons-le — sur la vérité, il a toléré, voire approuvé, bien des libertés dans l'expression, ou plutôt l'adaptation des formes d'expression de la vérité* ».

Mais cette opposition se résout dans l'harmonie des vertus qui, selon Alain des Masery, animaient Paul VI. Homme de « *foi profonde* », écrit-il dans *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité, Paul VI « *maintenait ferme le gouvernail* » ; homme d'espérance, il ouvrit à l'Eglise « *les chemins du renouveau* » ; homme de charité, « *sans doute sa plus grande souffrance était-elle de ne pouvoir donner plus que sa vie pour que cessent les déchirements et luttes fratricides, au sein de l'Eglise certes, mais, plus largement, de par le monde* ».

Robert Serrov, dans *PARIS-MATCH*, estime qu'à « *ce pape d'une haute culture, d'une bonne volonté indéfectible, ouvert à tout dialogue* », il manquait « *cette étiquette qui fait les meneurs d'hommes, les véritables chefs* ». Hébert Roux, ancien observateur au concile, admet, dans *REFORME*, que Paul VI « *fut sans doute souvent décevant* ». Mais il ajoute : « *Je souhaite pour ma part que l'Eglise catholique qui, dans quelques jours, devra reconnaître et recevoir un nouveau conducteur spirituel et avec elle, toutes les autres, dont les nôtres de la Réforme, qui sont en quête d'une authentique communion entre elles dans le Christ Jésus, n'aient garde d'oublier l'exemple et le témoignage de cet homme humble, faible, courageux, dépourvu de tout triomphalisme, qui fut le pape Paul VI.* »

Courageux, Paul VI le fut au moins en deux occasions, note Alain de Penanster dans l'*EXPRESS*. Il a maintenu et même prolongé le concile convoqué par Jean XXIII, prenant ainsi le risque que s'ouvre une « *période de troubles* », et il a institué le synode des évêques. « *Les conférences épiscopales nationales ou régionales sont nées et ont acquis un certain pouvoir. Le démocrate Paul VI en a été le témoin plus que le maître. Il a sciemment orienté la papauté de la monarchie absolue vers un début de monarchie constitutionnelle. Au-delà des gestes spectaculaires, cette évolution apparaîtra importante aux historiens* », note Alain de Penanster.

Ainsi, Paul VI n'a pas été seulement le successeur de Jean XXIII, mais aussi son exécuteur testamentaire. L'héritage qu'il laisse à son tour paraît bien lourd à Jacques Duquesne, qui écrit dans *LE POINT* : « *La crise de l'Eglise, dont on parle tant, est au premier chef leur crise, une crise du clergé. Il était fatal que les permanents, les hommes de l'appareil, soient les premiers frappés, les premiers atteints dans cette confrontation avec l'athéisme. Il est logique que leurs doutes, leurs hésitations, les comportements surprenants que certains adoptent parfois aient pour effet de tarir le recrutement sacerdotal. (...) C'est peut-être la plus grande hypothèque qui pèse sur l'avenir de l'Eglise.* »

De cette « *confrontation avec l'athéisme* », *LUTTE OUVRIERE* (trotskiste) retient l'effort de l'Eglise pour « *s'adapter au minimum au monde moderne* ». « *Cela a engendré bien sûr,* note Dominique Léger, *quelques mésententes, quelques conflits avec les membres les plus traditionalistes de l'Eglise, car il est effectivement difficile pour une institution aussi rétrograde de vouloir rajeunir. Mais cela a été considéré par l'immense majorité d'entre eux comme une nécessité pour garder l'influence qu'ils avaient encore sur les populations croyantes. Et l'Eglise n'en continue pas moins à prêcher la soumission et à maintenir tous les exploités qui y sont sensibles dans l'espoir illusoire d'un au-delà meilleur faute de pouvoir être heureux dans ce monde.* »

Mise au défi par le siècle, l'Eglise ne s'y serait ouverte que pour mieux le dominer ? Mais n'est-il pas dans sa nature d'agir ainsi ? C'est ce qu'affirme Maurice Clavel, qui écrit dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR* : « *Le geste par lequel se fonde et se refait sans cesse l'Eglise, l'Eucharistie, n'est pas programmé par le Christ, mais déjà, dès avant sa mort, réalisé dans la Cène. L'Eglise a commencé avant même la Passion. Il n'y a pas de bout à bout, de suture, de dégradation. L'Eglise est Dieu sur la terre, c'est-à-dire infusée dans notre chair et dans nos péchés, pour le pardon. L'Eglise est une putain que le Christ réépouse tous les jours, disaient les Pères...* »

Courtisane, épouse ou veuve, l'Eglise cherche un Père. Plusieurs hebdomadaires citent les noms des *papabili* généralement reconnus, mais ils se gardent de tout pronostic et rappellent le dicton : « *Qui entre pape au conclave en sort cardinal.* » — P. J.

POINT DE VUE

Paul VI et le monde du travail

par
FRANCIS BLANCHARD (*)

CERTAINES personnalités jouent un rôle essentiel dans l'*histoire des peuples. Leur apparition* rend les hommes conscients des objectifs qu'ils poursuivent et les provoquent à s'unir. Leur disparition risquerait de créer le désarroi s'ils ne trouvaient en eux-mêmes les raisons de poursuivre leur marche.

Ainsi en est-il avec le décès de Paul VI, puisqu'il prive l'ensemble des mouvements sociaux d'un témoin privilégié des problèmes nouveaux qui se posent aujourd'hui au plan international.

Lorsque le pape défunt s'adressa aux représentants des Etats, assemblés au palais des Nations unies à New-York, il se présenta à eux comme un « *expert en humanité* ». Le mot surprit. Il était juste, pourtant, puisque Paul VI, du fait de sa position mais aussi de sa formation et, disons-le, de son ascèse, a saisi l'effort des hommes dans ce qu'il a de collectif pour aspirer à une humanité plus juste, comme aussi les obstacles qu'ils rencontrent sur leur route pour y arriver ; cette mission, il la concevait incarnée dans le monde. Telle est l'impression que m'a laissée le dernier entretien que j'ai eu avec lui. Se voyant comme le « collaborateur » d'une institution mondiale, il me répétait à l'envi : ayez des perspectives à long terme, soyez prophète, soulignant ainsi une double *préoccupation*, celle de l'avenir et celle de l'esprit dans lequel il convient de l'aborder.

Il me semble, avec le recul, que le pape considérait trois problèmes comme devant l'emporter sur tous les autres d'ici à la fin du siècle

1) LA SIGNIFICATION DU TRAVAIL.

On sait que ce thème lui était particulièrement cher, et c'est sans doute afin de ne pas laisser échapper l'occasion de l'aborder devant le « Parlement du travail » qu'est la conférence annuelle de l'O.I.T. (Office international du travail) qu'il accepta de se rendre, en 1969, à Genève, en dépit de lourds engagements *qu'il avait déjà contractés*. Toutes les sociétés sont affrontées au défi que pose à l'homme le triomphe de la technique en cette fin du vingtième siècle. Il lui faut, en effet, réorganiser la société pour que « *dans le travail ce soit l'homme qui soit premier* », qu' « *il demeure le maître et en domine l'évolution* ».

2) LE PROGRES DES PEUPLES.

Les problèmes actuels du travail ne peuvent être résolus sans une « volonté commune » des peuples forts de créer, avec les peuples faibles, un « *véritable droit international du travail* » « *à l'échelle des peuples* ». A la loi d'airain de la concurrence et de la recherche du profit doivent se substituer de nouvelles pratiques et de nouveaux types de relations qui permettent à « chaque homme » — comme à chaque peuple — de se développer par son travail, de grandir en humanité, de passer de « *conditions moins humaines à des conditions plus humaines* ». Tel est l'objectif à long terme que les institutions internationales doivent promouvoir au cours des générations à venir.

3) LES DROITS DE L'HOMME.

Ici encore, Paul VI a proposé des orientations fondamentales. Si l'on relit son message à la conférence des droits de l'homme de Téhéran, on voit que son regard va au-delà de l'affirmation et de la défense des droits formels et individuels des travailleurs.

Il affirme la nécessité de créer au plan international des mécanismes capables de les promouvoir et d'en assurer le respect.

***

Certains jugeront, peut-être un peu rapidement, que ses vues appartiennent maintenant au patrimoine commun de l'humanité ; mais elles restent trop souvent dans le domaine des bones intentions. L'originalité de Paul VI vient surtout de la conversion qu'il attend de chaque homme et de chaque peuple *et du rôle* « *prophétique* » qu'il assigne *ici* aux institutions internationales dans lesquelles *il* voit le creuset d'une nouvelle *mentalité internationale*. Deux dispositions lui paraissent aussi fondamentales

● LE DIALOGUE : Paul VI a prêché l'exemple, il ne s'est jamais enfermé dans les limites de son Eglise, il a toujours cherché à connaître les autres et à partager leurs soucis et leurs aspirations ; son appui aux institutions internationales venait de sa conviction profonde qu'elles sont, pour de longues années, le lieu où se manifeste le mieux « *le signe des temps* », et qu'elles sont une structure politique nécessaire dans un monde qui se veut un. Aussi ne cachait-il pas sa souffrance de voir des intérêts particuliers ou nationaux se retirer du dialogue constructif, porter atteinte à la solidarité des peuples et retarder la marche de l'humanité vers l'unité.

● L'ETHIQUE : le mot est aujourd'hui dévalué en Occident où nombre de gens se dérobent aux « conversions nécessaires ». Paul VI a peut-être été le pape moderne le plus préoccupé par les problèmes de morale, non pas au sens de la casuistique, mais de l'incarnation des valeurs... Pour lui, toute action sociale, économique ou politique a une dimension éthique, c'est-à-dire religieuse. Tout accord ou désaccord sur des mesures pratiques à prendre traduit une volonté de l'homme. Comme il le rappelait aux délégués travailleurs, employeurs et gouvernementaux à la conférence internationale du travail, « *le social doit vaincre l'économique* » (Albert Thomas) et il assignait alors comme tâche éducative fondamentale à l'O.I.T de découvrir toujours mieux ce que requiert le bien des travailleurs, d'en faire prendre peu à peu conscience et de le proposer comme un idéal : « *Bien plus,* ajoutait-il, *pour marquer le caractère réaliste et irremplaçable de l'action de l'O.I.T., vous le traduisez en de nouvelles règles de comportement social qui s'imposent comme des normes de droit.* »

Ceux qui ont vécu la journée du 10 juin 1969 à Genève restent marqués par la vision qu'ils ont eue de l'accord profond entre les représentants du monde du travail et le pape Paul VI. Ils sont convaincus que l'aspiration indélébile des peuples à la paix rend réaliste leur lutte en faveur de l'avènement d'une véritable communauté entre les hommes.

(*) *Directeur général du Bureau international du travail.*

LES DERNIERS INSTANTS DU PAPE

Rome (*A.F.P.*). — Le récit des derniers instants de Paul VI vient d'être révélé. On indique de bonne source que, dès 18 heures, le 6 août, le pape était pris d'étouffement, par suite de l'aggravation de son œdème pulmonaire. Il se leva, néanmoins, quelques minutes pour recevoir la communion sous les deux espèces, *puis le sacrement des* malades, en présence du cardinal Villot et de son petit-neveu, Marco Montini.

« *Mais est-ce la nuit ?* », demanda le pape. Puis il fit un effort pour reprendre, d'une voix de plus en plus faible, le *Pater Noster*, s'arrêtant à « *qui es in cœ...* ».

Après avoir fait un adieu de la main, il expira. A ce moment précis, le réveil de sa table de chevet sonna d'une manière stridente dans la chambre silencieuse. Il marquait 21 h. 40.

Le Monde

société

Un soir, une nuit, une vie à Cabourg

Le long de la digue prolongée, un autre Cabourg s'est édifié. La lumière normande est cruelle à ce Port-Grimaud absurde, dépaysé et fatidique. Mais le Cabourg ancien, le Balbec de Proust, est resté le même. Il a si peu changé, autour du Grand-Hôtel lui-même inaltéré, que les plus anciennes cartes postales de ma collection se superposent, détail à détail, aux images d'aujourd'hui.

Promeneuses aux robes surannées et changeantes, déjà, d'une série à l'autre de ces photographies, tailles plus ou moins hautes, jupes plus ou moins évasées, corolles épanouies puis refermées, larges chapeaux soudain plus discrets, une seule Belle Epoque dans notre oublieuse mémoire, mais les modes ne cessent de changer.

Promeneurs dont l'élégance, *alors douteuse*, est *pour nous*, avec le recul, celle de leur temps. Equipages auxquels s'ajoutent, avant de les remplacer, des automobiles d'un autre âge. Prestiges, vestiges, ombres, ombrelles, soleils. La même balustrade le long de la digue, les mêmes cabines de bain. Ce que le narrateur appelait déjà, en y mettant des guillemets, « la vie de bains de mer » a moins changé qu'on ne croit. Ces cartes postales ressuscitent une réalité que nous trouvons à la fois transfigurée dans l'imaginaire proustien et désensorcelée, mais non défigurée, dans ce qui en subsiste aujourd'hui.

Point trace, ici, de Ribourel ou de Merlin. Un seul promoteur, Marcel Proust, qui a créé non seulement Balbec, mais le Cabourg où nous ne nous lassons pas de les chercher, auteur et narrateur.

Décor intact, où réapparaissent à la fois les belles dames de Proust et de mes cartes postales. Décor vide mais parce que planté avec exactitude, propice aux résurrections. Tout est là, de ce que je ne vois de nouveau qu'en moi-même, comme au moment de mes lectures de Proust qui, lui-même, après l'avoir observé dans sa réalité brute, l'avait imaginé et recréé. Cabourg, toujours, fut aussi décevant, Balbec l'ayant, à Cabourg même effacé.

∴

Bruno Coquatrix, maire de Cabourg, a partiellement redonné vie au Grand-Hôtel, propriété de la municipalité. Salons restaurés avec goût, coquilles où c'est moins la mer proche dont nous entendons le frémissement que le ressac du passé, rumeurs des conversations abolies, vagues heureuses des orchestres d'autrefois et de toujours.

Malheureusement, faute d'une clientèle assez nombreuse, la grande salle à manger a été fermée, que je regarde, immense et vide, à travers une porte vitrée. Scène désertée, où les ombres de Mme de Villeparisis, du bâtonnier de Cherbourg, du premier président à la cour de Caen, de Mlle de Stermaria, dansent en silence un ballet invisible.

« Aimé, cela me semble tout à fait recommandable le petit poisson que vous avez là-bas ; vous allez nous apporter de cela, Aimé, et à discrétion. » Ainsi le bâtonnier commente-t-il à jamais le menu, tandis que d'autres habitués *« trouvaient que le phénomène international du Palace, implanté à Balbec, y avait fait fleurir le luxe plus que la bonne cuisine »*. Ce qui n'est plus vrai aujourd'hui. Côté ville, un petit restaurant à la chair exquise et au personnel jeune, proustien et attentif, a remplacé dans l'hôtel même la vaste salle *« habituellement combie »*.

Volontiers, comme *la* grand-mère du narrateur, nous aurions discuté les prix si nous n'avions tenu à passer au moins une nuit au Grand-Hôtel. Le lift a disparu, mais *« la boîte de joujoux »* de l'ascenseur est toujours là. Nous rencontrons dans les couloirs des jeunes filles d'étage, saines, drues, rustres, campagnardes et robustes comme celles qu'ici même y croisait Marcel Proust. Notre chambre, au troisième, est peut-être l'une de celles où il vécut. Non point celle de son premier séjour, *« belvédère situé au sommet de l'hôtel »*. Mais, plus tard, semble-t-il me souvenir, l'auteur du *Temps retrouvé*, qui ne voulait personne au-dessus de sa tête, avait loué au-dessus de son appartement du troisième une chambre de courrier.

∴

De notre fenêtre, il me semble voir, là où il n'est plus, le kiosque à musique d'autrefois, où le narrateur entendait le Prélude de *Lohengrin* et l'ouverture de *Tannhauser*. Je le regarde là exactement où il était, je suis sûr de ne pas me tromper, alors que jamais je ne le vis photographié de l'endroit où je me trouve, chambre dont je retrouve la fenêtre sur mes cartes postales.

Comme si j'avais vécu dans cette pièce, déjà. Comme si j'étais un acteur et non plus seulement un lecteur de cette *Recherche du temps perdu* dont nous sommes tous les autres, les témoins, dans la mesure où non seulement nous y reconnaissons l'indicible que nous ne savions dire, mais aussi où ce texte fait partie de notre expérience la plus personnelle, intégrée à notre être même.

Sur la digue, une jeune fille traînait sa bicyclette. J'avais déjà vu, lu cela quelque part.

CLAUDE MAURIAC.

JUSTICE

APRÈS LES CHATS LE RAT...

Une Française, domiciliée à Verdun (Meuse), Mme Marcelle Frémin, cinquante ans, a été condamnée, lundi 14 août, à 750 livres sterling d'amende (plus de 7 000 F) pour avoir enfreint la législation antirabique en introduisant en Grande-Bretagne son rat mascotte « Mirabelle ». Cette sanction, décidée par le tribunal de Petworth (Sussex), est l'une des plus sévères jamais infligées pour ce genre de délit. Les amendes peuvent cependant atteindre *10 000 F par personne.* Récemment, trois touristes français avaient été condamnés, au choix, à une amende de 5 000 F chacun ou à une peine de prison d'un mois. Les trois jeunes gens n'ayant pas suffisamment d'argent sont actuellement incarcérés (*le Monde* du 10 août).

Quant à Mme Frémin, elle devait rentrer au début de cette semaine en France. Les autorités anglaises avaient pris les mesures nécessaires pour lui remettre l'animal à Newhaven, en indiquant qu'il revenait désormais aux autorités françaises de décider si la rate pouvait être réemportée en France. Mme Frémin a reconnu savoir qu'elle était en infraction, mais, *« comme elle* (la rate) *ne se promenait pas partout, je pensais que cela n'était pas bien gênant »*, a-t-elle dit. L'animal avait été caché dans la boîte à gants de la voiture.

Le consulat ne paie pas les amendes.

A la suite de l'information parue dans *le Monde* du 10 août selon laquelle, faute de pouvoir payer une amende de 1 500 livres (12 750 francs), trois jeunes Français qui avaient introduit clandestinement deux chats en Grande-Bretagne au mépris de la très sévère réglementation sur la prévention de la rage, ont été emprisonnés, le consulat de France à Londres nous a fait parvenir ces précisions :

Le consul a tenté sans succès de contacter les familles des trois jeunes gens qui sont, apparemment, parties en vacances sans laisser d'adresse.

Les autorités britanniques avaient mis vingt-quatre heures en garde à vue MM. Patrick et *Dominique Lacroix et Mlle Mo*nique Falcoz-Vigne, pour leur permettre de s'acquitter de leur amende. Celle-ci — qui reste payable — n'ayant pas été versée, les deux jeunes gens ont été transférés à la prison de Holyhead, la jeune fille à celle de Canterbury. Le consulat précise qu'il ne dispose d'aucun budget pour payer des amendes infligées à des nationaux qui se sont mis en contravention avec les lois britanniques.

Suicide d'un magistrat.

M. Jean Noguès, premier juge d'instruction au tribunal de Bordeaux (Gironde), s'est donné la mort à son domicile en se pendant. Le corps a été découvert lundi 14 août. On ignore les raisons de ce drame qui ne serait pas dû à des causes professionnelles. M. Jean Noguès était âgé de quarante ans. Il était marié et père d'une fillette âgée de cinq ans. Sa famille était en vacances au moment du drame.

● *Un restaurateur de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie)*, M. Pierre Dupraz, trente-huit ans, a été inculpé, lundi 14 août, de tentative d'homicide volontaire et écroué à la maison d'arrêt de Bonneville, pour avoir blessé à coups de couteau M. André Cadoux, vingt-huit ans, qui, accompagné de deux complices, lui avait fait signer, sous la menace, une reconnaissance de dette. Après la signature, le restaurateur, s'était saisi d'un couteau et avait frappé à plusieurs reprises M. Cadoux pendant que les complices de ce dernier prenaient la fuite. Hospitalisé, M. Cadoux a été placé en garde à vue.

En Colombie

70 000 HECTARES SERAIENT CONSACRÉS A LA CULTURE DE LA MARIHUANA

De notre envoyé spécial

Bogota. Quelque 70 000 hectares de terres sont actuellement semées de marihuana dans les départements colombiens de la Guajira, du Magdalena et du Cesar, au nord-est du pays, près de la frontière du Venezuela. Autour de Riohacha, la capitale de la Guajira, la région la plus touchée, on compte quelque cinquante aéroports clandestins, d'où la marchandise est emportée vers le nord, principalement à destination de la Floride.

Telles sont les principales conclusions d'un rapport élaboré par le procureur général de la nation, M. Jaime Serrano, et rendu public à Bogota le 12 août. C'est la première fois qu'un document officiel colombien, évaluant l'importance du trafic de drogue dans le pays, est publié. L'initiative en revient au nouveau président, M. Julio Cesar Turbay, qui avait promis dans son discours d'investiture des mesures draconiennes contre le trafic.

Le document a été élaboré après qu'une commission dépendant du procureur eut survolé en hélicoptère pendant deux jours les zones touchées. Selon M. Serrano, la quantité de marihuana qui peut être cultivée sur 70 000 hectares représente une valeur annuelle de 426 milliards de pesos (37 pesos équivalent à 1 dollar), soit le budget national colombien durant quatre années consécutives. Le procureur a annoncé qu'un nouveau plan avait été élaboré pour lutter contre ce trafic, et qu'un accord allait être signé prochainement à ce sujet entre les gouvernements colombien et américain. — T. M.

ANCIENNE INSTITUTRICE AUTEUR D'UN BEST-SELLER

La vieille dame indigne de Val-des-Prés

De notre envoyé spécial

Val-des-Prés (Hautes-Alpes). — « Si je la voyais, je lui ferais les cornes devant tous les gens ! » *Il en tremble, et le temps orageux n'y est pour rien. Là-haut, les boules de nuages noirs qui se vautrent sur l'Enrouyée, la montagne rouillée par cette ocre que l'on utilisait jadis pour marquer les moutons, le pressent pourtant de retourner ramasser le foin. Sa rage vient d'ailleurs. Du dedans. Elle a pris possession de lui, comme de son « conscrit » de soixante-dix ans qui ne mâche pas ses mots lui non plus :* « Elle mériterait qu'on la pende par les cheveux. » *Comme de ce jeune de vingt et un ans :* « Ce qu'elle a fait, c'est dégoûtant. » *Comme de tout le village ou presque.*

Depuis quatre mois que le livre d'Emilie Carles (1) est paru (le Monde daté 19-20 mars), depuis qu'il est vendu par le libraire qui parcourt en camionnette la vallée de la Clarée, depuis qu'il s'affiche aux étalages de Briançon, depuis qu'Emilie s'est montrée à la télévision, a parlé à la radio et aux journaux, Val-des-Prés n'est plus le même. Les trois cents habitants de ce village des Hautes-Alpes serrent les poings comme lorsqu'ils entendent gronder l'avalanche, en hiver, au-dessus du pont de la Draille, en montant vers Névache.

C'est qu'elle n'y est pas allée de main morte, Mme Carles ! Elle avait eu beau prévenir, dans sa préface, qu'elle ne prise guère la soupe fade, et qu'à l'oseille, la doucette et la tétragone, elle se plaît à mêler l'ail et le chardon, sa soupe aux herbes sauvages a pris, pour ses compatriotes, la saveur amère d'une soupe à la grimace.

Non qu'elle raconte des choses fausses au fil des trois cent vingt pages où vivent et meurent sa mère foudroyée, son père qu'elle embrassait deux fois par an, une de ses sœurs en couches, une autre internée, un beau-frère à la guerre, un frère dans un camp de prisonniers le 11 novembre 1918, un autre noyé, sa petite fille tuée par un camion militaire, et son mari Jean Carles, « pacifiste », et Armand le fromager. Et tout un village venu d'un vieux temps, qu'elle appelle le Moyen Age, d'où elle veut le tirer, elle, l'institutrice, fille de paysans, née avec le siècle.

Du vrai donc, bien que parfois les avis se partagent. Par exemple quand elle évoque « cet inconscient, père de vingt-trois enfants », son fils, *aujourd'hui, n'en démord pas : ils n'étaient que... dix-huit. Quelqu'un en a cependant compté vingt-deux.* Allez savoir !...

L'ignominie d'Emilie es td'avoir fait parler les morts. Et eux, « ils ne peuvent pas se défendre ». Elle a réveillé de vieilles histoires que personne n'avait oubliées, mais que tout le monde voulait tenir enfouies. Cette peine des temps anciens où le vin et l'amour tenaient lieu de « distractions », *ces brouilles de voisins et de familles, ces morts suspectes, ces pendaisons dissimulées, ces élections truquées...* « On voudrait que ces choses-là soient éteintes, et elle, elle a tout fait remonter à la surface. » *Emilie-la-mémoire a soufflé sur des fantômes de poussière. Au lieu de se volatiliser, ils ont repris vie. Des jeunes, alors, ont* questionné : « Tu ne m'avais jamais dit que le pépé était un coureur de jupons ? »

Comme l'affaire Dominici

Au début, pourtant, la fierté avait habité Val-des-Prés. « On était content d'avoir un écrivain dans le village. » *Jusqu'au jour où quelqu'un ouvrit le livre et y mit le nez. De ce moment,* Une soupe aux herbes sauvages *circula sous le manteau comme un samizdat. Chacun mâchait le passage où il croyait voir érafler l'un des siens. Bientôt, une pétition courut. Ils tentèrent de faire saisir le livre. Consultés, messieurs les avocats de Briançon,* « et même de Grenoble » *déconseillèrent le procès : Emilie avait eu la sagesse de changer les noms ; elle ne pouvait être poursuivie.*

Bientôt, Val-des-Prés s'abandonna au soupçon. Un douanier à la retraite en est convaincu : « Ça fait comme l'affaire Dominici. » *Tous ces mots jamais prononcés, ce tissus de suspicions et de railleries enseveli dans l'inconscient collectif du village, comment supporter de les voir formulés et portés haut à la lumière ? Certaines familles ont repris leurs distances à l'évocation des brouilles lointaines. La plupart se rejoignent, soudées dans la réprobation.*

Emilie Carles trouve grâce, quand même, aux yeux de quelques natifs du pays. Une amie de soixante-quinze ans lui est restée fidèle : « Je languis qu'elle revienne. Si elle ne remonte pas à Val-des-Prés, j'irai dans une maison de retraite... » *Une jeune étudiante analyse :* « Les gens d'ici n'ont pas cherché à comprendre le témoignage d'Emilie, ce qu'elle a voulu dire. Ils n'ont retenu que leurs histoires personnelles. » *Un homme dont les grands-parents étaient assez robustes pour boire — rapporte le livre — l'eau-de-vie au tonnelet, fait la part des choses :* « Emilie a voulu combattre l'alcoolisme et le fait que les gens sans instruction étaient à plat-ventre devant les « pontes ». Elle a bien fait de lutter pour ça. » *Puis il ajoute :* « Les habitants de la vallée ne se souviennent plus comme la vie était dure autrefois. »

C'est peut-être à cause de cet « oubli » qu'ils jettent l'anathème sur un livre qui voudrait leur remémorer l'injustice passée. Qui leur apparaît lui-même injuste, car il donne la fortune à son auteur, sans effort comparé à celui de leurs pères qui transportaient le foin dans des « bourrats » sur la tête.

Dans leur aveuglement, ils refusent de voir l'évidence : quand on n'est pas né à Val-des-Prés, quand derrière les noms d'Auguste, Armand, Félicie on ne met pas le visage, mais seulement un visage, le livre d'Emilie Carles est traversé par un torrent de tendresse, de gravité, et de sérénité.

Les vingt touristes qui s'arrêtent, chaque jour, cet été, devant « Les Arcades », la maison des Carles à Val-des-Prés, l'ont compris. Le livre sous le bras, ils demandent où est Mme Carles, espèrent une dédicace, puis vont faire un pèlerinage, de tombe en tombe, au petit cimetière attaché à l'église.

Pendant ce temps, Emilie sent venir l'hiver, dans sa chambre d'hôpital, à Briançon. Entre deux toux, elle jette un œil sur le bouquet où des arnicas, des lys martagon et des sauges bleues se frôlent comme au bord des eaux jade de la Clarée. « L'évolution, ça se fait lentement », *murmure Emilie. Elle craint de n'avoir pas encore été entendue. Elle répète :* « Lentement... »

CHARLES VIAL.

(1) *Une soupe aux herbes sauvages*, par Emilie Carles. Editions Jean-Claude Simoën, 322 pages, 46 F.

SPORTS

VOILE

Les Anglais favoris de la Half Ton Cup

Déjà premier de la course de *l'Aurore* en 1973, Gilles Le Baud vient de remporter à nouveau cette compétition difficile, dont le niveau s'élève chaque année. *Les dix premiers concurrents au* classement général — sur trente à l'arrivée — avaient précédemment participé à l'épreuve et trois d'entre eux y avaient triomphé. Parmi les mieux classés, on remarque plusieurs Bretons d'une trentaine d'années. Gilles Le Baud, bien sûr, qui dirige, à Vannes, le chantier Kelt Marine, qu'il a fondé et dont l'activité se développe : aux voiliers de croisière de 8 m et de 6,20 m qu'il produit va s'ajouter un petit Micro de 5,50 m qui fera ses débuts le mois prochain à la Micro Cup de Deauville. Cette année, Gilles Le Baud barrait un nouveau prototype dessiné par Jean Berret, également responsable du voilier de Patrick Eliès, arrivé deuxième. *Viennent ensuite Patrick Mor*van, sur un bateau de l'architecte néo-zélandais Bruce Farr, puis Gilles Gahinet sur un prototype qu'il a conçu lui-même. Le premier bateau de série est cinquième : c'est un *First* mené par Daniel Gilard, vainqueur de la dernière mini-Transat en solitaire.

S'ils veulent accéder aux meilleures places, les concurrents de la course de *l'Aurore* doivent non seulement manifester leurs qualités de navigateurs, mais encore pouvoir résister jusqu'au bout au sommeil. On a même pu dire à leur sujet « *Que le veilleur gagne...* ». Sans doute les organisateurs songeront-ils à raccourcir les étapes afin de diminuer le nombre de nuits de veille. En tout cas, le choix qu'ils ont fait il y a dix ans était le bon : le half tonner ne cesse d'élargir son audience pour la croisière comme pour la course.

Ce sont des bateaux de la même catégorie, jaugeant 21,7 pieds et mesurant environ 9 mètres de long qui vont s'affronter dans leur championnat du monde à partir du jeudi 17 à Poole, sur la côte sud de l'Angleterre. Sur cinquante-deux voiliers engagés dans la Half Ton Cup, dix sont anglais et dix français. Nos voisins comptent bien remporter cette compétition qui se déroule dans leurs eaux. Leurs représentants ont été désignés au terme d'éliminatoires très larges et très disputées.

Fait sans précédent : sept des dix élus sont dus à l'architecte britannique Stephen Jones, alors que ses bateaux étaient minoritaires dans les épreuves de sélection : on en comptait douze sur plus de quarante postulants. Les coques de Jones se caractérisent en général par leurs dimensions appréciables et par leur légèreté. Parmi ses créations retenues pour Poole figurent des Hustler 32 construits en série — *Indulgence, Gunsmoke II, Voodoo* — et l'original *Tumble Home*, lancé en 1974 et refondu ; il se signale par l'importance de sa longueur — 10 mètres — et de sa largeur — 3,60 m — comme par sa surface de voilure limitée.

Les trois autres bateaux anglais sont dus au crayon de Hugh Welbourn, Edward Dubois et de l'Américain Doug Peterson. Un seul Peterson sur dix élus ! Cela peut paraître mince. Et il n'y en a aucun parmi les bateaux français ! Le célèbre architecte californien serait-il en perte de vitesse ? Il est vrai que les deux autres grandes vedettes internationales — Bruce Farr et Ron Holland — ne sont pas représentées dans l'équipe britannique.

Si cette Half Ton Cup prend un peu l'aspect d'un duel franco-anglais, elle offre aussi l'apparence d'une confrontation entre les jeunes architectes des deux pays : sept Stephen Jones d'un côté, quatre Jean Berret de l'autre.

YVES ANDRÉ.

Réunie en congrès à Paris

La Fédération internationale des auberges de jeunesse s'inquiète de la concurrence des organismes de voyages à bon marché

La trente-deuxième conférence de la Fédération internationale des auberges de jeunesse s'est ouverte lundi 14 août à Paris, en présence de deux cents délégués représentant les cinquante associations que la fédération compte dans le monde entier. M. Alain Poher, président du Sénat, assistait à la séance d'inauguration de cette conférence dont les travaux dureront jusqu'au 18 août.

Créée en 1907 par un instituteur allemand, Richard Schirmann, qui avait installé quelques couchettes rudimentaires dans son école, la première auberge de jeunesse est à l'origine d'un vaste mouvement d'échanges entre les jeunes du monde entier. Avec une cotisation qui représente 10 F par an, en France, pour les moins de dix-huit ans et 20 F jusqu'à l'âge limite de trente ans, les deux millions huit cent mille adhérents de la fédération internationale bénéficient aujourd'hui d'un réseau de quatre mille cinq cents auberges à travers le monde (1). En France, c'est Marc Sangnier qui fonda en 1929, à Bierville (Seine-Maritime), la première auberge de jeunesse. *Mais le vrai développement* de celles-ci date du Front populaire, qui a favorisé les loisirs de masse.

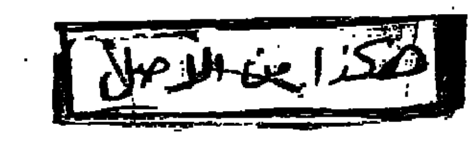
Au cours de leurs travaux les congressistes vont notamment étudier les conclusions d'un sondage réalisé en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale sur l'image des auberges de jeunesse auprès du public. Cette enquête montre en particulier que si 20 % des jeunes Français ont un jour ou l'autre fréquenté une « A. J. », un pourcentage égal n'en a jamais entendu parler, 60 % connaissant leur existence sans *jamais avoir eu recours à elles.*

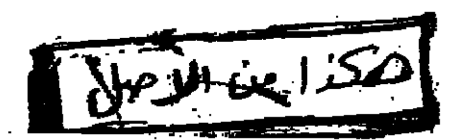
Les congressistes ont aussi mis à l'ordre du jour de la conférence la concurrence de plus en plus vive que subissent leurs associations de la part d'organismes à but lucratif proposant des voyages à bon marché et des associations qui — comme l'Office québécois pour la jeunesse ou l'Office franco-allemand pour la jeunesse — multiplient les échanges internationaux.

Cette concurrence explique notamment qu'en France les effectifs de la Fédération unie des auberges de jeunesse (FUAJ) aient ces deux dernières années, stagné autour de cinquante mille adhérents. Même si une nette progression (de l'ordre de 15 %) a été enregistrée en 1977 dans ce pays, les congressistes sont conscients que la modernisation des auberges de jeunesse et leur adaptation aux exigences de leurs adhérents sont nécessaires pour résister à cette concurrence.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) En France, le prix de l'hébergement varie de 7,70 francs à 13,30 francs par nuit et par personne selon le confort offert. FUAJ, 6, rue Mesnil, 75116 Paris. Tél. : 261-84-03.





Le Monde DE LA MÉDECINE

135 000 PRATICIENS EN 1985

Le spectre du chômage menace le corps médical

Il n'y a pas si longtemps, la France ne comptait pas assez de médecins : au début des années 60, les syndicats médicaux demandaient qu'on ouvre plus largement les facultés de médecine. Ce vœu a été exaucé, et au-delà : le nombre d'étudiants inscrits en première année passa ainsi de 10 000 en 1963 à plus de 30 000 en 1973 ; on forma alors des promotions de 10 000 à 12 000 médecins, contre 3 000 ou 4 000, dix ans avant.

Cette croissance des effectifs universitaires s'explique et a été favorisée, au moins, par trois éléments : la construction de grands CHU à partir de 1958 et la création de l'externat pour tous en 1968 augmentaient les capacités de formation ; les facultés de médecine, véritables écoles professionnelles, donnaient un accès direct à la vie active ; enfin, le statut du médecin, dont le revenu était confortable et le pouvoir peu contesté apparaissait enviable.

Les conséquences de cette explosion se font sentir aujourd'hui : 70 000 médecins en 1977, près de 100 000 maintenant, 135 000 en 1985 quoi qu'il advienne, et 200 000 à terme si rien n'est fait pour enrayer cette progression. Les pouvoirs publics tentent pour l'instant de stabiliser le nombre de praticiens à environ 170 000, en réduisant progressivement à 6 000-7 000 le nombre d'étudiants acceptés tous les ans en deuxième année.

La situation n'est cependant pas encore alarmante, comme le montre l'enquête que nous avons réalisée en Charente-Maritime, un département « moyen » au point de vue de la démographie médicale. Mais l'afflux, dans les années à venir, de quelques dizaines de milliers de médecins supplémentaires fait du sous-emploi du corps médical plus qu'une hypothèse d'école.

Pourtant une politique qui, en matière de démographie médicale, ne se limiterait pas au malthusianisme, mais influencerait la répartition, le revenu, la formation permanente des médecins et même le champ d'activité de la médecine, pourrait sans doute éviter de faire du chômage d'un nombre croissant de médecins une fatalité.

par NICOLAS BEAU

Pour éviter le sous-emploi

La sélection universitaire n'est pas la panacée

LES avis sont partagés, au sein du corps médical, sur les conséquences de l'augmentation spectaculaire des effectifs. Certains, notamment à l'UNEF et au SNE-Sup, résolument optimistes, soulignent la sous-médicalisation de certaines régions, les besoins en médecine préventive ou l'insuffisance des effectifs hospitaliers. Leur refus de tout malthusianisme n'est pas sans fondements : pour M. Jean-Marc Simon, responsable du Plan à l'Assistance publique, la pénurie d'effectifs médicaux reste un des goulets d'étranglement des hôpitaux.

D'autres, plus nombreux, font état des difficultés qu'ont, déjà, les jeunes médecins pour s'installer. Le temps nécessaire à la constitution d'une clientèle s'allonge et atteint, en moyenne, plus de deux ans. Les plus jeunes médecins s'installent, aujourd'hui, de plus en plus rapidement pour *« occuper les places »* alors qu'il y a quelques années encore ils observaient un délai entre leur sortie de faculté et l'ouverture de leur premier cabinet. Certains commencent de plus en plus à voir dans le salariat une planche de salut et une garantie de sécurité : à un récent concours à Marseille, pour un poste dans un service de protection maternelle et infantile, plus de soixante-dix candidats se sont présentés, alors que les honoraires prévus ne dépassaient pas 3 500 F par mois. Autre signe de même nature : les demandes d'emploi de plus en plus nombreuses pour les centres de santé. Quelques cabinets, enfin, dans le sud de la France ont déjà dû fermer : ils restent, cependant, l'exception.

Ces fermetures seront-elles demain la règle ? Les étudiants en médecine sont-ils potentiellement des chômeurs ? Personne ne saurait l'affirmer. On ignore, en effet, quelle sera dans les années à venir la politique de sélection des pouvoirs publics. *« La diminution de 5 % chaque année du nombre d'étudiants dans les huit ans à venir, déjà amorcée depuis deux ans, devrait permettre de contenir à cent soixante-quinze mille le nombre de médecins en l'an 1995 »*, affirme le professeur Pierre Denoix, directeur général de la santé. On peut se demander si cette politique sera poursuivie, alors que, dès maintenant, on peut observer que les universités médicales ne respectent pas les directives ministérielles. Surtout, les effectifs réellement en exercice dépendent de certaines inconnues, que rappelait M. Fougère, président de la commission chargée de la réforme des études médicales, récemment : le taux de l'arrivée éventuelle de médecins étrangers (près d'une centaine en mars 1978) et l'éventuelle « autorégulation » que fera apparaître, au sein de cette profession, la crainte d'un sous-emploi.

Pour parler avec certitude de chômage, il faudrait aussi une meilleure connaissance des besoins auxquels sont censés répondre ces praticiens de plus en plus nombreux. Or, cette demande n'a fait l'objet d'aucune étude sérieuse, qui aurait défini, autrement que par référence aux pays étrangers, un nombre souhaitable de médecins pour la décennie à venir.

De même, la répartition entre spécialistes et généralistes ou entre médecins libéraux et médecins salariés n'a pas donné lieu à de sérieuses estimations. Veut-on qu'il y ait, comme au Danemark, 10 % de médecins de santé publique ? Souhaite-t-on réhabiliter le rôle du généraliste en limitant le nombre de spécialistes ? Aucune réponse claire n'a été donnée à ces questions par les pouvoirs publics, qui, en matière de démographie médicale, se sont contentés d'opter pour la sélection des étudiants.

Le doublement du nombre de médecins suscitera en tout cas dans cette profession des changements profonds, dont on perçoit encore mal l'ampleur. A terme un nouvel équilibre s'instaurera sans doute, même si les médecins, considérés encore comme des notables, deviennent demain des officiers de santé dont le revenu, le statut, les prestations même pourraient changer radicalement. Dans l'immédiat, ces interrogations et ces glissements risquent de provoquer des réactions corporatistes si des solutions pragmatiques n'étaient pas mises en place.

De manière très concrète, le professeur Bernier, *de la façon* Saint-Lazare, Paris) propose de donner à un certain nombre de généralistes des *« compétences nouvelles »* qui leur permettraient de trouver une place *« à côté »* de leurs confrères déjà installés. *« Tout responsable ne peut qu'être atterré*, déclare le professeur Bernier, *de la façon dont est distribuée la pilule, dont sont surveillées les maisons de vieillards ou dont sont traités les alcooliques. »* La création de telles compétences (planning familial, gériatrie, alcoolisme) permettrait, sans créer de nouvelles spécialités, d'améliorer la qualité des soins sans alourdir encore les tâches du généraliste devenu un peu trop « l'homme à tout faire ».

Ces médecins nouveaux pourraient trouver notamment à s'employer dans certains postes de médecine administrative ainsi que dans les cabinets de groupe, où leur activité ne serait pas perçue comme trop concurrentielle.

A la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), principale organisation représentative du corps médical, on marque la volonté de ne pas poser le problème de démographie médicale simplement en termes de maintien du pouvoir d'achat. *« Des médecins travaillant mieux, se formant davantage, plus disponibles, tel est peut-être l'avenir optimiste que nous réserve l'actuelle démographie médicale »*, affirme le docteur Monier, président de la C.S.M.F. *« Mais dans l'immédiat*, ajoute-t-il, *la vraie nécessité est que ces médecins s'installent de façon harmonieuse sur tout le territoire. »* Les effectifs des médecins libéraux varient, en effet, de un à cinq selon les départements.

A cet égard, les responsables de la C.S.M.F. préconisent deux types de mesures : un effort d'information, déjà entrepris, comme le montre une expérience menée en Gironde, et des mesures incitatives d'ordre financier, comme cela s'est pratiqué dans l'industrie il y a quelques années. Le ministère de la santé et de la famille affiche quelques réticences, pour l'instant, face à une telle politique de dégrèvements.

Une question reste cependant en suspens : celle de l'éventuelle revalorisation des actes médicaux qui devra, plus ou moins, accompagner le ralentissement de l'activité des médecins libéraux : *« Il faudra peut-être*, estime le docteur Monier, *envisager des modes de contrôle de l'activité des médecins, afin d'éviter que quelques-uns n'abusent d'une évolution des honoraires, profitable, par ailleurs, à l'ensemble de la profession. »*

L'absence actuelle de politique de revenus pour les médecins risque, en tout cas, de provoquer un glissement politique d'une profession qui assisterait, impuissante, à l'érosion de son niveau de vie. Le gouvernement actuel peut-il accepter une telle évolution du corps médical, compte tenu de son influence et de son rôle de *« relais de l'opinion »* ?

LE ROLE DES FEMMES ET LES SERVITUDES FINANCIÈRES

LE jeune médecin d'aujourd'hui se fait davantage aider par sa femme que le médecin d'il y a dix ans ; il s'installe plus souvent à la campagne : tels sont les principaux résultats qui ressortent d'une enquête menée au printemps 1977 par le Centre de sociologie et de démographie médicales sur des praticiens installés en 1974.

La moitié des femmes des jeunes médecins aident, à un titre ou un autre, leur mari ; un tiers d'entre elles renoncent à leur carrière ; ces pourcentages pour les médecins installés depuis dix ans sont plus faibles (respectivement 46 et 29 %).

L'engouement pour la campagne s'est très rapidement développé : en 1969, sur cent médecins établis en France, près de dix-huit l'étaient dans une commune de moins de cinq mille habitants ; en 1974, près de 21 % des nouveaux installés choisissaient de le faire dans une petite commune (moins de cinq mille habitants). En revanche, les jeunes s'installent moins souvent dans la région parisienne.

Les jeunes praticiens, enfin, sont de plus en plus hésitants devant le choix d'un lieu d'installation et les problèmes financiers sont évoqués par 27 % d'entre eux, alors que leurs aînés ne sont que 18 % à avoir éprouvé de semblables difficultés au moment de leur installation. On constate que l'exercice en groupe entraîne des servitudes financières plus grandes, même s'il diminue la plupart des autres difficultés.

A l'A.N.P.E

A l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.), on connaît les problèmes des médecins simplement à travers quelques offres d'emploi concernant certaines catégories de praticiens salariés (maisons de gériatrie, laboratoires pharmaceutiques...).

Les jeunes médecins, même totalement sous-employés et se heurtant à de graves problèmes financiers, ne relèvent pas du tout de l'A.N.P.E. dès lors qu'ils ont « ouvert un cabinet », même si cette ouverture ne leur procure que des revenus dérisoires. Des procédures d'indemnisation du chômage partiel pour les médecins devront-elles, dans ces conditions, être envisagées à l'avenir ?

UNE « NOTE DE GUEULE » COMME A L'ARMÉE...

SI le docteur N., spécialiste, a décidé en 1974 de s'installer à La Rochelle en Charente-Maritime, c'est pour des raisons toutes extraprofessionnelles : l'hôtel particulier du dix-huitième siècle dont il héritait au centre de la ville, la mer toute proche qui lui permettrait de pratiquer la voile, le C.E.S. de l'île de Ré où sa femme enseignerait. Il n'a pas véritablement fait d'*« étude du marché »* préalable ; et en effet : son chiffre d'affaires mensuel était de 1 000 F en 1975, de 4 000 F en 1977, et c'est aujourd'hui seulement, quatre après, qu'il n'est plus un chômeur déguisé : *« Les vacances des confrères, une épidémie et de meilleurs contacts avec les établissements hospitaliers m'ont permis de décoller ; après, le bouche à oreille a joué... »* Après sept ans d'études, trois ans pour l'obtention d'un C.E.S. (Certificat d'études spéciales) et quatre ans d'installation, ce médecin est enfin devenu un « actif » à trente-cinq ans. *« Sans ma femme,* dit-il, *c'eût été impossible. »*

Son cas n'est pas isolé. Dans un département comme la Charente-Maritime, qui compte huit cent quatorze médecins aujourd'hui contre quatre cent quarante-deux en 1965 et où cinquante médecins s'installent tous les ans et non plus dix comme il y a dix ans, il faut plus de temps à un praticien pour trouver son rythme de croisière : plus ou moins longtemps cependant, car *« y a la manière »*, *« la façon d'y aller »* : *« C'est la note de gueule qui joue comme à l'armée »*, affirme ce jeune médecin. Il existe, semble-t-il un certain nombre de « commandements » non écrits pour qui veut réussir son installation : participer aux réunions de parents d'élèves, demander des nouvelles, éviter que sa femme ne figure sur une liste de l'opposition, ne pas avoir l'air *« négligé »*...

A l'île de Ré, dans deux villages de sept cents et mille trois cents habitants, séparés de 3 kilomètres seulement, deux médecins se sont installés récemment ; ils connaissent des fortunes très diverses : l'un pratique en moyenne vingt actes par jour et l'autre, seulement cinq ou six. La différence d'âge, l'existence de liens familiaux locaux, le choix de Poitiers tout proche comme ville de faculté expliquent la réussite du premier. Les malades aussi ont été déconcertés par la « médecine lente » pratiquée par le second : une salle d'attente pleine attire les malades !

Cependant, dans ce département qui compte un médecin pour sept cent trente-sept habitants contre un pour six cent dix-huit pour la France entière, on ne constate encore aucune fermeture de cabinet. Il y a du travail pour tous, même si la clientèle des médecins plus âgés se renouvelle de plus en plus difficilement : *« Les malades maintenant demandent avant tout à leur médecin la disponibilité*, affirme ce médecin de cinquante-cinq ans. *Pourquoi voulez-vous qu'ils ne se servent pas au plus près chez le jeune médecin qui vient de s'installer et qu'ils n'hésitent pas à déranger à toute heure du jour et de la nuit ? »*

Le danger de sous-emploi est certainement ressenti de manière moins aiguë dans les villes où les effets de la concurrence sont dilués à cause du nombre. A la campagne, au contraire, l'arrivée d'un nouveau confrère diminue, en fait, le travail beaucoup plus nettement. Et encore s'agit-il d'une activité qui n'est pas accablante dans la mesure où on ne compte en Charente-Maritime aucun village de plus de 1 000 habitants sans médecins.

Du travail pour tous

Y aura-t-il demain du travail pour tous ? Tout d'abord, malgré la concurrence accrue, certains médecins pratiquent encore soixante-dix à quatre-vingts actes par jour. L'été, à l'île-de-Ré, on ne compte que quinze médecins, dont deux à l'hôpital, contre neuf l'hiver, alors que la population est multipliée par dix. Si ces rythmes d'activité excessifs étaient contrôlés, si l'on évitait une sous-médicalisation relative dans certains secteurs, il y aurait certainement plus de travail pour un plus grand nombre.

A l'inverse, les plus jeunes semblent avoir opté dans l'ensemble pour le *« temps de vivre »* et souhaitent travailler moins que leurs aînés.

Pour le docteur Pericaux, président du conseil de l'Ordre départemental, *« les pressions démographiques et économiques risquent d'amener une certaine dilution de l'éthique médicale, les médecins cédant sur les arrêts de travail pour ne pas perdre de clients ou multipliant les actes pour arriver à s'en sortir »*.

D'ores et déjà, tel médecin affirme ne pas pouvoir refuser *« d'inscrire sur les ordonnances des kilogrammes de coton hydrophile, parce que les autres le font »*. Tel autre, spécialiste, souligne *« la difficulté qu'ont certains généralistes à faire appel à un autre médecin consultant de peur de perdre un client, alors même qu'ils sont dépassés sur un cas »*.

Peut-être, dans cette perspective, les usagers auront un rôle grandissant à jouer. Ainsi cette vieille dame rochelaise qui affirme : *« Untel, il venait me voir presque tous les jours ; faut pas pousser ; je suis pas à l'agonie ; j'irai plus le voir. » « Untel »* : il n'était déjà plus pour cette vieille dame *« le docteur »*.

LIVRES

■ **VOTRE COMMUNE ET LES PERSONNES AGEES, par Alain Gillette, 183 p., coll. « Vie locale », éditions Le Moniteur, 58 F. (Il est conseillé, pour se procurer ce livre, de s'adresser directement à l'éditeur : 17, rue d'Uzès, 75002 Paris.)**

Adaptation du logement, téléphone, foyer-restaurant, soins à domicile, maisons de cure médicales : les actions en faveur des personnes âgées se multiplient ; elles constituent un des domaines privilégiés d'intervention des nombreuses associations qui se créent en France aujourd'hui.

Alain Gillette, ancien journaliste et magistrat à la Cour des comptes, recense de manière particulièrement claire, précise et exhaustive, l'ensemble de ces actions qui tendent à rompre le cercle vicieux : isolements, hospitalisation, grabatisation. Cet ouvrage est un outil indispensable pour tous ceux qui, au milieu des sigles abscons et des chiffres contradictoires, veulent retrouver les lignes de force, les incohérences et les limites des actions entreprises en faveur des personnes âgées. — N. B.

■ **101 REPONSES A PROPOS DE LA DEPRESSION, par les docteurs Novikoff et Olié. Préface du professeur Deniker. Hachette éditeur. 153 p., 29 F.**

« Pourquoi donner la lumière aux malheureux et la vie à ceux qui espèrent la mort sans qu'elle vienne ? »

Cette lamentation de Job dans l'Ancien Testament, des centaines de milliers de Français auraient pu l'exprimer, qui souffrent de la plus répandue des affections mentales, la dépression. Dans les cent réponses qu'ils apportent à ce propos, les docteurs Novikoff et Olié montrent avec clarté la manière très multiforme dont se manifeste cette maladie, du trouble sexuel au trouble digestif, de l'insomnie au désintérêt du travail, qu'il s'agisse de formes extrêmes, comme la mélancolie ou la dépression hachée de phases maniaques, d'agitation, ou de formes banales dues tantôt et uniquement à un facteur constitutionnel mal élucidé et tantôt à un effondrement devant les difficultés ou les malheurs de l'existence, les dépressions relèvent de thérapeutiques à la fois chimiques et psychologiques aujourd'hui bien codifiées.

Des progrès considérables ont été accomplis dans ce domaine depuis ces dix dernières années, tant par la mise au point de substances chimiques, les antidépresseurs, remarquablement efficaces, que par la découverte de l'action préventive, équilibrante, du lithium.

Tous les déprimés bien traités peuvent retrouver la joie de vivre, à condition que leur entourage, et leur médecin, reconnaissent leur affection et leur apportent appui, confiance et traitement. Les 101 réponses de ce livre intelligent contribueront grandement à une meilleure compréhension de cette souffrance authentique mais, aujourd'hui, parfaitement curable, qu'est la dépression.

Dr. E. L.

■ **GUIDE PRATIQUE DE GYNECOLOGIE, par le docteur H. Rosenbaum. Solar Editeur. 252 p., 35 F.**

L'avènement de la liberté de procréation, la prise en charge sans cesse plus large des troubles liés à la ménopause et de ceux inhérents aux difficultés du couple expliquent qu'un nombre sans cesse plus large de femmes exigent des informations aussi complètes que possible sur les espoirs que leur offrent les progrès scientifiques.

Le petit guide clair mais particulièrement complet qu'a rédigé le docteur Rosenbaum facilitera cette information et permettra à chacune de comprendre les raisons des démarches médicales.

De la puberté à la grossesse, des maladies vénériennes à la stérilité, de la ménopause au dépistage du cancer ou à la contraception, autant de thèmes dont l'exposé complet mais à la portée de tous rendra aux millions de femmes concernées les plus grands services. — Dr E. L.

ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

DE L'ENRICHISSEMENT DE L'URANIUM A LA FUSION THERMONUCLÉAIRE

Les verres fluorés offrent des possibilités prometteuses

Il est des domaines de la science où la théorie est active, et précède souvent l'expérience — ce qui ne signifie nullement que celle-ci se plie docilement aux pévisions. Il en est d'autres où la recherche est plus empirique. C'est le cas de la science des matériaux, et particulièrement de celle des solides amorphes tels que les verres. A dire vrai, il n'y avait pratiquement pas de théorie dans ce domaine, jusqu'à ces toutes dernières années (1). Et la complexité de ces matériaux ne permet pas encore de faire des prédictions détaillées : il faut donc s'en remettre au hasard pour certaines découvertes.

Un tel hasard heureux s'est produit à Rennes en 1976. Des chercheurs du laboratoire de chimie minérale étudiaient la cristallisation de divers mélanges de fluorures. Ils ont trouvé qu'un mélange de trois fluorures (de baryum, de zirconium, et de sodium, ultérieurement remplacé par du thorium), à condition de choisir les proportions dans un étroit domaine, ne cristallise pas quand on refroidit le mélange liquide, ou du moins cristallise assez lentement pour qu'on puisse figer le liquide dans un état vitreux. Ils ont ainsi créé un nouveau type de verres, et ces verres ont d'intéressantes propriétés.

LES verres usuels sont des borosilicates, composés donc principalement de bore, de silicium et d'oxygène. Le silicium établit des liaisons chimiques qui tendent à grouper les atomes en tétraèdres alors que le bore tend à les grouper en triangles. Le verre est donc un assemblage désordonné de triangles et de tétraèdres entre lesquels peuvent se glisser divers atomes métalliques. Il existe de nombreux autres verres, composés d'atomes différents : la structure en tétraèdres est presque toujours la règle. Une originalité des verres fluorés est de faire intervenir des structures à plus grand nombre d'atomes, en particulier des octaèdres. Le zirconium est l'élément responsable de ce nouveau groupement, qui se traduit par une densité plus grande, double environ des verres ordinaires, et semble à l'origine, avec la richesse en fluor, de la très grande transparence de ces verres.

Des échantillons ont, en effet, été préparés qui ont une « fenêtre » de transparence très étendue : elle commence vers des longueurs d'onde de 0,22 micron, dans l'ultraviolet, et va jusqu'à 7 ou 8 microns — alors que les verres usuels deviennent absorbants vers 2 ou 3 microns. La largeur de cette fenêtre et la qualité de la transparence sont riches d'applications potentielles : sur une fibre optique, faite d'un verre fluoré synthétisé sans précautions particulières, donc riche en impuretés, on a mesuré des atténuations de 15 décibels par kilomètre (2) : pour obtenir la même valeur avec un verre normal, il faut partir de constituants très purs.

Cette relative insensibilité aux impuretés a été montrée d'une autre manière, en fabriquant un laser, là encore à partir d'un verre fluoré très impur, mais où le néodyme remplaçait le thorium. Avec des verres normaux, l'effet laser du néodyme est complètement occulté par de faibles traces d'impuretés.

Une collaboration avec des chercheurs américains

Cette utilisation paraît très prometteuse. L'une des voies qui mènent à la fusion thermonucléaire contrôlée passe par l'utilisation de lasers. La lumière d'un premier laser est amplifiée par l'effet laser qu'elle produit dans des barreaux ou des disques de verre au néodyme. A la fin de cette chaîne d'amplification, les puissances qui transitent dans le barreau sont énormes et lui imposent des contraintes presque insurmontables. Les verres fluorés semblent être une solution ; le Lawrence Livermore Laboratory, qui construit en Californie un énorme appareil de fusion par laser, mène actuellement une étude en collaboration avec le laboratoire de Rennes pour évaluer les possibilités réelles des verres fluorés.

Une autre utilisation semble plus facile à court terme, bien que moins noble : elle prend seulement en considération le fait que les verres fluorés... sont riches, et même saturés, en fluor —et ne sont donc pas attaqués par ce gaz très corrosif. Les chercheurs de Rennes ont pu ainsi créer à partir du verre une sorte d'émail qui protège efficacement les surfaces métalliques contre l'attaque par le fluor, et pourrait simplifier considérablement le maniement du fluor et de ses dérivés. L'un de ceux-ci a pris une grande importance économique : l'hexafluorure d'uranium, seul composé gazeux de l'uranium, et à ce titre intermédiaire indispensable pour son enrichissement par diffusion gazeuse ou par ultracentrifugation.

Une invention n'a de conséquences pratiques qu'au terme d'un patient travail de développement. Le laboratoire de Rennes l'a commencé, en trouvant d'abord des procédés commodes et bon marché pour synthétiser les verres fluorés. L'invention a été brevetée par l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche (ANVAR), mais n'a guère intéressé les verriers français. Des chercheurs de Rennes ont créé une S.A.R.L. pour faire ce travail de développement. Ils souhaitent une association de cette société et de l'université de Rennes, mais cela pose des problèmes juridiques que le président de l'université n'a pu encore résoudre. Il est souvent de bon ton de faire reproche à la recherche universitaire d'un désintérêt pour les applications pratiques. Les chercheurs rennais peuvent légitimement se demander si ce désintéret ne leur sera pas finalement imposé par la rigidité, la complexité et l'inadaptation de textes administratifs.

MAURICE ARVONNY.

(1) On peut signaler, à ce sujet, la parution récente d'un ouvrage, *les Solides non cristallins*, par Charles Mazières, aux Presses universitaires de France.

(2) En théorie, le décibel sert à mesurer le rapport entre deux énergies. D'une atténuation de 15 décibels par kilomètre, il résulte qu'au bout d'un kilomètre de fibre, on ne trouve plus que 3 % de l'énergie lumineuse qui est entrée dans la fibre. En pratique, le décibel est surtout connu comme unité de niveau sonore ; les acousticiens ont choisi par convention un niveau sonore étalon, et mesurent en décibels le rapport d'un son quelconque à cet étalon.

Le dominicain, le bénédictin et la Lune

LE nom de Giordano Bruno, dominicain et astronome italien, brûlé vif par l'Inquisition en 1600, a été donné à un cratère de la face cachée de la Lune. Ce cratère est large de quelque 20 kilomètres et situé à 103 degrés de longitude est et 36 degrés de latitude nord. Des impacts de cette taille sont très rares, au point que plusieurs millions d'années se passent entre de tels chocs.

Il est donc improbable que l'homme ait jamais pu observer la formation de tels cratères au cours des quatre derniers millénaires. Pourtant, l'astronome Hartung a fait l'hypothèse que le cratère Giordano-Bruno n'aurait que huit cents ans ! Il se fonde sur les éléments suivants :

A la date du 18 juin 1178, la chronique du moine bénédictin Gervase de Cantorbéry retrace une étrange observation : plusieurs moines apercevant cette nuit-là une sorte de feu d'artifice à la périphérie du croissant lunaire. Hallucination collective, ou bien éclats de matière lors d'un impact ?

Hartung calcule la position qu'occupait la Lune le 18 juin 1178. Il découvrit que, si une météorite s'était effectivement abattue à cette date à l'emplacement du cratère Giordano-Bruno, les débris éjectés auraient fort bien pu être visibles de Cantorbéry.

Deux chercheurs du Centre d'études et de recherches géodynamiques et astronomiques, à Grasse, viennent de faire passer à l'hypothèse de Hartung un autre test : un impact de la force nécessaire pour créer le cratère doit avoir engendré des vibrations de la Lune, qui ne s'amortissent qu'en plusieurs millénaires. Or des expériences de réflexions de rayons laser ont été faites entre la Terre et la Lune. Elles ont mis en évidence des vibrations. Leurs caractéristiques sont tout à fait compatibles avec l'hypothèse de Hartung.

Ces deux éléments sont insuffisants à eux seuls pour établir de manière irréfutable la création du cratère Giordano-Bruno en 1178. Mais, à part un scepticisme dû à l'improbabilité du phénomène, rien n'infirme cette idée.

La sonde soviétique Luna-24 a rapporté sur la Terre des échantillons de sol lunaire recueillis sur le cratère Giordano-Bruno même. Leur analyse chimique va-t-elle trancher en donnant la date du choc ?

GILLES VALLET.

DÉJA UTILISÉE POUR LES RELEVÉS D'ARCHITECTURE

La photogrammétrie au secours de l'archéologie

QUAND les vestiges d'une civilisation ancienne ont dormi sous la terre pendant quelques millénaires, on pourrait croire que les archéologues vont prendre tout leur temps pour les dégager, les dater, les étudier... C'est en fait rarement le cas.

Fréquemment, un vestige apparaît lors de l'établissement des fondations d'un édifice nouveau. S'engage alors une course de vitesse ; il faut obtenir l'arrêt du chantier avant que l'avancement des travaux n'ait provoqué trop de dégâts irréparables et profiter du court laps de temps dont on peut disposer pour fouiller le plus vite possible. L'étude se fera plus tard, et l'on découvrira alors que la position de tel objet n'a pas été bien repérée et rend sa datation incertaine, que des mesures n'ont pas été faites qui s'avèrent indispensables... et, finalement, que faute de temps on a laissé passer bien des informations qui sont irrémédiablement perdues. Car, sauf cas très rare où la qualité de la découverte entraînera l'abandon ou le déplacement de la construction prévue, celle-ci reprendra après une brève interruption et détruira le site.

Une technique, encore peu appliquée à l'archéologie, peut ici rendre service. La photogrammétrie, autrement dit la prise de couples de photographies, depuis des positions bien déterminées, avec des appareils parfaitement calibrés. A partir de ces couples on pourra reconstituer, par vision stéréoscopique, l'objet en relief, et mesurer les trois coordonnées de chaque point. En prenant suffisamment de photographies, et en ayant soin de repérer auparavant, par triangulation, la position de quelques éléments caractéristiques, on pourra *a posteriori* avoir une vue complète et détaillée du vestige archéologique, et continuer à l'étudier alors qu'il n'existera plus.

Une telle opération vient d'être faite à Boulogne, où l'on a récemment découvert d'intéressants vestiges gallo-romains (*le Monde* du 8 août 1978). Les travaux de construction d'un parc de stationnement, qui sont actuellement interrompus, devraient reprendre le 22 août. L'équipe d'archéologues qui fouille le site — ou plutôt la quinzaine de jeunes gens bénévoles qui travaillent sous la direction d'un archéologue, — n'a ni le temps ni les moyens de faire toutes les mesures de position, tous les repérages, qui seraient nécessaires.

C'est pourquoi il a été fait appel à l'atelier de photogrammétrie qui existe au sein du service de l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques, au ministère de la culture. En principe, ce service devrait avoir une antenne dans chaque région, mais rien n'existe encore dans le Nord, et c'est l'équipe parisienne qui est venue à Boulogne prendre une trentaine de clichés des restes de murailles, de tours, du réseau d'égouts, que les archéologues ont mis au jour.

La photogrammétrie a jusqu'ici été utilisée surtout pour faire des relevés d'architecture. Il n'existe pas en général de plan des édifices anciens ; cela rend hasardeuse leur restauration ; et, d'autre part, la démarche de l'architecte n'est pas toujours facile à reconstituer par la simple vue de l'édifice, surtout si le bâtiment a subi des adjonctions ou modifications. La précision du relevé photogrammétrique permet de distinguer aisément ce qui procède de la conception initiale et ce qui est adventice. Parfois, elle permet d'aller plus loin : le responsable de l'atelier de photogrammétrie cite le cas d'un édifice ancien, dont les restes suggéraient une forme de polygone régulier à onze côtés ; on observait cependant des écarts avec le polygone théorique atteignant une dizaine de centimètres, ce qui jetait un doute sur cette interprétation.

Il n'existe pas de méthode rigoureuse pour construire géométriquement un polygone régulier à onze côtés, mais il y a des méthodes approchées. La photogrammétrie a permis de montrer que les écarts élevés étaient justement ceux qui devaient entraîner l'utilisation de la plus simple de ces méthodes. Cela prouve que l'architecte a véritablement eu l'intention, peu usuelle, de construire un hendécagone.

Une réalisation complexe

Le principe de la photogrammétrie est simple, mais la réalisation est plus complexe : il faut des objectifs photographiques spéciaux, très bien corrigés des aberrations. De même, on utilise des plaques de verre, rigides, dont la position par rapport à l'objectif peut être très bien définie. On obtient ainsi des distorsions d'image inférieures à 4 microns : pour un appareil photographique usuel, la distorsion atteint fréquemment 100 microns, autrement dit, un point donné de l'image peut être à 100 microns, soit 1/10 de millimètre, de sa position théorique ; un tel écart est imperceptible à l'œil, mais interdit toute détermination précise, à partir de la photographie, de la position de l'objet photographié.

C'est cette détermination de position que recherche la photogrammétrie : on part de deux vues prises sous le même angle mais depuis deux points situés à un ou plusieurs mètres l'un de l'autre, distance qui doit bien entendu être connue avec précision. A partir de deux points homologues des deux photographies, on calcule le trajet des deux rayons lumineux qui ont atteint ces points en passant par le centre des deux objectifs. Ces rayons lumineux se coupent au point correspondant de l'objet photographié, dont la position est ainsi déterminée avec une précision qui atteint le demi-centimètre.

La reconstitution se fait dans un appareil où l'opérateur voit avec chaque œil une des deux photographies, ce qui lui donne l'impression de relief. A l'aide de vis micrométriques, il amène deux réticules — un pour chaque œil — sur le point dont il désire les coordonnées. Les positions des vis sont automatiquement enregistrées sur ordinateur et donnent la position de l'objet.

En général, l'appareil est relié à une table traçante. L'opérateur peut ainsi obtenir des dessins en plan ou élévation où il fait figurer les traits significatifs. Il est aussi possible de tracer une série de courbes de niveaux pour mieux appréhender une forme tri-dimensionnelle complexe.

M. A.

LIVRES

Les Bâtisseurs du progrès

★ **LES BATISSEURS DU PROGRES, par Uri Zelbstein, éditions Desforges, 288 p., 49 F.**

« *Le génie, c'est 1 % d'inspiration et 99 % de transpiration.* » Attribuée à Edison, cette phrase pourrait figurer en exergue des *Bâtisseurs du progrès* d'Uri Zelbstein. Le 1 % a toujours caché le reste. Il ne manque pas de livres où l'on exalte le coup de génie, l'inspiration subite, l'accident heureux : c'est Oersted, posant distraitement une boussole près d'un fil électrique, ou Becquerel, qui oublie des sels d'uranium dans un tiroir contenant des plaques photographiques. On parle moins du travail qui l'accompagne. Encore moins du travail des autres, de ceux qui n'ont pas eu de génie, ni de chance, qui ont exploré des impasses. Pourtant, leur contribution n'est pas inutile ; ils ont joué leur rôle, en créant un substrat de connaissance qui a permis plus tard le progrès décisif.

Uri Zelbstein ne les a pas oubliés. Son livre fourmille de petits paragraphes, rappelant telle ou telle contribution adventice — ou même fondamentale — mais que l'histoire n'a pas retenue. Le « générateur secondaire » de Lucien Gaulard est ignoré de tous : redécouvert, nommé transformateur, il est l'outil essentiel de la distribution de l'électricité.

A la fin des chapitres qui retracent l'évolution historique d'une discipline scientifique et de ses applications, l'auteur a souvent placé le portrait d'un innovateur peu connu, ou inattendu : un perfectionnement important des lampes radio est dû à Georges Moye, professeur à l'université de Montpellier, inventeur aussi d'un masque à gaz. Rien d'étrange *a priori*, mais le jugement change quand on apprend que Georges Moye enseignait le droit constitutionnel.

Ces petits portraits font, au demeurant, le meilleur du livre, ou du moins le plus agréable : l'érudition serait lassante sans ces petites touches qui manquent rarement d'humour.

Un oubli tout de même à porter au passif de ce livre très complet : celui d'un index des noms cités, qui ferait des *Bâtisseurs du progrès* un outil bien utile à ceux que l'histoire du progrès scientifique et technique ne laisse pas indifférents. — M. A.

★ **LEVROUX, HISTOIRE ET ARCHEOLOGIE D'UN PAYSAGE. Ouvrage collectif publié par l'Association pour la défense et l'étude du canton de Levroux (ADEL), 100 pages ; nombreuses photos et dessins. 20 F (+ 7 F de port. Ecrire à l'ADEL, aux bons soins de la mairie de Levroux 36110).**

Levroux n'est qu'un modeste chef-lieu de canton de l'Indre. Un peu plus de trois mille personnes y vivent actuellement. Mais son histoire couvre un millier de siècles. Les premières traces de l'occupation du site appartiennent, en effet, à la dernière période acheuléenne. Cette ancienneté était connue depuis le dix-neuvième siècle. Mais, depuis dix ans, des archéologues professionnels du C.N.R.S., d'universités de Paris et d'Orléans, des amateurs du groupe archéologique de la maison de la jeunesse de Nanterre, de C.E.G. et du canton de Levroux, ainsi que le comité d'entreprise d'Oce-Photosia, ont travaillé à reconstituer l'histoire de ce petit coin du Berry. La plaquette qui vient d'être publiée donne une synthèse de ces huit mille journées de travail, accomplies en grande partie par des bénévoles.

Abondamment illustrée, cette plaquette est d'une lecture très agréable et les innombrables informations qu'elle contient sont présentées d'une manière fort intéressante. — Y. R.

★ **MANUEL D'ARCHEOLOGIE AERIENNE, de Jacques Dassié. Editions Technip. 350 pages. Très nombreuses photos, schémas. 250 F.**

L'archéologie aérienne est une passion. Quoi de plus fascinant, en effet, que de scruter, du haut du ciel, l'apparition fugace des traces laissées par les constructions des siècles passés. Du sol rien n'est visible ; d'avion, les contours se dessinent, mis en valeur à certaines heures par des différences d'humidité et de végétation.

Mais ces découvertes supposent une grande expérience et la maîtrise de diverses techniques. Le livre de Jacques Dassié est bien un manuel : on y trouve d'innombrables informations sur la préparation d'une mission, le pilotage de l'avion, la photographie, l'exploitation des résultats. Et, en plus, l'auteur sait communiquer la formidable passion qui l'a saisi en 1962 et ne l'a plus lâché depuis lors.

Le Monde

culture

Théâtre

« Le Triomphe de l'amour » à Carpentras

Une pièce abstraite ? Peut-être toute cousue de fil blanc et que les connaisseurs pourraient prendre pour simple marivaudage, pour plaisanterie ? Pourquoi non ? L'auteur lui-même, en une adroite préface, avertissait ses lecteurs afin de les mettre en condition sinon en garde. Il faut lire à deux fois *le Triomphe de l'amour*, le reprendre. Ne pas se laisser duper par le procédé. Il faut écouter Phocion, le Phocion qui dit à ceux qu'elle a grossièrement bernés : *« Je m'appelle Aspasie »*, et le dit tout doucement, très fémininement. Le nom d'Aspasie à aCrpentras, où le *Triomphe* a été joué les 9 et 1 0août, était Maryvonne Schiltz.

Il est dans le rôle même de la princesse venue à la recherche du prince Agis, de son amour, de soutenir toute l'histoire. Il n'est pas aisé d'incarner ce personnage-socle, d'être celui puis (ou) celle sur qui tout repose, sur qui tous s'appuient. La malheureuse aventure de Fanny Delbrice à *la Comédie-Française* en mai dernier en témoigne. On n'est pas Phocion si l'on manque de souffle. On ne peut être Phocion sans jouer sur tous les registres : de la calculatrice à la petite mondaine, pour finir par la reine au grand cœur, en passant par la menteuse travestie en mâle séduisant. Le portrait d'Aspasie est celui d'un séducteur. Maryvonne Schiltz a su lui donner un visage et sa fière stature.

Il n'était pas facile d'être celle (celui)-là face au magnifique mais bien austère mur de pierre de la cathédrale de la ville du berlingot. Au fond, Marivaux est un auteur à jouer en intérieur.

Le jardinier Dimas a beau faire croire à la véracité des espaliers couverts de fruits et des pelouses dont il a le soin, à l'existence de son maître Hermocrate, retiré, retraité dans la nature, le *Triomphe* tient d'un genre qui, au dix-neuvième, eût pu se nommer « boulevard ». Haussmann n'existait pas. La finesse était sauve.

Les étoiles du plein air ne conviennent pas pour autant aux intellectuels subterfuges de Phocion. La mise en scène d'André Thorent (alias Dimas, le jardinier jargonnant) avait pour unique mérite de réduire l'aire immense que le théâtre de Carpentras réserve au jeu des acteurs : une dimension à comparer à celle de la cour d'honneur d'Avignon. Des dizaines et des dizaines de mètres carrés à occuper, là-bas réduits heureusement par de fausses haies de verdure, qui ont permis à Arlequin et à Dimas, son compère en affaires, de pouvoir écouter aux portes du verger.

Le maître de ces lieux sages, Hermocrate, était interprété par François Maistre (vanité pudibonte), tandis que Monique Mélinand jouait, parfaite dans son *rôle de vieille fille rancie*, la sœur du penseur, Léontine, la plus trompée de l'histoire. Pauvre femme dont Corinne, domestique complice de l'intruse (Henriette Coure), aussi bien qu'Arlequin, valet de comédie (Jacques Charby), pourraient chanter les louanges. Jean-Claude Drouot, très bien dans ses habits de jeune bon sauvage, s'est montré malhabile, ainsi qu'il le fallait pour Agis.

Le public a rappelé plusieurs fois. Il avait entendu si bien et si vite les *finesses de Marivaux* qu'il eût été prêt à bisser, et nous aussi, tant dans le rôle principal Maryvonne Schiltz était convaincante et véridique dans sa violence innocente et perfide à la fois. L'héritière travestie jouera de nouveau à Sète le 17 août.

MATHILDE LA BARDONNIE.

Photo

La fête en Angleterre

La fête est une idée épuisée en soi, c'est un marché d'images trop facile. On a pu voir à Arles, durant les neuvièmes Rencontres internationales de la photographie, une exposition des centres culturels européens de Paris sur le thème de la fête. La FNAC-Châtelet reprend actuellement, jusqu'au 31 août, une partie de cette exposition, la partie strictement anglaise.

Trois photographes anglais, Chris Steele-Perkins, Homer Sykes et Patrick Ward, prouvent qu'on peut toujours repartir sur une idée fastidieuse et qu'il est préférable, peut-être, de se tenir à un sujet, de le presser méthodiquement, plutôt que traquer de l'originalité au hasard des promenades. On a trop vu de photos de foire. Seul Izis arrive encore, parfois, à être poétique et délassant avec de telles images.

Les idées de photos, il n'y en a pas trente-six : les pauvres, les enfants, les fous, les loubards, les prostituées. Il y a des sujets photogéniques, faciles, la fête est de ceux-là. On peut toujours faire voir ce que personne n'a jamais vu, même dans les lieux ressassés. Si ces photos anglaises sur la fête sont bonnes, ce n'est pas seulement parce que des climats s'y croisent, c'est parce que leur étrangeté ne les empêche pas d'être informatives. Il faut dire que les Anglais ont un sens particulier de la fête, un sens économe du détail : une fête peut se dérouler autour d'une crêpe que le cuisinier de l'école va jeter en l'air et que les élèves vont s'arracher, ou d'un fromage qu'on fera dévaler du haut d'une colline. Plus que de fête, d'ailleurs, il s'agit de jeu, de tradition, de superstition. Chris Steele-Perkins, qui est passé dans les festivals locaux, catalogue les éléments primordiaux de la fête : le groupe, la musique, le masque, le travestissement, la nudité. Un jour d'exception permet l'excès, la fantaisie, la dérision de l'argent, l'interchangeabilité des sexes, le gendarme ferme les yeux. Ce jour-là, un lapin blanc en gilet peut bien regarder sa montre au sortir de son terrier, Alice peut bien bâiller.

Ce qui est beau, c'est quand la fête, de débordement, retrouve son sens de rituel presque mystique : et quand des hommes, une nuit par an, se promènent enveloppés dans des draps, des baquets enflammés sur la tête. Homer Sykes a recensé les coutumes traditionnelles particulières à certains villages britanniques. Il y a la mêlée du lièvre, la course de la bergère, la parade des hommes-buissons, la fanfare des fermiers, et on peut toujours inventer une fête égoïste : John Knill, un habitant de Saint-Ives, dans les Cornouailles, mort au dix-huitième siècle, a laissé une provision d'argent pour que tous les cinq ans, le 25 juillet, dix petites filles habillées de blanc viennent danser sur sa tombe.

Le reportage de Patrick Ward, « Les Anglais se distraient », est une sorte de remake des photos de Tony Ray-Jones, « Loisirs anglais », mais ce n'est pas gênant : elles sont pratiquement aussi belles. On retrouve ces bourgeois qui pique-niquent en smoking durant les entractes d'opéra à Glyndebourne, et ces petits messieurs d'Eton, si dignes dans leurs longs pantalons noirs étroits, l'air triste et mystérieux.

HERVÉ GUIBERT.

Rock

UN AN APRÈS

Le culte d'Elvis Presley aux États-Unis

Le 16 août 1977 mourait Elvis Presley à l'âge de quarante-deux ans. Mais il n'est pas besoin de célébrer cet anniversaire aux États-Unis : depuis déjà des mois, toute une série de manifestations plus ou moins commerciales, plus ou moins extravagantes, portent à un rare degré le culte du souvenir de celui qui symbolisa, au milieu des années 50, l'entrée du rock sur la scène musicale.

A Las Vegas, deux shows affichent une rétrospective de la carrière d'Elvis Presley. Le chanteur est incarné par Johnny Harra, qui a un air de ressemblance avec le Presley fort, bouffi, des dernières années, et par Rick Sancedo, entouré de l'ancien chœur de l'idole (les Jordanaires), qui suggère le Presley des premiers succès. A Las Vegas toujours, aura lieu, du 1er au 10 septembre, une « convention » des fans d'Elvis organisée par l'ancien manager du chanteur — le « colonel » Tom Parker — et par son père, Vernon Presley.

A New-York, des milliers de personnes sont venues, l'autre week-end, voir d'anciens films de Presley et encore ses costumes, colorés, sa guitare ou sa cape d'or, exposés dans des salles entre les derniers livres retraçant la biographie du chanteur, des gadgets multiples et des lits vendus à l'effigie de l'idole.

A Miami, un jeune Américain, Dennys Wise, s'est fait opérer le visage pour mieux ressembler à Elvis Presley. D'autres opérations de chirurgie esthétique sont prévues.

A Memphis, Tennessee, où résidait le chanteur, des dizaines de milliers de personnes défilent chaque jour devant la tombe, installée maintenant dans la propriété même d'Elvis Presley, au bord de la piscine, près de la tombe de sa mère, qu'on a aussi transférée, et sous le regard d'un Christ blanc immense, qui tend les bras. La visite de « recueillement » est gratuite, mais, en face de la propriété, sur le boulevard Presley, une douzaine de magasins-souvenirs, contrôlés par l'ancien manager et par Vernon Presley, le père, se sont installés et font des affaires d'or en proposant des badges, des posters, des coussins, des foulards Presley, des médailles avec la photo de l'idole, des « images-méditations » reproduisant le visage d'Elvis Presley, la photocopie du testament rédigé le 3 mars 1977, la photocopie de l'acte de décès et le certificat de mariage, la brochure concernant toute la correspondance entre le F.B.I. et le chanteur blâmant les Beatles, Jane Fonda et le mouvement rock des années 60.

CLAUDE FLÉOUTER.

Expositions

L'ANNÉE SCHUBERT A VIENNE

Les traces du génie

Pour célébrer dignement l'année Schubert à Vienne, on peut s'y installer tout l'été afin d'entendre à peu près l'intégrale des neuf cent quatre-vingt-dix-huit œuvres qu'il a composées. Mais si l'on ne dispose que d'une journée, il ne faut pas se décourager pour autant : l'essence même du génie de Schubert, on la découvrira par une visite aux lieux qu'il habita et surtout à la belle exposition du palais Harrach.

Il n'y sera pas dépaysé : c'est en effet sur cette place de la Freyung, juste en face, à l'hôtel de « l'empereur romain », que Schubert donna le 12 mars 1818 son premier concert public comme pianiste... Oh ! bien humblement, en interprétant une de ses *Ouvertures en style italien* transcrite pour deux pianos et huit mains ! Mais un critique en loua *« la profondeur du sentiment, aussi bien qu'une force organisée et franche, mêlée à un charme plaisant »*.

En haut de l'escalier monumental, baigné par la musique des messes, des symphonies, des lieder, cinq salles modestes à l'image de sa courte vie, qui n'en occupe qu'une seule, où l'on ne remarque rien que de très ordinaire : des papiers officiels, des témoignages de l'existence quotidienne, quelques portraits de famille, des gravures, des paysages, en tout une centaine de pièces, ce qui est peu.

Pourquoi donc sommes-nous surtout émus en contemplant le registre des baptêmes de Lichtenthal au 1er février 1797, les décrets et les notes qui ponctuent ses années de scolarité au Stadtkonvikt et tant d'autres vestiges banals ? Sans doute parce qu'ils attestent sans le savoir l'incarnation de cet être immatériel, qui pour nous n'est plus que sa musique, avant même qu'il ait commencé à chanter.

Les portraits du père, des frères (à part peut-être Ferdinand) paraissent bien étrangers à ce monde qu'il a créé, comme Thérèse Grob, qui lui inspira un amour d'adolescent, dans cette peinture d'une bonne dame placide, ou même les deux petites sœurs Esterhazy aux visages fripés.

L'Esprit du monde

La trace de Schubert sur la terre, on la reconnaît mieux dans les dessins, les gravures, les aquarelles des lieux où il habita : la petite pièce confortable du château de Zeliz, où il se consolait avec une soubrette, les paysages des schubertiades, sa chambre « Innere Stadt » au piano surchargé de livres en désordre sous une Crucifixion et un tableau de *Jésus au milieu des docteurs*, la maison du clair de lune chez Moritz von Schwind, et toutes ces rues de Vienne où il déambulait avec ses amis (aux portraits bien décevants pour la plupart).

Et puis, il y a les manuscrits, cent manuscrits, qui sont d'un autre ordre, qui appartiennent à un autre monde, celui de l'esprit ; traces « corporelles » pour ceux qui souhaitent psychanalyser Schubert (c'est son tour, actuellement !), mais bien plutôt à nos yeux musique de l'être, toute proche de sa musique. On reste fasciné de longs moments presque devant chaque page, même si l'on est sans connaissance graphologique, et d'abord par son écriture, grande, régulière et penchée, aux barres parallèles, dans son journal (1818), toute ployée et tourbillonnant avec grâce dans une lettre à ses amis (1818), ou très concentrée et tempêtueuse dans ce poème griffonné en 1820 dans une auberge, au dos d'un menu : *« Laisse-le naviguer dans sa folie, Ainsi parle l'Esprit du monde... Rien n'est vrai de tout cela, Mais rien n'est perdu pour autant, Le système du monde est humain, Mais je sais, moi, qu'il est divin. »*

Les opéras (si peu connus et que Vienne actuellement remet en honneur), les messes, les danses, défilent ; on aimerait s'attacher à chacun, au magnifique *Lazare*, oratorio inachevé d'une écriture glorieuse et énergique, comme à la forêt touffue de la *Messe en mi bémol*. Et puis l'on court aux lieder pour voir dans la fraîcheur de leur naissance ces mélodies qui chantent en nous : celle de *Marguerite* qui s'élève toute simple, tandis que les barres qui relient les notes se courbent et ploient doucement au murmure du rouet, *la Nonne* au manuscrit criblé de notes et de soupirs comme un champ de bataille, ce qui convient bien à cette ballade d'un romantisme échevelé, *le Jeune Homme au ruisseau*, dont le graphisme a la grâce de touches d'aquarelle, *la Jeune Fille et la Mort*, dont les accords tombent raides comme des draperies funèbres, tandis que les notes du chant sont bousculées par la fièvre et l'angoisse...

Tout, dans ces manuscrits, est significatif ; on remarque même que sur celui du *Fleuve* s'étale une large tache d'encre ! Que d'autres exemples seraient à citer, de la petite écriture pressée, fine et pimpante de *Ständchen* à l'ouragan qui dévaste la *Sonate posthume en ut mineur*. Et parfois Schubert, emporté par son élan, note rapidement la mélodie seule que lui inspire le poème sans aucun accompagnement ou avec à peine quelques indications (tel *le Pigeon-voyageur*, son dernier lied).

Ainsi, de cette exposition, on sort l'esprit exalté comme si l'on avait écouté toute une journée du Schubert, prêt à relire d'un trait les quelque mille quatre cents pages du livre de Brigitte Massin ou à entendre l'intégrale des lieder par Fischer-Dieskau. Mais il ne faut pas omettre cette année un pèlerinage au 6 Kettenbrückengasse, dans la petite maison de son frère Ferdinand, où il s'était réfugié à l'automne 1828 : une cour ensoleillée, à l'étage une galerie dallée, une entrée, où, sans doute, ses amis s'étaient installés pour lui jouer le *Quatorzième Quatuor* de Beethoven, la dernière musique qu'il ait entendue. Et puis cette chambre étroite et nue où, la veille de sa mort, dans son délire, il eut ce mot qui résume toute sa vie, avec l'accent même de sa musique : *« Est-ce que je ne mérite pas une place à la surface de la terre ? »*

JACQUES LONCHAMPT.

★ L'excellent catalogue d'Ernst Hilmar et Otto Brusatl reproduit de manière très lisible les trois cent quarante et une pièces exposées.

■ Le chef d'orchestre britannique Victor Silvester s'est noyé lundi 14 août, au Lavandou, à la suite d'un malaise cardiaque.

(Né le 25 février 1900, à Londres, il avait débuté comme danseur, gagnant en 1922 le championnat du monde de danse professionnelle, avant de former un orchestre en 1935. Il s'était fait connaître par ses leçons de danse à la radio (pendant vingt-huit ans) et à la télévision (pendant dix-sept ans). Il avait vendu plus de cinquante-cinq millions de disques et plus d'un million d'exemplaires de son livre sur la danse de bal moderne (*Modern Ballroom Dance, 1927*, 57e édition, 1974).

A chacun sa mythologie

(Suite de la première page.)

C'est l'époque qui veut cela. En période de morosité artistique, l'expression régressive est toujours mise en avant. Ce n'est pas le thème de la biennale, mais il est partout. Chez les jeunes inconnus, les jeunes maîtres et les maîtres les plus reconnus. C'est en quelque sorte le lapsus, l'acte manqué des organisateurs qui savent bien que la création traverse un moment bizarre. On ne saurait parler de crise car, en crise, la création l'est et devrait l'être en permanence par définition. Mais le fait est que l'on ne sait plus par quel bout le tenir, l'art contemporain. Qu'organiser une manifestation de ce genre aujourd'hui, à Menton, Venise, Paris, Kassel ou Sao-Paulo, tient du casse-tête chinois. Il n'y a pas de tendance, pas de chef de file, pas de mouvement. Il y a des artistes, chacun avec son système, son langage, sa mythologie particulière. C'est une période éclectique, dont cette biennale donne confusément le reflet.

On retrouve la violence viscérale des jeunes peintres espagnols comme Casado, Golindo, Gordillo, ou des Polonais comme Tietsch, et l'esthétisme du sculpteur suédois Lars Milhagem. Parmi les Italiens, il y a Enrico Baj.

Le 12 décembre 1969, une bombe explosait dans une banque de Milan et tuait seize personnes. La police inculpait l'anarchiste Pinelli : trois jours plus tard, il tombait d'une fenêtre d'un immeuble de la police milanaise. C'est cette chute de l'ange qu'illustre le tableau tragi-comique de Baj. On le voit tomber à la verticale, la tête en bas. A droite, la meute, en uniformes chamarrés de médailles, de passementeries militaires et de ceinturons, agite ses poignards, ses matraques et ses fusils. A gauche, les badauds regardent l'homme choir.

D'autres couleurs

Justice est faite. Mais peu après l'innocence de Pinelli est prouvée. Baj veut exposer son tableau, le 17 mars 1972, au Palais royal de Milan. Le peintre est censuré, car, ce même jour, des tueurs exécutent le commissaire Calabrese. C'est de la fenêtre de son bureau que Pinelli est tombé. Exécution d'anarchistes ou diversions de néo-fascistes ? C'est la question que pose ce tableau d'un fait divers, resté interdit à Milan, montré dans plusieurs villes européennes et que voici en France sous le soleil estivalier de Menton.

Nous quittons le fait divers avec Dubuffet, qui a fait de l'ironie régressive un art hautement sophistiqué, intellectuel, pour balayer à chaque festin les miettes conventionnées de l'« Asphyxiante culture » cultivée. Dubuffet est en fait la vedette de cette biennale de Menton, si diverse et si riche. Dans la grande salle d'honneur, où, l'autre après-midi, un guitariste espagnol donnait un concert classique, les sculptures hourloupéennes des années 60 bravent la raideur de l'architecture monumentale des lieux.

L'exposition passe en revue vingt ans de création d'un artiste, qui a inventé un système pictural : les « Sites tricolores », des années 70, ultra linéaires et épurés, qui représentent l'hourloupe dans son impasse ; les « Para-chiffres », qui semblent un accès de colère *et de gribouillage incohérent* comme pour changer de rythme avant de reprendre un nouveau souffle dans la série des « Mondanités » et de retourner, à partir de la même année 75, à la veine initiale de l'expression brute ; enfin, dans les tableaux les plus récents, en date de 1977, la série de « Théâtres de mémoire », exposées ici pour la première fois, où le peintre rassemble ses idées et annonce d'autres couleurs, sortant du tricolorisme de l'hourloupe (rouge, bleu, noir sur fond blanc), pour une tendre palette d'ocre délavé et de gris adoucis, semblables à ceux qu'on trouve dans les tableaux cubistes.

Dubuffet peint des images qu'il découpe ensuite pour les assembler et en coller les morceaux sur des toiles. Travail de précision. Dans les « Implications journalières », il note : assemblage de cinquante-trois pièces ; dans « le Site activé », quarante et une ; et, « le Déchiffreur », vingt-huit. Partout, comme un goût nouveau du trait, de la couleur, du découpage, de la forme qui, chaque fois, est une manière d'opérer un changement de perspective à l'intérieur d'un même tableau. Chaque morceau a son échelle, son attaque, son orientation, sa perspective. Le nouveau Dubuffet est plus que jamais « plurifocal ». Ses tableaux *ne présentent pas une, mais cent* images offertes au déchiffrage de ceux qui s'aventurent dans leurs espaces.

JACQUES MICHEL.

★ Biennale de Menton au casino municipal jusqu'au 17 septembre.

■ Le Théâtre du Peuple de Bussang présente les 19, 20, 26 et 27 août, dans son cadre unique, en plein air, « Mesure pour mesure », de Shakespeare, mis en scène par Tibor Egervari. Renseignements : (29) 61-50-48.

■ Les souscriptions pour les abonnements à la Comédie-Française sont ouvertes jusqu'au 10 septembre (B.P. n° 266, 75021 Paris Cedex 01) à l'Odéon jus'au 20 septembre (Service des abonnements, 1, place Paul-Claudel, 75006 Paris) et au Théâtre de la Ville jusqu'au 31 décembre selon les possibilités. (2, place du Châtelet, Paris).

SPECTACLES

théâtres

Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Eglise Saint-Merri, 20 h. 30 : les Derniers Hommes.
Essaïon, 20 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Amédée ou Comment s'en débarrasser ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec F. Garcia Lorca ; 20 h. 30 : Lady Pénélope.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Je suis resté longtemps sur les remparts de Chypre.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les théâtres de banlieue

Sceaux, 17 h. 30 : Ensemble sud-américain Ayacucho (musique populaire des pays andins ; Misa Criolla).

Les concerts

Notre-Dame de Paris, 17 h. 45 : Pierre Cochereau, orgue (improvisation).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.
Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette, 21 h. : J.-P. Sasson.
Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Human Arts Ensemble.
Lucernaire, 21 h. : José di Toux.

La danse

Cour de la mairie du Xe, place Baudoyer, 21 h. : Ballets historiques du Marais.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : l'Evangile selon saint Matthieu, de P. P. Pasolini ; 18 h. 30 : Lancelot du Lac, de R. Bresson ; 20 h. 30 : les Guichets du Louvre, de M. Mitrani ; 22 h. 30 : Suzanne Simonin, la religieuse de Diderot, de J. Rivette.
Beaubourg, relâche.

Les films nouveaux

PORTRAIT D'ENFANCE, film anglais de Bill Douglas (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MŒURS CACHEES DE LA BOURGEOISIE, film italien de Tonino Cervi (*) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
VAS-Y MAMAN, film français de Nicole de Buron : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
UNE NUIT TRES MORALE, film hongrois de Karoly Makk (*) (v.o) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (359-42-33) — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LE RETOUR DU CAPITAINE NEMO, film américain d'Alex March (v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) — V.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-55-33) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; St-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ASSAUT (A., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70).

Mardi 15 août

BIG RACKET (A., v.o.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Murat, 16e (288-99-75).
BOB MARLEY (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BRIGADE MONDAINE (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Danton, 6e (329-43-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CAPRICORNE ONE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LE CERCLE DE FER (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : A B C, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athena, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CONSEQUENCE (All., v. f.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Ambroise, 3e (700-89-16) H. Sp.
DELICIA (All., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ENQUETE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
EXHIBITION II (Fr.), (**), Capri, 2e (508-11-69), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-04), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Acacias, 17e (754-97-83).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Marignan, 8e (359-95-48), PLM-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Balzac, 8e (359-15-71), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gambetta, 20e (797-02-74).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.), (*) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.), (**) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All.), (4 parties), v.o. : la Pagode, 7e (705-12-15).
ILS SONT FOUS CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'INVASION DES SOUCOUPES VOLANTES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-17).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (2 parties), Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
JULIA (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; V.f. : Nations, 12e (343-04-67) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LA LOI ET LA PAGAILLE (A., v.f.) : Bergère, 9e (770-77-58).
LE MATAMORE (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) — V.f. : Nation, 12e (343-04-67).
MESDAMES ET MESSIEURS BONSOIR (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE MEDIEUR (A., v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Secrétan, 19e (206-71-33).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Ribouquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
REVE DE SINGE (It.) (**) (v.A.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LES RISQUE-TOUT (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (359-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Secrétan, 19e (206-71-33).
ROBERT ET ROBERT (F.) : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LES SEPT CITES D'ATLANTIS (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Tourelle, 20e (636-51-98).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
UN ESPION DE TROP (A., v.f.) : Cinéac, 2e (742-72-19).
VIOLETTE NOZIERE (F.) (*) Concorde, 8e (359-92-84), Nations, 12e (343-04-67).
XICA DA SILVA (Br., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) Olympic, 14e (542-67-42), Studio-Raspail, 14e (320-38-98) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
UNE BELLE FILLE COMME MOI (Fr.) : Tourelles, 20e (636-51-98).
UN ETE 42 (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
UNE RAISON POUR VIVRE, UNE RAISON POUR MOURIR (Fr.-It., v.f.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Images, 18e (522-47-94).
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.o.) : Logos, 5e (033-26-42) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90). 8e (359-15-71).
AMES PERDUES (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (387-74-39), du 13 au 15.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77), h. sp.
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Action-Christine, 6e (325-85-78).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
CARRIE (A., v.o.) (**) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE CID : Calypso, 17e (754-10-68).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy- 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.f.) : Le Royale, 8e (265-82-66).
FLESH (A., v.o.) (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).
KING CREOLE (A., v.o.) : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LAUREL ET HARDY AU FAR-WEST (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
LET IT BE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOVE STORY (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA MONTAGNE ENSORCELEE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
MIRACLE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (387-74-39) jusqu'au 15.
MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBE SI BAS ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Action-Champo, 5e (033-51-60).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PARADE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
PETER PAN (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE POINT DE NON RETOUR (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE RETOUR DE FRANKENSTEIN (A., v.o.) : J. Renoir, 9e (874-40-75) jusqu'au 15.
ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33), Concorde, 8e (359-92-84) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

Les festivals

CINEMA FRANÇAIS AUJOURD'HUI, Action République, 11e (805-51-33) : Nathalie Granger.
RETRO METRO STORY (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90) : Indiscrétions.
AMERICAINES STORY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Rachel, Rachel.
TATI, Champollion, 5e (033-51-60) : Mon oncle.
BOGART (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Casablanca. — Action Christine, 6e (325-85-78) : Bas les masques.
HOMMAGE A JOHN FORD (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Convoi des braves.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Une nuit à l'Opéra.
INGMAR BERGMAN (v.o.), Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) : la Nuit des forains.
CINEMA FRANÇAIS, La Pagode, 7e (705-12-15) : la Grande Illusion.
COMEDIES MUSICALES U. S. A. (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : les Girls.
AMOUR, EROTISME ET SEXUALITE, Le Seine, 5e (325-92-46), I. : 12 h. 30 : Je, tu, il, elle ; 14 h. : Anatomie d'un rapport ; 16 h. : Dehors dedans ; 18 h. : Cet obscur objet du désir ; 20 h. : Une petite culotte pour l'été ; 21 h. 30 : le Casanova de Fellini. — II. : 14 h. 30 : le Regard ; 16 h. 20 : Bilitis ; 18 h. 20 : Malicia ; 20 h. 20 : Vices privés, vertus publiques ; 22 h. : Valentino.

Les séances spéciales

L'APPRENTISSAGE DE DUDDY KRAVITZ (Can.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S. D.).
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S. D.).
LES FEUX DU MUSIC-HALL (It., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 22 h. 30.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (F.) : Le Seine, 5e (325-92-46), 12 h. 20 (sf D.).
LE KNACK (A., v.o.) : Lucernaire, 6e, 12 h., 24 h.
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15), 14 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
PIERROT LE FOU (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h., 14 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 20 h. 30, 22 h. 30.
ZARDOZ (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) mar., 21 h.

DOCUMENTATION

Une « révolution » aux États-Unis

Un numéro de *Problèmes politiques et sociaux*, publié par la Documentation française (1), nous informe sur cette révolution qui ne « fait pas la une » des journaux, mais risque d'avoir une importance considérable : « la révolution du stockage et du transfert des connaissances » à l'aide de l'ordinateur.

Ce document prouve que ce n'est pas seulement une évolution technologique, c'est un phénomène politique important qui modifie « *les relations du pouvoir au niveau international comme au niveau national* ». La prolifération des équipements informatiques aux Etats-Unis (deux cent mille ordinateurs en service fin 1976), l'organisation mise en place, non seulement dans le domaine scientifique mais également politique, sont un révélateur de la prise de conscience par les Américains de l'arme que représente la documentation automatisée.

Des organismes comme le N. T. I. S. (National Technical Information Service) ou le S. S. I. E. (Smithsonian Science Information Exchange), n'ont pas leur équivalent en France (2).

Le premier rassemble, traite, édite les rapports, études ou analyses de recherches, de développement ou d'ingénierie financés sur fonds publics. Son domaine vient de s'étendre à des informations politiques (traduction d'émissions de radio, documents émanant de divers pays...) et économiques.

Le N.T.I.S. dispose de neuf cent mille documents, reçoit et traite cinq mille commandes par jour, diffuse vingt-six bulletins hebdomadaires à l'intention de cent mille souscripteurs. Son chiffre d'affaires est de 17 millions de dollars et son effectif de cinq cents personnes.

Le S.S.I.E., qui répertorie et signale les projets de recherche en cours, enregistre vingt-trois mille projets par an et fonctionne avec un budget de 3 millions et demi de dollars.

Tous ces chiffres ne peuvent que faire des envieux parmi les spécialistes français de documentation, habitués à fonctionner avec des budgets dérisoires.

Le traitement de l'information au Capitole

Le plus révélateur est l'effort apporté au traitement de l'information politique. Alors que les hommes politiques français n'ont pas encore à leur disposition de systèmes automatisés opérationnels (3), le Congrès américain a mis sur pied un service de documentation automatisée d'une puissance exceptionnelle. Il emploie huit cent neuf personnes et disposait, en 1976-1977, d'un budget de 16,5 millions de dollars. Le service de recherches du Congrès (Congressional Research Service), qui a un taux de croissance de 12 % par an, traite environ trois cent mille questions annuellement.

Il assiste les commissions et comités en faisant l'analyse et l'évaluation des projets et propositions de lois ainsi que leurs applications.

Il élabore des documents comme le « Bill Digest » (condensé de tous les projets de lois ou de résolutions déposés au cours de la session) ou réalise des synthèses des grands problèmes traités ainsi que des milliers d'études de fond.

Ce service, qui comprend des experts renommés, ne se contente donc pas de donner des références, mais réalise des travaux originaux à l'intention des membres du Congrès.

Cinq cents terminaux permettent d'utiliser les quatre bases de données de la bibliothèque du Congrès, trois bases de données législatives et des systèmes extérieurs, comme Juris (banque de données juridiques du département de la justice), Medline (de la bibliothèque nationale de médecine) et la banque de données du *New York Times*. L'affirmation du président de la sous-commission des ordinateurs de la Chambre, suivant laquelle la politique d'automatisation est « *le moyen le plus puissant dont ait jamais disposé la branche législative pour consolider son pouvoir de contrôle* », peut expliquer tous les efforts consacrés à ce secteur.

L'automatisation de la documentation de presse

Au *New York Times*, les journalistes posent des questions directement à un écran, qui leur donne, en réponse, des références et résumés d'articles. Un lecteur de microfilms permet de lire et de reproduire les articles désirés.

Le système stocke (depuis 1969), en plus des cent mille articles annuels du *New York Times*, le même nombre d'articles d'une cinquantaine de journaux anglais et américains.

Cette banque est accessible sur abonnement (4) aux clients extérieurs, qui possèdent alors la collection de microfilms et consultent l'ordinateur de chez eux par l'intermédiaire d'écrans. La mise au point du système a coûté plus de 5 millions de dollars, et vingt-cinq analystes indexeurs (payés 19 000 dollars par an) traitent le *New York Times* alors que les autres journaux sont indexés par une équipe extérieure, ce qui représente un effectif global d'environ cinquante personnes.

Ces chiffres ne peuvent que faire rêver les documentalistes de presse français, qui, pour des résultats souvent remarquables, en sont encore tous au stade de la fiche manuelle et du dossier suspendu.

Il est évident que, si le gouvernement français ne prend pas conscience de la nécessité d'investir dans le traitement de l'information documentaire, notre sous-développement dans ce domaine sera tel que nous dépendrons inévitablement des pays qui auront compris plus tôt que la documentation automatisée peut être un instrument de pouvoir.

DANIÈLE DEGEZ.

(1) « La révolution documentaire aux Etats-Unis », *Problèmes politiques et sociaux*, 14 octobre 1978, n° 321, La Documentation française.

(2) En France, un des services les plus importants, le Centre de documentation scientifique et technique du C.N.R.S., dispose d'un budget de 56 millions de francs par an et et 450 postes. Il traite 500 000 documents annuellement et diffuse 50 revues bibliographiques à l'intention de 35 000 abonnés.

(3) En France, l'Assemblée nationale vient d'organiser un système de documentation automatisée qui permettra, d'une part, d'accéder aux bases de données de l'INSEE, du CEDIJ, de la Communauté européenne, d'autre part, de traiter des documents internes. Les fichiers (expérimentaux) du Parlement contiennent actuellement des informations sur les travaux parlementaires relatifs aux collectivités locales et des données publiques concernant 350 députés et tous les sénateurs.

(4) Le coût de l'abonnement est de 50 dollars l'heure, avec un minimum obligatoire de quatre heures par mois.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
115 F 210 F 305 F 400 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
155 F 290 F 425 F 560 F

ETRANGER (par messageries)
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
145 F 260 F 375 F 490 F
II. — TUNISIE
180 F 340 F 500 F 660 F

Par voie aérienne Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 15 AOUT

CHAINE I : TF 1

18 h. 50, Variétés : Show Elvis Presley.

Pour le premier anniversaire de la mort d'Elvis Presley, un show qui marqua son retour en 1968, après une période d'enlisement.

19 h. 45, Caméra au poing (la plus petite île du monde) ;

20 h. 30, Au-delà de l'horizon : les vaisseaux fantômes, d'A. Bombard, réal. J. Floran ; 21 h. 25, Sports : Superstars à Rotterdam ; 22 h. 35, Emission musicale : Bruits en fête et son de plaisir (la voix), par B. Carreau et G. Guérin.

Comment se forment, dans le corps, les sons. Ce que parler veut dire et les possibilités de « travailler » une voix. Où l'on évoque le chant.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Documentaire : Soif d'aventure (Byzance à l'heure de la Turquie) ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Les dossiers de l'écran : Hélène, téléfilm de Harvey Hart (1975), avec L. Nielsen, K. Cannon, M. Parks, L. Fletcher.

Recrutée par les adeptes d'une secte religieuse, une jeune fille, Hélène, est peu à peu gagnée par la « foi ». Ses parents, inquiets, font appel à un spécialiste des adolescents fugueurs.

Vers 22 h., Débat : Les sectes, refuge ou prison ?

Avec MM. J.-P. Morin (auteur du livre le Viol psychique), H. Blanchard (secte Moon), maître Jyoti (Zen), MM. D. de Plaige et J.-M. Leduc (auteurs des Nouveaux Prophètes), R.P.P. Le Cabellec, M.-T. Patrick (Déprogrammeur) et Mme M. Péloquin (les Enfants de Dieu).

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Documentaire : Le livre des oiseaux ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM : LES FLEURS DU SOLEIL, de V. de Sica (1970), avec S. Loren, M. Mastroianni, L. Savelyeva, A. Carena, G. Longo (rediff.).

Une Italienne fait un voyage en U.R.S.S. pour rechercher son mari, porté disparu sur le front russe en 1943. Elle le croit toujours vivant.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, La vie entre les lignes : Boy amour (rediffusion) ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la chasse et l'érotique (rediffusion) ;

20 h., La mémoire de Suzy ; 21 h. 15, Concert du mardi au palais des Congrès... le Trio à cordes français : Mozart, Bach, Schumann ; 22 h. 30, Les discours de l'histoire : aujourd'hui l'historien ; 23 h. 15, Histoire de la médecine occidentale.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques de charme : Dekobra, Sibert, Ziehrer, Lube, Strauss ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

21 h., Festival de Salzbourg... « Symphonie n° 8 en do mineur » (Bruckner), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, direction H. von Karajan ; 22 h. 30, Aux quatre coins de l'Hexagone... Sud-Est : Bizet ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : Rites.

MERCREDI 16 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Acilion et sa bande ; 14 h. 35, Série : Peyton Place ; 18 h. 15, Documentaire : Les canaux bretons ; 19 h. 10, Jeunes pratique : la rage ; 19 h. 40, Caméra au poing : Les chanteuses du soleil ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Dramatique : Pourquoi tuer le pépé ?, de C. Exbrayat, réal. E. Tyborowski, avec M. Modo, P. Mirat, G. Rivet, B. Bireaud.

Chronique villageoise en forme d'enquête policière sur la disparition suspecte d'un vieux paysan.

22 h., L'impromptu d'Annecy, réal. A. Alexeieff.

Une autobiographie tournée par le cinéaste d'animation lui-même, lors d'une exposition rétrospective présentée en 1975, au château d'Annecy.

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., FILM : NAPOLEON, de S. Guitry (1954) (première partie), avec S. Guitry, D. Gelin, M. Morgan, P. Brasseur, S. Reggiani.

La jeunesse de Napoléon Bonaparte, ses premiers succès militaires et son ascension au Consulat. Tout cela raconté par Talleyrand, en 1821.

Une spirituelle causerie de Sacha Guitry, illustrée par des scènes de théâtre de Boulevard.

16 h. 40, Documentaire : Rendez-vous avec... Michel Bouillon, spéléologue ; 17 h. 35, Emission d'art : Le retrouvé de Lenain ; 17 h. 50, Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Magazine... Question de temps : l'Eglise en l'an 2000.

Avec le cardinal Bernardin Gantin, président de la commission pontificale Justice et Paix, et l'écrivain Jean Guitton.

21 h. 40, Feuilleton : Moi, Claude, empereur.

Dixième épisode de cet enchevêtrement de luttes fratricides et d'intrigues politiques que fut l'histoire de l'Empire romain, revue sans humour par les Anglais. Caligula a succédé à Tibère. Sa folie s'aggrave. Vient l'heure de Claude.

22 h. 40, Journal ;

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM : LE ROCK DU BAGNE, de R. Thorpe (1957), avec E. Presley, J. Tyler, M. Saughnessy, V. Taylor, J. Holden (rediff.).

Un jeune délinquant devient une vedette de la chanson. Grisé par sa réussite, il montre une ambition féroce.

Portrait d'un arriviste qui va à l'encontre du mythe Presley tel qu'il était généralement présenté dans le cinéma américain.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, La batellerie aujourd'hui ; 7 h. 40, Les chemins de la connaissance : Les chemins de Saint-Jacques ; 8 h., Les matinées du mois d'août : Ouvrir la porte qui donne sur le jardin ; 8 h. 32, L'actualité avec les distances ; 9 h. 7, Un homme, une ville : J.-J. Rousseau à Genève ; 10 h., Aux horloges de Paris et de province ; 11 h. 2, Musique populaire du Brésil ; 12 h. 5, Un musée, un chef-d'œuvre : Vénus et Cupidon ; 12 h. 45, Panorama, par Jacques Duchâteau : le Vatican ;

13 h. 30, Entretiens avec Nadia Boulanger ; 14 h. 15, Lecture de la France : Napoléon ; 15 h. 17, Treize minutes et pas plus, par Daniel Caux ; 15 h. 30, Polymnie, voix de Grèce : les Pâques à Patmos ; 16 h. 30, Les arbres : le sapin des Vosges ; 17 h. 32, Musique populaire du Brésil ; 18 h. 30, La vie entre les lignes : le grand Turc ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la chasse et l'érotique (rediffusion) ;

20 h., Musique et espace : Gershwin, Copland, Menotti, Thomson, Johnson ; 22 h. 30, Pages entomologiques de J.-H. Fabre ; 23 h. 20, Histoire de la médecine occidentale.

FRANCE-MUSIQUE

7 h 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales : l'Italie inconnue ; 12 h. 35, D'un carnet d'adresses... cent noms : Hancock, Haydn, Hendrix, Honegger, Hummel ;

14 h., Estivales ; 17 h. 30, Histoire du jazz ; 18 h. 2, Musiques de charme : Dekobra, Strauss, Duclos, Zeller ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

19 h. 50, Festival de Salzbourg... « Salomé » (R. Strauss), par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. H. von Karajan. Avec K.-W. Boehm, A. Baltsa, H. Behrens, J. van Dam, etc. ; 22 h., Aux quatre coins de l'Hexagone : Sud-Est ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : Rites.

LE CHANGEMENT D'HORAIRE DE LA TRIBUNE LIBRE

● Plusieurs associations (Union des athées, Fédération nationale de la libre pensée, Ethique, Mouvement d'action et de réflexion pour les réformes sociales, Mouvement d'action écopolitique, Jeunesse ouvrière chrétienne, Association des chrétiens témoins dans leur entreprise, mouvement Temps Nouveaux, C.F.E.L., Femme avenir) viennent de rendre publique la déclaration suivante :

« Appartenant à des associations de tendances diverses, voire opposées, nous avons été invités par FR 3 à assurer une « Tribune libre » diffusée à partir du 4 septembre. Nous protestons contre le changement d'horaire intervenu après l'enregistrement. Nous considérons que le passage de l'émission à 18 h. 55 la priverait d'une grande partie des auditeurs auxquels nous nous sommes adressés lors de l'enregistrement. Nous réclamons le maintien du passage de la tribune libre à 19 h. 40, ce qui reste parfaitement compatible avec un nouvel aménagement des programmes et un développement des émissions régionales.

» Si le conseil d'administration de R.F. 3 ne peut ou ne veut nous donner satisfaction, nous interviendrons auprès du président de la République pour que ne soit pas boycottée, par ceux qui ont mission de la sauvegarder, la seule émission de libre expression de la télévision française. Nous rappelons que cette libre expression a été évoquée pour justifier la création de la troisième chaîne.

» Nous invitons toutes les formations politiques de la majorité et de l'opposition et toutes les associations sans but lucratif à appuyer notre démarche en écrivant, avec enveloppe timbrée et libellée à notre coordination, 6, rue Jules-Guesde, 91270 Vigneux-sur-Seine. »

FR 3 - LILLE EN BALADE

● La station FR 3 de Lille (trois cent trente personnes, un budget de 60 millions de francs) se fait itinérante pour les vacances : chaque soir, les émissions régionales ont été diffusées de lieux différents. Cette télévision baladeuse s'est inspirée de thèmes intéressants et pratiques. C'est ainsi que des téléspectateurs ont pu découvrir les divers sentiers de grande randonnée du Nord et du Pas-de-Calais, puis les chemins équestres. En août, une péniche frétée par FR 3 sillonne les canaux. C'est l'occasion de présenter de nombreuses activités régionales et des villages d'ordinaire ignorés par la caméra.

FR 3 que dirige à Lille M. Pierre Rouhaud a présenté un bilan de son action pendant l'année 1977-1978 : mille soixante-neuf heures de radio, cent trentre-trois heures de télévision. Le centre de production lourde de Lambersart, dans la banlieue lilloise, a, pour sa part, produit en un an cent quinze émissions régionales de treize minutes ainsi qu'une centaine d'émissions plus importantes dans le cadre de séries à diffusion nationale. La création la plus importante : « Le cardinal de velours », une vie de Mazarin réalisée par Pierre Cardinal sur un scénario de Pierre Moinot, avec la participation de Philippe Erlanger. Les quatre épisodes de cette fresque historique seront programmés en décembre. François Périer incarne Mazarin. Coût de cette production : 4 millions de francs. — *(Corresp.)*

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 15 août à 0 heure et le mercredi 16 août à 24 heures :

Mercredi 16 août, des orages subsisteront le matin des Pyrénées orientales aux Vosges et aux Alpes et gagneront dans la journée la Corse et l'extrême sud-est. Ils seront souvent violents avec grêle et fortes rafales. Ils resteront accrochés toute la journée sur les régions montagneuses. Sur le reste de la France, après les orages, le temps sera frais et nuageux avec des éclaircies et des averses parfois orageuses dans le Sud-Ouest, tandis que près de la Manche les nuages seront plus abondants, apportant de petites pluies.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 15 août, à 8 heures, de 1 009 millibars, soit 756,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 août ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 26 et 13 degrés ; Biarritz, 30 et 19 ; Bordeaux, 28 et 18 ; Brest, 19 et 14 ; Caen, 24 et 12 ; Clermont-Ferrand, 27 et 14 ; Dijon, 24 et 11 ; Grenoble, 25 et 12 ; Lille, 24 et 13 ; Lyon, 25 et 17 ; Marseille, 27 et 15 ; Nancy, 23 et 9 ; Nantes, 26 et 12 ; Nice, 24 et 12 ; Paris-Le Bourget, 25 et 11 ; Pau, 28 et 18 ; Perpignan, 26 et 18 ; Rennes, 25 et 11 ; Strasbourg, 23 et 10 ; Tours, 25 et 13 ; Toulouse, 31 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 22 degrés ; Amsterdam, 21 et 13 ; Athènes, 28 et 21 ; Berlin, 22 et 13 ; Bonn, 22 et 12 ; Bruxelles, 22 et 13 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 22 et 13 ; Genève, 25 et 9 ; Lisbonne, 28 et 15

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 152

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III			■						
IV				■		■			
V			■					■	
VI						■			
VII			■						
VIII		■			■			■	
IX							■		■
X				■					
XI		■					■		

HORIZONTALEMENT

I. Sont généralement fermées la nuit. — II. Ne jurent donc pas. — III. Négation d'insulaires ; Est impossible quand il n'y a pas mèche. — IV. Début d'un texte lapidaire ; Matière pour une statue. — V. Cri d'horreur ; Philosophe allemand. — VI. Une brève et une longue ; Le meilleur morceau d'une bonne tranche. — VII. Symbole ; Fait partie du genre humain. — VIII. Contribuent à faire une belle main ; Peut servir à doubler. — IX. Pas avantagée. — X. Dirige un cours ; Doit être servie avec respect. — XI. Pas indifférente ; Résultat d'une contraction.

VERTICALEMENT

1. Dont on peut faire des flûtes. — 2. A qui il faut apprendre à vivre ; Attribut d'un Immortel (épelé). — 3. Héritage de quelques générations ; Fourmilière. — 4. L'évocation de sa fortune cache bien souvent une pensée d'économie ; Fait toujours ses achats en... gros. — 5. Donner envie de fumer ; Remué. — 6. Est plus favorable aux brasseurs qu'aux bougnats ; Ce qu'il y a de plus tendre. — 7. Faire sauter. — 8. Compagne de vieillesse ; Adverbe ; Vieux roi. — 9. Aile coriace ; Participe.

Solution du problème n° 2 151

Horizontalement

I. Ordurières. — II. Neiges ; El. — III. Lit ; Ami. — IV. Crâne ; Si. — V. Pène ; Sa. — VI. Obi ; Uriel. — VII. Dressée. — VIII. Huée. — IX. Arrondir. — X. Al ; Œil. — XI. Epiées ; Ou.

Verticalement

1. Onychophage. — 2. Ré ; Ur. — 3. Dilapideral. — 4. Ugine ; Réole. — 5. Retenue. — 6. Is ; Ers ; Dos. — 7. As ; Isaïe. — 8. Remisée ; Rio. — 9. Ell ; Alès ; Lu.

GUY BROUTY.

CARNET

Décès

— Marc et Cyrille Baladi, ont la douleur de faire part de la mort de leurs parents

**Naguib BALADI
et Geneviève BALADI,**
née Gautier,

survenue accidentellement en Espagne, le 6 juillet 1978.

635 Highland Avenue,
Baltimore (Maryland) 21205 U.S.A.
67, rue du Jard,
51100 Reims.

— On nous prie d'annoncer la naissance au ciel du

Père Irénée BEART,

survenue le 11 août 1978, à Paris.

Les obsèques auront lieu le 16 août, à 16 heures, en la cathédrale orthodoxe Saint-Irénée, 96, boulevard Auguste-Blanqui, Paris-13e.

— Marseille. Bastia.

Mme Paul Vincensini,
M. Dominique Vincensini et Mme, née Fabiani, et leurs enfants,
M. Jean Battesti et Mme, née Vincensini, et leurs enfants,
Mme Gabrielle Terramorsi, née Vincensini, et ses enfants,
ont l'immense douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Paul Félix VINCENSINI,
professeur honoraire
à la faculté des sciences de Marseille,
officier de la Légion d'honneur,

rappelé à Dieu le 9 août 1978. La cérémonie religieuse aura lieu le 12 août 1978, à 10 heures, en l'église Saint-Roch à Bastia.

Selon les volontés exprimées par le défunt il n'y aura ni fleurs ni couronnes.

Visites, conférences

MERCREDI 16 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., façade principale, portail central, Mme Allaz : « Notre-Dame et ses parties hautes ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald : « L'hôtel de Sully et la place des Vosges ».

15 h., métro Botzaris, Mme Pennec : « Les Buttes-Chaumont ».

15 h. 30, entrée, hall gauche, Mme Zujovic : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Cardinal-Lemoine : « Les jardins et les rénovations du quartier Mouffetard » (A travers Paris).

15 h., 23, quai d'Anjou : « Promenade dans l'île Saint-Louis » (Mme Ferrand).

15 h., 2, place du Palais-Bourbon : « Le Palais-Bourbon » (Paris et son histoire).

21 h., métro Palais-Royal, M. R. Guérin : « Le Palais-Royal et ses jardins » (Templia).

LÉGION D'HONNEUR

DÉFENSE

Sont élevés à la dignité de *grand officier* :

MM. Bernard Cabiro et Claude Morraglia.

Sont promus commandeurs :

MM. Jacques Gèly, Jean Dannenmuller, Edmond Mahieu, Clément Meis, Pierre Orvain,
Mme Suzanne Schmitt,
M. Michel Bastida.

Sont promus officiers :

MM. Antoine Caudoux, André Dupré, Claude Favier, Marie Salladarré, Pierre Courossé, Robert Daval, Paul Dumas, Raphaël Pinestra, Albert Passelegue, François Ciavaldini.

MM. Alfred Beaudin, Olivier Bidan, Gustave Boilay, Eugène Boisset, Marcel Brocard, Robert Brouillonnet.
Mme Elisabeth Bury.

MM. Bernard Cazaumayou, Claude Chave, André Clermont, Alcide Dihars, Jean Dihars.
Mme Marie-Louise Bordet.
MM. Jean Duvernois, Paul Fagoaga, Elie Frayssinhès.
Mme Elise Ruiz de Angulo.
MM. Marcel Horvilleur, Emile Kienzler.
Mme Yvette Toquet.

MM. Jean Le Deit, Léon Lenoir, Edouard Lepers, Lucien Levillain, Jacques L'Hostis.
Mme Odette Marchelidon.
MM. Jean Palaud, Marcel Pottier,
Mme Jeanne Hulet.
MM. Marcel Roché, Jean-Pierre Straumann, Pierre Tauziède.
Mme Suzanne Eisler.
MM. Robert Tison, Roger Vanovermeir, Ernest Vette, Jean Watier, Conrad Wons.

MM. Claude Elard, Yves Pennec, Guy Boureau, Georges Gaudin, Pierre Collart, Gérard Nézondet, Léon Boullet, Jean Chouviat, Jean-François Deruaz, Jacques Fouillard, Louis Jouniaux, Jules Lamare, Léopold Michel, Aimire Pasquet, Jules Planchon.

MM. Max Bernard, Pierre Le Men, Hubert Travert.
Mmes Suzanne Colombier, Gabrielle Mathieu, Antonine Imbert.
M. Joseph Gimenez.
Mde Germaine Déan.
MM. Paul Kompan, José Lopez.
Mme Georgette Durand.
MM. Joseph Tari, Jean Dhellly, Alphonse Robin.

Sont nommés chevaliers :

MM. Francisco Arquez, Léon Bechiau, Lucien Berthet, Jean Bernard, Pierre Bourdelet, Georges Boytard, Palu Carré, Pierre Cheneval-Pallud, Georges Compan, Maurice Cruchet, Jean Dubourg, Adrien Ellias, Etienne Feraud, Pierre Fragnaud, Jean Gauduchon, Pierre Geffrault, Louis Germain, Alfred Journot, Paul Lechevalier, Robert Lefebvre, Robert Lepage, Marcel Marré, Antoine Matteazzi, Camille Mielle, Ferdinand Neyret, Casimir Nogaret, Théophile Pagniez, Casimir Picard, Jules Piquenard, Paul Ricci, Gustave Rondeau, Lucien Ronzeau, Eugène Sancier, Jean Vidil, André Vuillemin.

MM. Pierre Bourdin, Georges Schmelz, Robert Thevenot, Roger Amirault, Lucien Beaudiot, Etienne Benoit, Jacques Bonnet, Robert Boutineaud, Emilio Congiu, José Cortes, Robert Denicourt, Roger Douine, Jules Gavoille, Marceau Guinet, Fernand Hernandez, Léon Labrande, Désiré Leth, Jean Leveque, Auguste Masse, Dominique Mathon, Pierre Trontin.

MM. Paul Alexis, Raymond Anette, Victor Andin, Georges Anstett, Roger Aubert, Jean Aupetit, Pierre Aurain, Lucien Barthélémy, Jules Bernard, Maurice Bertrand, André Biquillon, Jacques Blanc.

Mme Elisabeth Ancel.

MM. Marcel Bollinger, Vincent Bonnet, Jean Bonvalot, Abel Boudonnat, Robert Boulay.

Mme Marthe Dugas.

MM. René Bruat, Enoch Buda, Raphaël Caratini, Robert Carpentier, Edouard Castets, Alain Castro, Jean Caubit, Jacques Cirer, Pierre Collard, Raymond Collin, François Coussaert, Henri Cousseau, Jean Couturier, Léon Craye, Pierre Dandurand.

Mme Marie-Madeleine Regnier.

MM. Georges Daval, Jean Delplanque, Louis Demata, Robert Deprès, Jean Didier.

Mmes Antoinette Latry, Maria Bescos.

MM. Léon Exbrayat, Marcel Flatot, Pierre Fouchecourt, Léon Frayssé, Georges Fraizier, Arnould Frémery.
Mme Irène Clair.

MM. Robert Gander, René Gascard, Pierre Gattinont, Louis Gehrig, Jean Giroud, Joseph Glath, Michel Goltais, Louis Heitz.

Mme Julie Caron.
MM. Joseph Herb, Jean-Pierre Henry.

Mme Euhrasie Ollivier.
MM. Jean Hellmann, Raymond Jacqueson, Henri Jaspart, Joseph Jamet, Joseph Kolenda, Bernard Kroviarski, Jean Landy, Jean Laugel, François Le Coz.
Mmes Renée Blandel, Cécile Guiot.
MM. Henri Mainguy, Lucien Martin, Pierre Meugnot, Henri Mey, Maurice Mourlbou, Raymond Mulard.

Mme Lucie Imhoff.

MM. René Münch, Willy Nimeskern, Maurice Niveese, Emile Ortega, Marius Pellenc, Rémy Peltier, Roger Pencréach, Antonio Perez, Pierre Peyrac, Jacques Piekarski, Antoine Poulet, Edmond Préziosi, Antoine Prystajko, Alexandre Pujol, Pierre Rappine.

Mme Edith Coletta.

MM. Charles Reboul, Henri Robert.

Mme Georgette Dard.

MM. Jean Rocher, Charles Ropp, René Rose, Jean Rosnen, Jean Rufet, Augustin Salle, André Savoski, Marie Schaedelé, Guy Simonet, René Spengler.

Mme Yvette Quelin.

MM. Gaston Trincal, Maurice Vignau, Oscar Venuat, Jean Vurpillot, Michel Virot, Jean Vial, Maurice Vieux, Jean Wassermann, Roger Willemotte, Marjan Witkowski.

MM. Alexandre Chalmel, Jean Guéguen, Maurice Lemoine, Georges Suagher, Félix David, Maurice Gérard, Daniel Bigot, Joseph Branchard, Robert Bro, Albert Filippi, Jean Goret, Robert Hecquet, Dominique Landart, Bernard Meister.

Mme Maria Angulo.

MM. Michel Camier, Roger Chazette, Lucien Courtot, Jacques Couture, Francis Decembri, Rémy Démosthène, Pierre Jollinier, Joseph Le Houarner, Jean Lerat, Maurice Lombard, Henri Maraiel, Amédée Méaume.

Mmes Simonne Morisset, Dolorès Sanchez.

M. Marcel Sibade, Edouard Vandoorne, Joseph Vepres-Mussolino.



régions

DES « LABORATOIRES » TROP COURUS

Les parcs nationaux seront-ils victimes de leur succès ?

D'ores et déjà l'été 1978 a battu un record : celui de l'encombrement. On s'écrase sur les plages, on se bouscule sur les sentiers de montagne. Selon des comptages effectués l'an dernier dans le parc national des Pyrénées on dénombrait onze personnes par hectare et par jour dans la vallée du Marcadau et six cent cinquante promeneurs par hectare et par jour sur les pelouses de certains cols. Ces chiffres seront certainement dépassés cette saison.

LES parcs nationaux français vont-ils succomber à leur succès ? On leur a assigné deux missions qui paraissent de plus en plus contradictoires : protéger et faire découvrir la nature. La première suppose que l'on perturbe le moins possible l'équilibre des populations animales et végétales. La seconde implique que l'on y accueille tous ceux qui souhaitent goûter à la sauvagerie le temps d'une randonnée.

Or, en additionnant les surfaces des cinq parcs nationaux concentrés dans le quart sud-est de l'Hexagone, on parvient à peine à 280 000 hectares. La Vanoise, les Ecrins, les Cévennes, les Pyrénées et la minuscule île de Port-Cros, voilà tout ce que nous pouvons offrir aux amateurs de l'Europe entière.

Les parcs du Mercantour et du Haut-Ariège sont toujours à l'état de projet, le premier depuis plus de quinze ans. On peut d'ailleurs se demander s'il est opportun de les créer, car le titre de parc attirerait immédiatement la foule sur ces territoires. De toute façon, après eux, ce sera fini. Il ne reste plus d'espace naturel en France où puisse s'appliquer la loi de 1960.

Force est donc maintenant de gérer la pénurie, c'est-à-dire de protéger contre un excès de fréquentation nos derniers musées sauvages.

Quatre personnes par hectare et par jour

La ruée des randonneurs entraîne une intense érosion des zones de passage. Une prairie alpine soumise au piétinement de plusieurs centaines de chaussures par jour est détruite en quelques semaines. Les plantes rares disparaissent dans les herbiers des collectionneurs. Chaque fumeur est un boute-feu en puissance. Poursuivis par les amateurs de safaris-photos, certains animaux s'effarouchent. D'autres, au contraire, comme les célèbres ours des parcs américains, deviennent des bêtes de cirque. Sans le savoir, les visiteurs peuvent même introduire dans un parc des insectes qui se mettent à proliférer, comme les araignées. Il existe donc un seuil écologique à la fréquentation. Celui au-delà duquel un écosystème, comme disent les spécialistes, ne peut plus récupérer. Malheureusement, aucune étude scientifique ne l'a encore fixé, et c'est, entre autres, une des grandes lacunes de nos parcs nationaux. Ils ont fort mal joué jusqu'à présent leur rôle de laboratoire.

Les forestiers français, néanmoins, estiment que les capacités d'accueil d'une forêt ordinaire ne dépasse pas quatre personnes par hectare et par jour (vingt à trente si elle est aménagée et entretenue). Les fonctionnaires américains des parcs ne souhaitent pas recevoir plus de deux visiteurs journaliers par hectare.

Comme on l'a vu, ces seuils sont, en certains points, très largement dépassés en France.

Il y a aussi un seuil sociologique à la fréquentation des parcs nationaux. Au-delà d'une certaine densité de randonneurs, le contact avec la nature est perdu pour tout le monde. Les aménagements comme les sentiers balisés et les pancartes explicatives deviennent désagréables pour ceux qui cherchent la nature sauvage. En d'autres termes, le mauvais touriste chasserait le bon.

L'automobile ou le sac au dos

Or une étude — la première du genre, — réalisée dans les Pyrénées par le laboratoire d'analyse et de recherche économique de l'université de Bordeaux, confirme cette observation. Le parc des Pyrénées est « menacé » par les six canons à touristes que sont les vallées équipées de grandes routes qui le pénètrent. En 1975 on dénombrait aux « portes » du parc 1 350 000 visiteurs. Mais la moitié d'entre eux ne s'éloignent pas à plus de quinze minutes de marche de leur voiture. Autant dire qu'ils ne profitent absolument pas des vraies richesses du parc tout en contribuant à les dégrader.

Les autres visiteurs ont un profil assez net. Ce sont à 80 % des citadins, leur niveau d'étude est plus élevé que la moyenne (40 % ont fait des études supérieures), les deux tiers restent dans le parc au moins trois jours et y marchent de deux à huit heures par jour.

Ceux-là, en acceptant d'abandonner leur automobile et en partant sac au dos à travers la montagne, payent par leur effort le prix des satisfactions qui leur sont proposées. C'est le seul *numerus clausus* actuellement imaginable pour contenir la poussée touristique. Les responsables européens des parcs, réunis en symposium ' Thessalonique en avril dernier en sont convenus. Pour sauver les ultimes espaces naturels, il faut les réserver à ceux qui sont disposés à consentir des sacrifices personnels et physiques. Cela suppose que l'on réduise les possibilités de pénétration et de stationnement des automobiles dans les parcs. Cela suppose aussi que l'on oriente les touristes moins motivés ou plus paresseux vers les zones périphériques. Ils y trouveraient des promenades faciles, des sentiers botaniques, des enclos pour animaux : les moyens en somme de s'initier paisiblement à la nature. Selon la loi française, les zones périphériques des parcs nationaux devaient jouer ce rôle. Cette intention est restée pratiquement lettre morte. Il est désormais urgent de la concrétiser.

MARC AMBROISE-RENDU.

— A PROPOS DE... —

Le maintien des services publics en milieu rural

La campagne, pas le désert

Conformément aux décisions prises par le conseil des ministres du 8 février dernier, un groupe interministériel est chargé de favoriser le maintien en milieu rural des services publics indispensables. Il vient de faire un premier bilan.

Cercle vicieux : dans la France rurale qui se dépeuple, la poste, l'école, la perception, n'ont plus assez de « clients » pour, économiquement, justifier leur présence, mais fermer ces services publics essentiels, c'est donner le coup de grâce à ces villages indispensables au bon équilibre du pays. On s'en aperçoit en ces temps de vacances ; ce qui fait l'originalité, le charme et la vertu de la province française c'est que, contrairement, par exemple, à ce qui se passe aux Etats-Unis, notre campagne est encore peuplée de petites communautés vivantes et autonomes.

D'où l'idée d'étudier la meilleure façon de maintenir une vie administrative minimum dans le milieu rural. La formule la plus originale consiste à créer des services polyvalents, c'est-à-dire à demander au représentant local d'une administration donnée de remplir des tâches qui, théoriquement, ne relèvent pas d'elle. Un bureau de poste pourra ainsi devenir le correspondant de l'Agence nationale pour l'emploi ou relayer les services préfectoraux pour la délivrance des cartes grises.

Quatre opérations aidées par les pouvoirs publics

Quatre opérations ont dans cet esprit été aidées financièrement par les pouvoirs publics : la création d'une salle polyvalente (bureau d'accueil, lieu de réunion, centre d'exposition), à Bois-d'Amont, dans le Jura, le groupement de plusieurs associations d'animation culturelle en Haute-Loire, une étude de restructuration des transports collectifs dans la Meuse, l'organisation d'un centre intercommunal polyvalent à Largentière, dans l'Ardèche. Ce centre groupera, dans un premier temps : un service de formation des ruraux, une bibliothèque intercommunale de prêt destinée à alimenter les bibliothèques communales, un pool intercommunal de prêt de matériel destiné à servir de support au développement d'actions socio-éducatives sur le pays.

Le groupe interministériel déclare, d'autre part, avoir fait avorter un certain nombre de projets de suppression de services proposés par les ministères : une perception à Saint-Rome-de-Tarn, dans l'Aveyron, des gares dans la Meuse et les Hautes-Alpes, des classes de moins de neuf élèves dans des zones de montagne, le centre de traitement du courrier dans le Cantal.

Des initiatives tardives et dispersées

Toutes ces initiatives sont excellentes. Elles sont bien tardives et restent, hélas ! très dispersées. Elles se heurtent souvent à la résistance des administrations centrales qui ont, c'est vrai, de bonnes raisons de les refuser. Ne leur demande-t-on pas très officiellement, et de façon pressante, de supprimer les emplois inutiles, de comptabiliser plus exactement leurs pertes et leurs profits, bref d'améliorer leur rentabilité ? N'y a-t-il pas là un objectif contraire à celui qu'on leur fixe en leur demandant de rester présentes dans la France pauvre afin que celle-ci ne devienne pas tout à fait misérable ?

J.-F. S.

Pas d'accord

● LE PARC DES ARDENNES : trop de « motos vertes »

Après la publication dans « le Monde » *du 27 juin d'un article intitulé : « Un parc aux voix », présentant le projet de parc naturel régional des Ardennes, nous avons reçu entre autres réactions celle de M. Guy Fequant, vice-président de la société départementale de protection de la nature et de l'environnement, à Rethel (Ardennes) :*

Les parcs naturels régionaux souffrent d'une ambiguïté fondamentale : ils se réfèrent souvent à la nature pour l'exploiter mais trop rarement pour la protéger.

Le massif ardennais possédait — il faut déjà parler au passé, hélas ! — une flore et une faune d'une richesse incomparable. Tout cela est en train de disparaître sous l'influence conjuguée d'un enrésinement catastrophique et d'une pression cynégétique qui n'épargne ni les rapaces ni les derniers tétras-lyres. Voilà pourquoi, un parc naturel digne de ce nom devrait notamment créer des réserves dans les deux grandes tourbières qui subsistent et interdire la plantation de résineux sur leurs abords. C'est à ce prix que survivront les oiseaux et la flore paléo-arctiques du plateau ardennais.

Selon certains, la vocation des parcs régionaux serait de « concilier l'inconciliable ». Notre société de protection de la nature juge déplacé d'admettre comme composante nécessaire du parc des circuits de « moto verte », alors que ces motards font l'unanimité contre eux par la pratique d'une activité bruyante et polluante. La présence d'un parc devrait être au contraire une raison supplémentaire d'éloigner les motos des forêts, quitte à leur trouver un terrain d'évolution dans un secteur sans intérêt naturel.

Loin de nous l'idée de prôner la création d'une « réserve d'Indiens » pour une région qui compte plus de soixante-dix mille habitants, mais à force de vouloir contenter tout le monde, les parcs naturels régionaux en viennent à renier toute idée de protection du milieu. Pourquoi dès lors conserver l'appellation « parc naturel » ?

● L'AMENAGEMENT DE LA LOIRE : oui au barrage de Villerest.

Après notre article du 14 juillet intitulé « L'aménagement du Val de Loire : les riverains paieront », nous avons reçu de M. J. Fleury, ingénieur à Gien (Loiret), les remarques suivantes :

Appartenant à la catégorie des riverains inondables, je trouve assez juste de devoir participer au financement du barrage de Villerest. La retenue projetée n'est pourtant pas un remède absolu contre le retour d'inondations catastrophiques : c'est une mesure utile, qui doit s'ajouter à d'autres au moins aussi importantes, et, en premier lieu, à la poursuite persévérante du reboisement.

Quant à penser que « *les besoins en eau des centrales nucléaires ne soient la vraie raison de la construction de barrages* », les riverains savent à quoi s'en tenir. Ils n'auraient d'ailleurs qu'à se réjouir si une mesure destinée à lutter contre les inondations profitait à l'équipement énergétique du pays. Mais ce sont surtout les faiblesses de l'étiage qui, en l'occurrence, sont gênantes. Les barrages ne sont pas, sur ce point, une mesure absolument sûre. Le relèvement de l'étiage qu'on peut en espérer n'est pas tel qu'il puisse permettre à E.D.F. de faire l'économie de réfrigérants. Il n'en n'aura pas moins un effet bénéfique sur le niveau des nappes souterraines où les régions riveraines puisent leur alimentation en eau.

Tout ceci ne signifie pas non plus qu'on doive se déclarer satisfait du mode actuel de production thermique d'électricité, qui entraîne une perte irrémédiable de plus de 35 % des calories du combustible... Mais pourquoi les producteurs d'électricité ont-ils délibérément « poussé à la roue » (exemple : la campagne « tout électrique »), alors que, en techniciens, ils auraient dû signaler les graves dangers de la solution adoptée ?

● RHIN-RHONE : de l'argent mal employé

A la suite de notre article intitulé « La polémique sur le canal Rhin-Rhône (le Monde *du 30 juillet), nous recevons de Mme G. Dessenne, agrégée de physique à Besançon, les commentaires suivants :*

Le canal à grand gabarit projeté pour assurer la liaison Rhin-Rhône en bouleversant la vallée souvent encaissée du Doubs, et au prix d'un gouffre financier difficilement évaluable, apparaît à un très grand nombre des personnes qui ont le temps et les compétences d'une étude exhaustive et appartenant par ailleurs à l'éventail complet des tendances politiques comme une triple catastrophe.

Ecologiquement — il est ici impossible d'en donner le détail — il suffit que l'unanimité des chercheurs spécialisés de l'université (qui n'ont d'ailleurs pas été sollicités comme il eût semblé évident) soit totale pour considérer cette réalisation comme un massacre irréversible.

Economiquement, les études menées par la C.F.D.T. et les spécialistes de la C.G.T. (qu'on ne peut guère accuser d'anti-expansionnisme) dénient les promesses mirobolantes concernant l'emploi. En revanche, une faible fraction du coût suffirait à financer des recherches de tous ordres pour assurer une promotion régionale beaucoup plus efficiente, du point de vue de l'emploi, de la rentabilité et du bonheur de vivre. Ainsi, le cultivateur franc-comtois propriétaire de son exploitation (co-propriétaire de la fromagerie et de la forêt) ne peut transmettre celle-ci qu'à un seul enfant. Mais il fait poursuivre les études des autres jusqu'à la limite de leurs dons, ou de leur héréditaire habileté manuelle. Ce riche potentiel humain ne peut rendre à plein que dans des industries à fort ajout de matière grise et de précision.

Sociologiquement, cette main-d'œuvre désire rester à proximité du village natal. Si les promesses des promoteurs se réalisaient, nous verrions une urbanisation de la vallée et une désertification de la montagne et de la Haute-Saône. Alors que les villes moyennes doivent se développer pour assurer leur équipement socio-culturel et servir de pôles aux campagnes environnantes, nous les verrions dépérir au profit des métropoles. Ne vaudrait-il pas mieux utiliser les crédits de ce « coup de poker » à favoriser des entreprises moyennes, à techniques minutieuses et difficiles, harmonieusement réparties et soutenues par une infrastructure route-rail d'ailleurs existante et sous-employée ?

Une équipe pluridisciplinaire devrait pouvoir expliquer tout cela sur les antennes et dans les colonnes de la presse régionale, à égalité avec les promoteurs du canal. Les Franc-Comtois se montreraient peut-être alors moins enclins à financer la destruction de leur paysage et la destructuration de leur région. Mais seule cette méthode serait digne d'une authentique démocratie...

TRANSPORTS

CORRESPONDANCE

Accès libre sur les quais des gares

La S.N.C.F. a donné libre accès aux quais des gares, le 1er avril dernier, exigeant, en contrepartie de cette facilité, que les voyageurs compostent leur billet avant de monter dans le train. La société nationale juge que ses clients ont maintenant pris de bonnes habitudes ; certains d'entre eux continuent, néanmoins, de mettre en doute l'intérêt de cette réforme.

● DES USAGERS :

Complications...

La S.N.C.F. a mis en œuvre de nouvelles procédures d'accès au train, avec compostage de leur billet par les voyageurs eux-mêmes, pour « faciliter votre voyage », comme le susurrent au micro des voix manifestement mal informées. Voici comment se traduisent ces « facilités » pour un voyageur de banlieue occasionnel, sans carte orange ou autre.

Première étape : l'achat du billet. Le guichetier vous a renvoyé mécaniquement sur les distributeurs automatiques. Passé la première minute de perplexité, vous avez compris le principe, mais, comme par hasard, vous ne trouvez pas la destination voulue. Après deux-trois minutes, vous trouvez enfin. Ce sont alors les pièces qui vous font défaut. Deux-trois autres minutes, et tout s'arrange, vous avez votre billet (je ne parle pas des jours où il y a panne du distributeur).

Billet aller-retour dans le cas particulier. Grossière erreur. Parce que, demain, dans le train de retour, le contrôleur vous dira : « Votre billet n'est pas valable ! » Eh oui ! il n'est valable que le jour de l'achat. Cela n'est indiqué nulle part, ni sur le billet, ni sur le distributeur, ni sur les accès aux quais, mais précisément le contrôleur est là pour vous le rappeler, moyennant finances, d'où l'intérêt du système.

Deuxième étape : le compostage. Vous avez enfin votre billet. Il faut maintenant composter, c'est écrit sur le billet. Comme le temps de vous procurer le billet vous a fait rater votre train, en attendant le suivant vous allez prendre un café. Erreur fatale, parce que, distrait, vous allez oublier de composter en revenant au quai. Et le contrôleur vous dit : « Il n'est pas composté ce billet ! ».

Il va de soi que ledit contrôleur vous regarde comme si vous veniez de prendre d'assaut la diligence. Mieux vaut donc ne pas discuter et contribuer au redressement des finances de ce qu'on appelle encore, par habitude certainement, un service public.

Ecœuré, vous vous dites : je vais acheter quelques billets d'avance au guichet de la gare du Maine. Mais, cela vous sera refusé, on ne peut acheter un carnet de billets d'avance. Tenace, vous redemandez une autre fois dans une petite gare de banlieue, et, miracle, ce qui n'était pas possible à Paris le devient à Villepreux...

Messieurs les cerveaux de la S.N.C.F., merci, on frémit en pensant à ce qu'il serait advenu de nous si vous n'aviez condescendu à « faciliter notre voyage ».

BERNARD ROUVERAND
(Villepreux)

... et vexations

Maintenant donc, chaque voyageur doit composter lui-même son billet dans l'une des bornes pointeuses qui, à l'entrée des quais, remplacent les poinçonneurs d'antan. Gare à celui qui omet cette formalité. Présumé fraudeur, il doit payer 20 % du prix de son billet. Pareil supplément perçu sur un titre long-parcours transforme vite un voyage banal en coûteuse aventure.

J'en ai fait l'expérience. Ayant à prendre le train à Souillac (Dordogne) avec un billet acheté d'avance, je suis passé par le buffet de la gare pour m'y procurer un journal, et suis arrivé sur le quai en ayant oublié de pointer. Mal m'en a pris.

Cette mésaventure m'a rendu attentif aux malheurs des autres. J'ai remarqué que les personnes obligées de payer le supplément sont nombreuses. Anormalement nombreuses. Il s'agit, pour la plupart, d'étrangers en vacances, de personnes âgées (autre espèce d'inadaptés) et d'étourdis, tous manifestement de bonne foi.

Certes, j'ai remarqué qu'à Paris les indications et les avertissements sont nombreux (n'a-t-on pas été jusqu'à mettre des calicots en travers du hall de la gare de Lyon), mais ils se perdent dans un fatras de publicités visuelles et sonores. Sans doute encore dans les très petites gares, l'installation de la borne pointeuse orange saute-t-elle aux yeux tant elle est incongrue. Mais il n'en est pas de même dans les gares de moyenne importance : à Souillac, à Gourdon, à Villefranche-sur-Saône, à Mâcon et à Moulins pour n'en évoquer que quelques-unes.

Il me semble que la S.N.C.F., qui d'ordinaire veille au confort de ses voyageurs, aurait intérêt à revoir son système ou, du moins, à en nuancer l'application. Je ne suis d'ailleurs pas sûr qu'elle aurait gain de cause dans un procès : aucune mention de l'obligation de la formalité de pointage n'est portée sur la plupart des titres de transport qu'elle délivre.

FRANÇOIS COLCOMBET
(Paris)

● LA S.N.C.F. : 1 % d'étourdis.

Depuis le 3 avril, le contrôle d'accès aux quais des gares est supprimé et simultanément la période d'utilisation du billet a été portée de trois jours à deux mois.

En contrepartie la S.N.C.F., afin de protéger ses recettes, a procédé à un renforcement du contrôle dans les trains et introduit l'obligation pour le voyageur de valider son billet par compostage, le jour choisi pour son voyage.

Cette disposition est rappelée dans toutes les gares par une abondante signalisation visuelle et, dans les gares importantes, par des annonces diffusées par haut-parleurs. Le voyageur qui n'a pas satisfait à cette obligation doit acquitter une majoration égale à 20 % du prix du billet présenté, c'est-à-dire la différence entre le prix du billet vendu aux guichets et le prix appliqué aux billets délivrés dans les trains, le minimum étant de 20 francs.

Il convient tout d'abord de noter que ces nouvelles règles d'utilisation des billets se substituent à des dispositions complexes qui, pour un voyageur dont la bonne foi était reconnue, entraînaient néanmoins dans de nombreux cas une majoration de 100 % du prix du billet. Cette réforme a d'ailleurs été abondamment annoncée et expliquée par les différents médias.

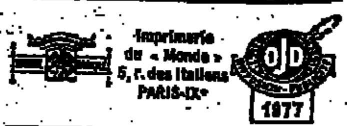
La S.N.C.F. se doit d'appliquer ces nouvelles mesures sans défaillance car un trop grand laxisme aurait pour effet aussi bien de multiplier les tentatives de fraude que de laisser croire qu'il suffit d'invoquer l'ignorance, ou la distraction, pour échapper au paiement de ce complément. Je vous précise au surplus que les formalités de compostage ne s'appliquent pas aux voyageurs munis de billets internationaux.

Après une période transitoire de deux mois pendant laquelle nos contrôleurs se sont contentés de rappeler aux voyageurs défaillants l'obligation du compostage, l'ensemble de notre clientèle semble maintenant bien habituée à cette disposition : les voyageurs « étourdis » n'en représentent guère plus de 1 %.

CLAUDE ROCHE
(directeur des relations extérieures de la S.N.C.F.)

● *Un hôtel Méridien à Bagdad.* — La chaîne hôtelière Méridien, filiale d'Air France, gérera un établissement de huit cents lits à Bagdad. La construction de cet hôtel, qui recevra des annexes touristiques (salles de conférences et de jeux) a été confiée à une société yougoslave. Le coût de l'opération s'élève à 62 millions de dollars, soit 260 millions de francs. — *(A.F.P.)*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Le Monde

économie

AFFAIRES

LA REPRISE DE « L'EMPIRE » BOUSSAC

Les frères Willot coifferont-ils M. Bidermann sur le fil ?

Durant le week-end du 15 août — un « pont » particulièrement long cette année, — la France vit au ralenti. Cette année, outre les habituelles victimes des services publics et des services de sécurité, quelques acharnés n'ont pas chômé, dans les hautes sphères : ceux qui, à un niveau élevé, s'intéressent à l'affaire Boussac. Les usines et le patrimoine du trop vieux roi du coton, déjà détrôné, mais dont les dépouilles doivent être *encore fort appétissantes*, ont retenu au travail les protagonistes du « drame » dont l'enjeu est le sort de onze mille cinq cents salariés et de leurs familles : fonctionnaires, *hommes politiques*, *juges* du tribunal de commerce de Paris, hommes d'affaires. Le tribunal de commerce de Paris devrait rendre son jugement, mercredi 16 août, à moins qu'il ne l'ajourne, et dire quel groupe reprendra l'empire industriel et immobilier mis en règlement judiciaire le 30 mai, procédure étendue au patrimoine personnel de M. Marcel Boussac le 13 juillet.

Deux candidats sont sur les rangs, le groupe Agache-Willot et le groupe Bidermann, et, curieusement, leurs animateurs évoquent, chacun à leur manière, ce que dut être *M. Boussac* lui-même, lorsqu'au début de sa fortune il rachetait des entreprises en perte de vitesse. L'essor du groupe Agache-Willot ne remonte guère qu'à vingt ans, et c'est en « mangeant » successivement la vieille maison Agache, Saint-Frères, la Belle Jardinière, le Bon Marché, Conforama et tant d'autres, que *les quatre frères Willot* — les « Dalton » ou les « Trois Mousquetaires » du textile selon les sentiments qu'ils inspirent — ont atteint les 5 milliards de francs de chiffre d'affaires. Quant au « groupe » Bidermann, l'affaire familiale ne mérite ce terme global et générique que depuis une dizaine d'années, après le rachat d'une dizaine *d'entreprises de prêt-à-porter* et une enviable percée sur le marché américain, qui l'ont porté, avec 1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires (dont le tiers aux Etats-Unis, au premier rang français de sa spécialité.

Pour décrié qu'il soit, l'empire Boussac, après que le vieux monsieur *eut versé* dans ce tonneau des Danaïdes, un à un, les plus beaux fleurons de sa couronne — les parfums Dior, les *haras de Jardy, et enfin* l'ensemble de son patrimoine, — reste assez séduisant pour valoir une bataille de géants, à la moderne, faite de coups de téléphone multiples et d'entrevues dans des salons feutrés ou des bureaux impersonnels et luxueux. Depuis la fête nationale, la rumeur allait s'amplifiant : une solution était trouvée ; jusqu'à vendredi soir 11 août, Bidermann était donné gagnant. Puis, brutalement, la situation s'est retournée, *et les Willot*, à leur manière, silencieuse, efficace, reviennent en force. Ils sont épaulés, dit-on, par deux banques nationalisées, *le Crédit lyonnais et la B.N.P.*, qui tentent de rassembler autour d'elles les bonnes volontés éventuelles d'autres organismes financiers pour pallier l'absence de prêt du F.D.E.S. et rassembler quelque 200 millions de francs. Le tout se passe avec l'indulgence apparemment indifférente du ministère de l'économie.

Les pouvoirs publics divisés

Jusqu'à ces dernières années, les frères Willot étaient les seuls à montrer un tel appétit pour les entreprises en perdition. Aujourd'hui, un nouveau venu leur dispute la plus grosse, sinon la plus belle des proies. M. Maurice Bidermann, qui dispose de nombreux atouts : un prêt du F.D.E.S., l'appui de l'IDI, qui *prendrait 34 % de la nouvelle* société, l'aval du patriarche lui-même — M. Marcel Boussac l'a écrit dans une de ces lettres dont il est avare — et le soutien unanime des cadres de Boussac, *qui ont successivemen rencontré* MM. Willot et Bidermann avant de se prononcer.

Sur le terrain économique, il est difficile de se prononcer sur la valeur respective des propositions des deux groupes : le nombre de suppressions d'emplois (deux mille environ) est du même ordre ; le plan Willot fait, en faveur des banques, un effort *plus considérable ; mais le plan* Bidermann prévoit des investissements plus substantiels (à hauteur de 230 millions de francs) ; les Willot ont d'ores et déjà une dimension textile européenne et se sont toujours intéressés à l'affaire Boussac, même s'ils ont affirmé récemment qu'ils poursuivaient leur effort de diversification dans l'immobilier et la *distribution, qui constituent* déjà la moitié de leur chiffre d'affaires ; Bidermann offre, dans la confection de qualité, des débouchés certains à l'exportation, et dans l'Hexagone : pour lui, c'est une intégration verticale jouable.

Au niveau de la région, il importe de faire v i t e : les « Boussac », qui semblaient prêts à tout à la veille des vacances, et qui ne sont partis se reposer qu'en raison de l'assurance que les salaires seraient payés jusqu'en septembre, sont anxieux. Localement, on s'inquiète de voir le groupe Agache-Willot (qui licencie dans le textile à Moyen-Moutiliss) reprendre les usines Boussac : MM. Willot souffrent incontestablement de leur réputation maintenant bien établie de dépeceurs d'affaires pour qui la fermeture d'une usine n'est pas un problème insurmontable.

Au plan politique, il semble bien que les pouvoirs publics soient divisés, alors que l'Etat est de loin le plus gros créancier de Boussac. A quelques heures — ou à quelques jours — de la *décision du tribunal de commerce*, ce flottement sur le devenir du groupe Boussac laisse perplexe. *Autre point d'interrogation* : M. Marcel Boussac n'est pas totalement sur la touche. Il peut s'opposer à un candidat qui ne lui agréerait pas. On entrerait alors dans une nouvelle procédure longue et compliquée. A la mi-août, on peut se demander, *si à un été pourri ne succèdera pas*, dans les Vosges, un automne « chaud ».

JOSÉE DOYÈRE.

Les avances consenties par le gouvernement britannique à Chrysler seront remboursées

indique un porte-parole du groupe américain

M. John Riccardo, président de Chrysler Corporation — devenu actionnaire de Peugeot-Citroën à hauteur de 15 % — devrait représenter son groupe au sein du conseil de surveillance de la firme française. On prête, d'autre part, aux deux firmes, l'intention de *collaborer dans certains domaines*. Peugeot fournirait à Chrysler des moteurs Diesel, le groupe américain apportant à la firme française son expérience dans les composants électroniques et les boîtes de vitesse automatiques.

Le rachat des filiales européennes de Chrysler continue de provoquer de vifs remous en Grande-Bretagne. Un porte-parole du groupe américain a indiqué lundi 14 août que les prêts, d'un montant de 85 millions de livres accordés par le gouvernement britannique à Chrysler Grande-Bretagne, seront remboursés.

De notre correspondant

Londres. — La réunion souhaitée par les syndicats de Chrysler Grande-Bretagne entre *délégués* syndicaux français, anglais et espagnols d'une part, et représentants des trois gouvernements d'autre part, n'aura sans doute pas lieu. Les membres de la délégation intersyndicale française, qui participaient lundi soir à Londres à une réunion avec leurs collègues britanniques, les en ont dissuadés. La délégation française, qui était composée de représentants des cadres de la C.F.D.T. et de la C.G.C. a fait valoir que *« le contexte politico-syndical français est trop différent de ce qui se passe en Grande-Bretagne »*, et émis des doutes sur l'utilité d'une telle rencontre.

« Cols blancs » français et anglais se sont donc séparés tard dans la soirée de lundi, sans que l'on puisse dire si de nouveaux contacts seront pris pour examiner collectivement les conséquences du rachat des *filiales* européennes de la Chrysler Corporation par le groupe français Peugeot-Citroën. Les délégués espagnols, invités à la réunion de lundi, n'avaient pas jugé bon de se déplacer pas plus que les représentants français de la C.G.T. et de F.O.

On peut se demander si la multiplicité et la variété des problèmes qui se posent à tous les salariés de Chrysler-Europe ne rendent pas illusoire l'idée d'un front syndical commun par-dessus les frontières des trois pays. Les problèmes de l'usine écossaise de Linwood, ont-ils vraiment quelque chose à voir avec ceux de Poissy (France) ou de Madrid ? Le sort des vingt-deux mille cinq cents employés de Chrysler-Grande-Bretagne préoccupe en tout cas au plus haut point le gouvernement britannique.

L'annonce faite lundi soir, à Londres, par un porte-parole de la société américaine, que le contribuable britannique récupérera l'intégralité des prêts alloués en 1976 a quelque peu dédramatisé le climat de ces dernières quarante-huit heures. L'opinion publique et la presse voyaient d'un mauvais œil *disparaître ces 85 millions* de livres (720 millions de francs). Chrysler-Grande-Bretagne, puis Peugeot-Citroën — à partir de 1981 — étaleront les remboursements jusqu'en 1989. On peut penser que cette indication désarmera, au moins partiellement, l'opposition travailliste au projet de fusion. Celle-ci regrette que Chrysler Grande-Bretagne ne soit pas purement et simplement nationalisé, comme British Leyland, pour former un groupe d'importance internationale.

La situation de British Leyland n'est, il est vrai, guère brillante et beaucoup de Britanniques se demandent avec inquiétude ce que cette firme pourra faire, face à un concurrent dynamique : Peugeot-Citroën est en progression constante pour les immatriculations en Grande-Bretagne avec 4 % du marché en juillet dernier.

De nombreux observateurs estiment que Londres pourrait tenir compte de ce dernier argument pour refuser son *« feu vert »* à l'opération, ou pour exiger des compensations importantes des Français. L'une de celles-ci pouvant être que Paris cesse de s'opposer au rachat de la firme de composants électroniques Ducellier (D.B.A.) par la société britannique Lucas. Celle-ci détient déjà 49 % des parts de Ducellier et a conclu un accord avec l'autre actionnaire, la société américaine Bendix pour le rachat des 51 % restants. Paris a, jusqu'ici, fait la sourde oreille aux appels de Lucas, mais le gouvernement britannique pourrait, dans les jours qui viennent, relancer le projet.

(Intérim.)

ÉTRANGER

En Finlande

La loi sur la « coopération dans l'entreprise » ne prévoit aucun transfert du pouvoir de décision

De notre correspondant

Helsinki. — Le vote, par le Parlement finlandais, de la loi sur la *« coopération dans l'entreprise »*, avant les vacances parlementaires, a mis *fin*, du moins provisoirement, à *un long débat qui durait depuis la* création, en 1967, du premier comité chargé d'étudier les possibilités d'un élargissement de la démocratie sur le lieu de travail. La nouvelle loi ne bouleverse en rien les rapports employeurs-employés ; ce n'est que *la* première pierre d'un édifice dont la construction sera longue et difficile. La loi consacre avant tout le rôle des syndicats de salariés et *patronaux et ne prévoit* la création d'aucun organisme qui s'ajouterait aux *procédures de négocation* en place.

Un seul élément nouveau : l'employeur sera désormais astreint à négocier — (le terme de consultation sera plus correct) — avec les employés ou *les délégués syndicaux* avant de prendre toute décision les concernant directement. En la matière, *la pratique*, surtout dans les petites et moyennes entreprises, a devancé depuis longtemps la loi. Les nouvelles dispositons ont une tout autre portée dans les grandes entreprses où les employés sont éloignés, géographiquement et psychologiquement, des centres de *décision*. Dorénavant, *l'employeur* sera tenu de consulter les employés et leurs représentants si les modifications *qu'il* compte apporter à la nature du *travail, à son organisation et à ses méthodes* sont susceptibles d'affecter sensiblement le statut du personnel.

Information sur la politique de l'entreprise

Les mêmes obligations concernant par exemple les investissements, la réorganisation du *lieu de travail*, les *changements de ligne de production*, les cessations possibles d'activité de l'entreprise, son transfert d'une localité à l'autre, le calendrier des plans de rationalisation, les horaires *de travail*, les pauses et toute autre mesure *affectant* directement le personnel. De même, pour des licenciements justifiés par des raisons économiques, comme une baisse provisoire ou permanente de la production.

Les consultations ne supposent en aucun cas l'obligation de parvenir à un accord. En cas de litige, l'employeur conserve en principe le privilège de prendre les décisions qu'il juge *nécessaires*. Il *ne s'agit* donc pas *d'un transfert*, *si minime* soit-il, du pouvoir de décision.

L'autre disposition importante du texte : l'obligation pour l'employeur d'informer son personnel sur des *questions ayant trait à la politique* générale de l'entreprise. L'employeur sera astreint à rendre compte des résultats d'exercice dans les plus brefs délais. Il devra aussi publier les informations concernant la situation économique de l'entreprise faisant apparaître les perspectives de production, d'emploi, de rentabilité et de structure des coûts. La politique du personnel *menée* par l'entreprise devra être rendue publique avant un nouvel exercice.

A titre *de* comparaison, la loi finlandaise, qui concerne toutes les entreprises employant plus de trente personnes, est plus limitée que celle adoptée en Suède en 1976. Les employés suédois, par exemple, ont un accès plus libre aux informations économiques de l'entreprise (pièces comptables, par exemple).

Les méandres du jeu politique et le temps ont suffi pour éroder sensiblement le travail des différents comités chargés d'étudier la question de la démocratie dans l'entreprise. Au début, on avait envisagé de créer dans l'entreprise un conseil du personnel, élu parmi les employés, et un comité de coopération, composé à la fois des représentants du personnel (deux tiers) et de ceux du patronat (un tiers). Le comité de coopération aurait *bénéficié* d'un certain pouvoir de décision dans des domaines plus ou moins limités. C'était toutefois compter sans le poids des habitudes et des institutions. Un tel système était aussi mal vu par le patronat que par les syndicats.

Les membres du comité de coopération n'auraient pas été nécessairement les mêmes personnes que les délégués syndicaux. Le pouvoir des syndicats aurait *pu ainsi* s'en ressentir. C'est pourquoi le parti du centre a d'ailleurs toujours défendu le principe du comité de coopération et du conseil de personnel élus suivant un mode de scrutin proportionnel. Ces nouveaux organes auraient pu servir, entre autres, de tremplin à ce parti qui cherche depuis longtemps, sans rencontrer aucun succès, à briser le monopole syndical des sociaux-démocrates et des communistes. Les formations centristes étaient d'ailleurs les rares groupements politiques à s'opposer à un *projet* de loi soutenu entre autres par le parti conservateur. Un marchandage de dernière minute permit de faire adopter la loi qui figure d'ailleurs dans le programme de *gouvernement*.

PAUL PARANT.

Le Japon va relancer la consommation

(Suite de la première page.)

A la compagnie d'automobiles Nissan, par exemple, on se plaint qu'il soit devenu très difficile d'exporter, même à un taux de 190 yens pour 1 dollar. Après six augmentations de prix depuis janvier 1977, les ventes aux Etats-Unis ont finalement commencé à baisser en avril dernier. Pour faire face, Nissan continue de rationaliser sa production et prévoit de lancer un nouveau modèle sur les marchés américain et européen d'ici à la fin de l'année.

Pour la firme de produits électriques et électroniques Matsushita, c'est surtout la rapidité des changements qui est difficile à supporter. Pour l'instant, la direction maintient ses ventes en se réorganisant en permanence, mais elle estime que l'appréciation du yen se traduit actuellement par une baisse de 20 % de ses bénéfices à l'exportation. En outre, si le taux de change atteint 180 yens pour 1 dollar, les exportations commenceront à diminuer, prévoit Matsushita.

Jusqu'à présent les efforts des autorités japonaises pour freiner la baisse du dollar ont été vains. La Banque du Japon intervient fréquemment sur le marché mais semble préférer s'abstenir lorsque la demande de yens est trop forte, car ses tentatives risquent alors d'être inutiles. Les autorités monétaires sont conscientes de ce que la spéculation sur le yen est attisée, pour le moment, par le fait que l'excédent commercial japonais ne diminue pas. Elles ne souhaitent pas s'attirer davantage de critiques en intervenant trop ouvertement sur le marché des changes.

(Intérim.)

Les consommateurs ne bénéficient guère de la baisse du coût des importations

Les prix de détail des produits importés au Japon n'ont guère diminué malgré la forte appréciation du yen, mais les pressions se multiplient dans le pays comme à l'étranger pour que les consommateurs (1) bénéficient de celle-ci.

Lors de la visite qu'il vient de faire au Japon, le secrétaire adjoint au commerce des Etats-Unis, M. Frank Weil, a déclaré que les prix de nombreux produits américains n'avaient diminué que de 5 à 10 % au Japon, bien que le yen se soit apprécié *de 35 % par rapport au dollar* (depuis l'automne dernier). Il a souligné que si les consommateurs japonais ne profitaient pas de la montée du yen — et si les prix des produits nippons aux Etats-Unis n'augmentaient pas — l'appréciation du yen n'aurait pas d'effet sur le commerce extérieur du Japon. L'excédent considérable de ses échanges avec l'étranger persisterait donc.

Selon le ministère de l'industrie et du commerce extérieur (MITI), la situation varie selon les produits : certains prix ont augmenté à l'importation et au détail (bonbons, viande en boîte), d'autres ont augmenté à l'importation mais diminué au détail (whisky, stylos...).

Les prix des cafés en poudre et des produits comestibles ont diminué à l'importation et augmenté au détail. Enfin les prix des automobiles, réfrigérateurs et disques, par exemple, ont diminué à l'importation et au détail.

Dans le cas des voitures pourtant, les réductions de prix se situent entre 5 et 10 % en général par rapport il y a un an.

Par ailleurs, les tarifs aériens internationaux continuent d'être calculés au taux de 298 yens pour 1 dollar et ceux des télécommunications internationales à 360 yens pour 1 dollar.

Une étude que vient de publier la Banque Mitsubishi indique que, en six mois — depuis décembre 1977, — les prix à l'importation ont diminué de 16,4 %, mais n'ont pas changé au détail en raison de la complication des réseaux de distribution. Selon la Banque, les prix à l'importation des voitures ont diminué, en six mois, de 12,1 %, de 3,6 % en gros et de 0,6 % au détail. En revanche, les prix au détail des bananes ont fait un bond de 39,3 % et celui du café en poudre de 70,9 %.

Depuis plusieurs semaines, l'attention du public et de la presse au Japon s'est concentrée sur le cas des compagnies d'électricité et de gaz, qui n'ont pas modifié leurs tarifs en dépit de la réduction des coûts des combustibles importés.

Le parti socialiste et le parti komeito (bouddhiste) ont lancé une campagne afin que les consommateurs bénéficient de la réévaluation du yen. Selon le P.S., ces compagnies ont réalisé, grâce à *l'appréciation du yen*, des bénéfices extraordinaires — 200 milliards de yens en 1977, et ce chiffre atteindra 500 milliards cette année. Selon les calculs du MITI, le profit ne serait que de 230 milliards en 1978. L'administration des impôts, qui n'a pas manqué de s'intéresser à la question, effectue actuellement une étude. Le gouverneur de la Banque du Japon, M. Morinaga, s'est lui aussi fait l'avocat d'un partage des bénéfices entre les consommateurs.

Le premier ministre, M. Takeo Fukuda, n'a pas encore pris position. Mais le ministre de l'industrie et du commerce extérieur *s'est clairement prononcé contre* une réduction des tarifs du gaz et de l'électricité. Il estime notamment que les compagnies ont besoin de ces bénéfices pour effectuer de nouveaux investissements, et financer les importations d'uranium et de pétrole décidées par le gouvernement afin de réduire l'excédent commercial.

Le gouvernement a décidé le mois dernier d'étudier l'évolution des prix des produits importés. Les ministères concernés ont mis en place un système de surveillance, qui portera sur trente-cinq articles et notamment le café en poudre, le whisky, les conserves, les automobiles, les montres et les *magazines*. — *(A.F.P.)*

(1) Voir aussi *le Monde* du 7 juin 1978.

MARCHÉS FINANCIERS

LONDRES

Irrégulier

Les mines d'or sont en vedette au Stock Exchange, en liaison avec le nouveau record enregistré au fixing du matin. Les valeurs industrielles *sont irrégulières. Stabilité des fonds* d'Etat, malgré la hausse de la livre sterling.

NEW-YORK

Tassement

Légère baisse des cours lundi à Wall Street où l'indice Dow Jones a perdu 2,68 points à 888,16. La hausse des prix de gros aux Etats-Unis et l'érosion régulière de la valeur du dollar incitent les investisseurs à la prudence. Le marché reste cependant très a c t i f, 32,34 millions d'actions ayant été échangées. En clôture, le nombre des h a u s s e s l'emporte néanmoins sur celui des baisses : 844 contre 664.

L'annonce faite par Texaco d'une découverte de gaz naturel au large des côtes d'Atlantic-City, dans le New-Jersey, a entraîné un mouvement de hausse sur les valeurs pétrolières, et notamment sur Texaco, qui a été une des actions les plus activement traitées.

VALEURS	COURS 11 8	COURS 14 8
Alcoa	46 7/8	46 1/2
A.T.T.	61 ...	60 3/4
Boeing	72 ...	72 3/8
Chase Manhattan Bank	36	35 1/4
Du Pont de Nemours	130 1/4	128 ...
Eastman Kodak	66 1/2	65 1/4
Exxon	46 5/8	47 5/8
Ford	46 1/2	46 1/4
General Electric	56 1/8	56 ...
General Foods	34 1/8	34 1/8
General Motors	65 3/8	63 3/8
Goodyear	17 5/8	17 3/4
I.B.M.	289 ...	288 5/8
I.T.T.	33	32 1/2
Kennecott	23 1/4	23 1/8
Mobil Oil	64 1/8	65 3/8
Pfizer	36 5/8	36 ...
Schlumberger	89 3/4	89 3/4
Texaco	25 5/8	26 3/8
U.A.L. Inc.	39 1/2	40 ...
Union Carbide	40 3/8	40 ...
U.S. Steel	28 1/4	27 3/8
Westinghouse	24 1/2	24 1/4
Xerox	51 3/4	51 1/8

FAITS ET CHIFFRES

● *Les exportations ouest-allemandes vers les Etats-Unis* ont atteint un nouveau record au cours du premier semestre 1978, progressant de 17 % par rapport à la même période de l'année 1977, a v e c 9,8 milliards de D.M., annonce *l'Office fédéral* des statistiques, qui indique d'autre part que, pour la première fois depuis longtemps, la balance des exportations ouest-allemandes avec les Etats-Unis s'est soldée le mois dernier par un excédent. La valeur globale des exportations de la R.F.A. a augmenté de 3 % au cours de cette même période, par rapport au premier semestre de 1977, ajoute l'Office fédéral.

● *La balance des paiements courants britannique* s'est légèrement dégradée en juillet. Selon les statistiques provisoires du ministère du commerce publiées lundi 14 août, elle a accusé un déficit de 30 millions de livres, contre un excédent révisé de 12 millions en juin (au lieu des 14 millions annoncés initialement).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Toutes les organisations palestiniennes nient avoir perpétré l'attentat meurtrier de Beyrouth-Ouest

De notre correspondant

Beyrouth. — Cinq survivants, dont trois enfants, ont été retirés lundi 14 août des décombres de l'immeuble détruit par un attentat en bordure du camp palestinien de Sabra. Les cadavres déjà découverts sont au nombre de cent sept, mais le total des morts excède cent cinquante, sans compter quatre-vingts blessés dans un état grave. Les recherches se poursuivent ce mardi matin.

Quarante-huit heures après l'attentat, les différentes organisations palestiniennes insistent sur le fait qu'aucune d'elles ne saurait être mise en cause. Le Front de libération de la Palestine et l'ensemble du Front du refus disculpent expressément le Fath. Le F.P.L.P. — commandement général pro-syrien — dément, pour sa part, être impliqué dans un règlement de comptes. En privé, les dirigeants palestiniens assurent que l'attentat porte la signature d'un *« service secret sophistiqué »* et donc israélien ou américain. Toutefois, un responsable de l'O.L.P. a observé, infirmant cette thèse : *« Seule une personne susceptible de se déplacer librement dans la région sans éveiller de soupçons a pu préparer l'attentat. »* Dans une ville comme Beyrouth, où l'autorité judiciaire a cessé de s'exercer depuis trois ans, et, qui plus est, dans une zone située à l'intérieur du périmètre des camps palestiniens, qui échappent à toute juridiction depuis près de dix ans, il y a tout lieu de penser que le mystère du gigantesque attentat de la nuit du 12 au 13 août ne sera jamais élucidé.

Cette catastrophe a été l'occasion d'une relance du projet tendant à déclarer Beyrouth *« ville ouverte »*, c'est-à-dire à instaurer le désarmement général et à la préserver de tout acte de guerre, en priorité des bombardements. Le premier ministre, M. Hoss, musulman sunnite, a déclaré en arrivant lundi en Syrie, pour une visite officielle de deux jours : *« Cette idée devra être prise sérieusement en considération. »* Jusqu'à présent, les responsables musulmans sunnites, dans le sillage des palestino-progressistes, y étaient opposés.

Les deux secteurs de Beyrouth y trouveraient leur compte : l'est en se préservant des bombardements syriens, et l'ouest en se débarrassant de l'arsenal palestinien. Toutefois, la proposition risque fort de demeurer un vœu pieux. Ni les milices de la droite chrétienne ni la résistance palestinienne n'acceptent, en effet, de désarmer leurs combattants. Les deux parties l'ont d'ailleurs déjà fait savoir à plusieurs occasions : les milices en faisant remarquer que, constituées de Libanais opérant chez eux, elles ne sauraient subir les mêmes astreintes que les Palestiniens *« étrangers »*, et l'O.L.P. en assurant qu'elle ne se dessaisirait jamais de ses armes, unique *« garantie de survie »*.

LUCIEN GEORGE.

ÉQUIVALANT A UN PRIX NOBEL

La médaille Fields de mathématiques est décernée à deux Américains, à un Soviétique et à un Belge

Le congrès international des mathématiciens, actuellement réuni à Helsinki (Finlande), a décerné la médaille Fields à quatre mathématiciens : MM. Pierre Deligne (Belgique), Charles Fefferman (Etats-Unis), Alexandre Margulis (U.R.S.S.) et Daniel Quillen (Etats-Unis).

La médaille Fields, la plus haute distinction internationale dans le domaine des mathématiques, correspond à un prix Nobel qui n'existe pas dans cette discipline. Sa création fut proposée en 1924 par un mathématicien canadien, John Charles Fields, alors président du congrès international des mathématiciens qui était réuni à Toronto : il rassembla des fonds à cette fin. Après sa mort, en 1932, le congrès international de Zurich décida de donner le nom de John-Fields à cette récompense.

Alors que le prix Nobel est annuel, la médaille Fields est décernée tous les quatre ans, lors du congrès international des mathématiciens, qui se réunit selon cette périodicité. Généralement de deux à quatre lauréats sont désignés. Ils doivent être âgés de moins de quarante ans, ce qui n'est pas le cas pour le prix Nobel.

Avant ce jour, on comptait au total vingt titulaires de la médaille Fields. Parmi eux, quatre Français : MM. Laurent Schwartz (1950), Jean-Pierre Serre (1954), René Thom (1958) et Alexandre Grothendieck (1966).

[Né le 3 octobre 1944 en Belgique, M. Pierre Deligne a fait en France l'essentiel de ses travaux. Chercheur à l'Institut des hautes études scientifiques de Bures-sur-Yvette (Essonne) depuis 1967, il est nommé en 1970 professeur permanent à cet Institut. Spécialiste de géométrie algébrique, d'analyse harmonique, et de théorie des nombres, il a démontré les « conjonctures de Weil » (« le Monde » du 27 février 1974), hypothèses formulées en 1949 par le mathématcien français, André Weil, sur le nombre de solutions de certaines équations, et qui avaient résisté pendant presque vingt-cinq ans aux tentatives de démonstrations. L'Académie des sciences lui avait alors décerné la médaille d'or Henri Poincaré, distinction fort rare puisqu'elle n'a été attribuée que trois fois en quarante ans. Elle a élu en mai dernier M. Deligne associé étranger.]

[M. Charles Fefferman est professeur à l'université de Princeton (Etats-Unis). Ses travaux ont porté principalement sur l'analyse de Fourier et la théorie des équations différentielles.]

[M. Alexandre Margulis est professeur à l'université de Moscou. C'est un spécialiste des groupes algébriques.]

[M. Daniel Quillen est professeur au Massachusetts Institute of Technology (Etats-Unis). Il travaille en topologie algébrique. Il a passé l'année universitaire 1973-1974 en France, à l'Institut des hautes études scientifiques de Bures-sur-Yvette (Essonne).]

TREMBLEMENT DE TERRE SUR LA COTE CALIFORNIENNE

Un tremblement de terre a eu lieu dans la nuit du 13 au 14 août à Santa-Barbara, ville de la côte californienne située à 100 kilomètres au nord-ouest de Los Angeles. On a dénombré une soixantaine de blessés. Les dégâts sont estimés à plus de 5 millions de dollars. D'une force de 5,1 sur l'échelle de Richter, la secousse principale a causé d'importantes fuites de gaz et quelques débuts d'incendie.

Santa-Barbara avait été en partie détruite en 1941, par un séisme de même épicentre, mais bien plus fort. — *(A.F.P., U.P.I.)*

A la Réunion

DEUX MILITANTS INDÉPENDANTISTES SONT POURSUIVIS EN JUSTICE

(De notre correspondant.)

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Deux militants indépendantistes ont été arrêtés le 13 août sur une plage de Saint-Gilles-les-Bains, à la Réunion. L'Organisation communiste marxiste-léniniste de la Réunion (O.C.M.L.R.) avait appelé ses militants et sympathisants à une *« journée culturelle »* sur la plage de l'Hermitage, très fréquentée à l'occasion du week-end du 15 août. Deux cents personnes, venues de différentes villes de l'île, avaient répondu à cet appel. Installées sous les arbres en bordure de la plage, elles avaient dressé une banderole réclamant l'indépendance et fait flotter le drapeau de leur parti (rouge et noir, marqué d'une étoile jaune). La manifestation se déroula dans le calme, au son des segas et des maleyas, jusqu'à l'arrivée d'un peloton de gendarmes mobiles. Le rassemblement n'ayant pas été autorisé, les forces de l'ordre, après avoir demandé à la foule de se disperser, arrachèrent la banderole et le drapeau.

C'est au cours de cette intervention que M. Georges Sinamalé, secrétaire général et fondateur de l'O.C.M.L.R., et un autre militant, âgé de vingt-deux ans, M. Claude Allier, furent arrêtés. Le premier fut inculpé pour avoir provoqué un attroupement non armé, et le deuxième pour violences à agents et port d'arme.

L'affaire sera jugée vendredi par le tribunal de Saint-Denis. Lundi matin, en audience de flagrant délit, M. Sinamalé a été mis en liberté provisoire.

L'O.C.M.L.R., qui a été fondée en 1975 par des dissidents du parti communiste réunionnais, est la seule organisation politique réunionnaise à réclamer l'indépendance.

Répondant à M. Mitterrand

M. MICHEL DEBRÉ DÉFEND LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

M. Michel Debré a estimé, lundi 14 août, au micro d'Europe 1, que M. François Mitterrand *« altère la vérité des faits »* quand il déclare que le Conseil constitutionnel n'est qu'un *« tribunal politique »* dont il faut *« se défaire »* (*le Monde* du 15 août). Pour l'ancien premier ministre, qui est l'un des rédacteurs de la Constitution de 1958, la jurisprudence du Conseil constitutionnel est *« honorable »*, et on ne peut mettre en cause son *« indépendance politique »*.

Au sujet de la composition de cette institution — trois membres nommés par le président de la République et trois autres individuellement par les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, — M. Debré a déclaré : *« Il peut y avoir, comme toujours, des erreurs humaines »*, mais *« l'honorabilité de tous les membres du Conseil constitutionnel a prédominé »*.

« Je comprends, a conclu l'ancien premier ministre, *que, parlant devant une réunion publique, pour soutenir son candidat, on peut se laisser aller ; mais il convient qu'un homme comme M. Mitterrand fasse preuve d'un plus grand sens des responsabilités. »*

[M. Mitterrand s'était rendu dans la deuxième circonscription du Gers pour y soutenir la candidature de M. Cellard (P.S.), dont l'élection a été annulée par le Conseil constitutionnel.]

Brazzaville affirme avoir déjoué un « vaste complot » soutenu par l'« impérialisme international »

Le général Joachim Yhomby Opango, chef de l'Etat congolais, a fait état lundi 14 août, dans un discours radio-télévisé à Brazzaville, d'un *« vaste complot »* contre la *« sécurité de l'Etat et les institutions révolutionnaires »*. Selon lui, cette conjuration, soutenue par l'*« impérialisme international »*, devait aboutir, les 14 et 15 août, à la *« liquidation physique »* du chef de l'Etat et de plusieurs hauts responsables ainsi qu'à la *« profanation des hauts lieux de la révolution congolaise »*.

Le président Opango a précisé que des *« mercenaires »* devaient participer au coup d'Etat. Celui-ci aurait été facilité par l'intervention d'*« avions militaires »*. Le chef de l'Etat a mis en cause *« plusieurs capitales occidentales et africaines »*, sans les nommer, en soulignant que *« par son ampleur, ses ramifications africaines et internationales, aucun coup d'Etat de cette envergure n'avait encore été fomenté au Congo »*.

M. Opango a ensuite désigné certains des responsables locaux du complot. Il a nommé MM. Dieudonné Maikassissa, ancien président de l'Assemblée nationale populaire, Félix Mouzabakani, ancien commandant de l'armée nationale populaire, et Bernard Kolela — ces deux derniers étant déjà condamnés pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat.

Après avoir indiqué qu'il n'y aurait *« aucune pitié »* pour les conjurés, dont il n'a pas précisé le sort, le président congolais a annoncé diverses mesures : suspension des manifestations prévues mardi pour la célébration du quinzième anniversaire de la révolution d'août 1963 (les « Trois Glorieuses », qui avaient abouti à la chute de l'abbé Fulbert Youlou), renforcement des contrôles aux frontières et à l'intérieur du pays, mobilisation dans les quartiers de tous les militants. Le chef de l'Etat a en outre invité l'armée et la population à être *« vigilants »* et à *« durcir le processus révolutionnaire »*.

L'armée est au pouvoir au Congo depuis dix ans. Le 31 juillet 1968, le commandant Marien Ngouabi renversa le président Massemba-Debat pour un *« réajustement de la bonne marche de la révolution »*. Assassiné le 18 mars 1977 par un commando, le président Ngouabi fut remplacé par l'ancien chef de l'armée, originaire comme lui du nord du pays, le colonel — aujourd'hui général — Yhomby Opango.

Depuis l'arrivée au pouvoir de celui-ci, le régime militaire n'a cessé de *« durcir »* ses méthodes. En février dernier, après la condamnation à mort de dix des quarante-deux personnes impliquées dans l'assassinat du commandant Ngouabi — elles furent exécutées le 7 février, — le président Opango avait annoncé qu'il n'y aurait désormais *« ni pardon ni grâce »*.

Le 31 juillet, soulignant la nécessité de la *« vigilance révolutionnaire »*, il avait invité ses compatriotes à *« écraser la réaction »*. La dénonciation de ce nouveau complot — fondée ou non — témoigne en tout cas de la fragilité du régime militaire et révolutionnaire de Brazzaville, travaillé par des luttes de clans et contesté par des *« ennemis de l'intérieur »* qui ne paraissent pas désarmer. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

M. STOLERU A ÉVOQUÉ A TUNIS LES PROBLÈMES DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS EN FRANCE

Tunis *(A.F.P.)* — En visite officielle depuis le samedi 12 août, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs manuels et des immigrés, a entamé, lundi 14 août, ses entretiens avec les responsables tunisiens.

M. Stoléru s'est entretenu avec MM. Mohamed Jomaa, ministre des affaires sociales, et Noureddine Ktari, secrétaire d'Etat chargé de la formation professionnelle, de la situation et des perspectives de la coopération entre la Tunisie et la France en matière de main-d'œuvre.

Après cet entretien, une séance de travail consacrée à la situation des travailleurs tunisiens en France a regroupé autour de MM. Jomaa et Stoléru plusieurs responsables tunisiens et français.

MM. Jomaa et Stoléru ont mis l'accent sur le caractère *« exemplaire »* de la coopération bilatérale dans le domaine du travail et exprimé leur *« volonté commune »* de consolider davantage cette coopération. M. Stoléru devait conférer mardi avec M. Mohamed Fitouri, ministre des affaires étrangères.

Le numéro du « Monde » daté 15 août 1978 a été tiré à 458 042 exemplaires.

A B C D E F G

NOUVELLES BRÈVES

● *Mme Christina Onassis-Kausov* est arrivée dans la soirée du 14 août à Moscou, venant d'Athènes, à bord d'un avion de l'Aeroflot. M. Serguei Kausov, son époux, n'était pas à l'aéroport.

● *Quatre journalistes norvégiens* qui souhaitaient « couvrir » à partir de ce mardi 15 août les entretiens de M. Jens Evensen, ministre norvégien du droit de la mer avec le ministre soviétique des pêcheries, M. A. Ichkov, sur les droits de pêche dans la mer de Barentz, n'ont pas reçu les visas soviétiques sous le prétexte qu'il n'y avait aucune chambre d'hôtel disponible à Moscou. — *(A.F.P.)*

● *Grève à British Airways.* — Les techniciens de British Airways viennent de voter à une majorité écrasante une grève totale de vingt-quatre heures, le mercredi 23 août, pour protester contre la disparité de leurs salaires avec ceux de la compagnie privée British Caledonian. Si aucun accord n'intervient entre temps, a déclaré un porte-parole syndical, l'interruption *« totale »* des vols européens et intercontinentaux à partir de l'aéroport londonien de Heathrow est à prévoir. — *(A.F.P.)*

La Chine aurait proposé au Pakistan de lui fournir une usine de retraitement

L'un des vice-premiers ministres chinois, M. Keng Piao, aurait, lors d'un récent passage à Islamabad, proposé au Pakistan de lui fournir une usine de retraitement des combustibles nucléaires irradiés. C'est du moins ce qu'annonce la très sérieuse lettre d'information new-yorkaise Nucleonics Week. *Si cette proposition avait une suite, la Chine serait pour la première fois exportatrice de technologie nucléaire.*

La construction d'une usine de retraitement au Pakistan avait fait l'objet, début 1976, d'un contrat commercial entre Saint-Gobain-Techniques nouvelles (le constructeur des installations de Marcoule et de La Hague) et la Commission pakistanaise de l'énergie atomique. Le 18 mars 1976, un accord trilatéral entre la France, le Pakistan et l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) mettait la future usine sous contrôle international, afin de garantir son utilisation à des fins pacifiques.

Mais, même si M. Giscard d'Estaing a affirmé, lors de sa conférence de presse du 16 juin, que la France honorerait ce contrat, la coopération nucléaire franco-pakistanaise connaît des difficultés depuis de longs mois. Sous la pression de Washington et du club des pays exportateurs de technologie nucléaire (dit club de Londres), Paris a fait savoir, au début de cette année, qu'il aimerait renégocier le contrat. Il s'agirait de modifier le procédé de retraitement, afin d'obtenir non du plutonium pur — facilement utilisable pour la fabrication de bombes atomiques — mais un mélange d'uranium et de plutonium (ce que les Britanniques nomment le *coprocessing*.

Le Pakistan, qui n'est pas signataire du traité de non prolifération (T.N.P.) et n'a guère de raison économique de se doter d'une telle usine — mais son puissant voisin, l'Inde, a la bombe, — a alors répondu, en février, qu'il avait *« souscrit à toutes les mesures de sauvegarde présentées par la France »* et qu'il n'accepterait pas de modification à cet accord nucléaire. Depuis lors, on peu se demander si la France honorera ses engagements, d'autant que les usines de retraitement sont désormais considérées, par le conseil supérieur de politique nucléaire français, comme du *« matériel sensible »* et ne feront plus l'objet d'exportation.

Quelles que soient les raisons politiques de la proposition chinoise, celle-ci ne va pas faciliter la coopération nucléaire naissante entre Paris et Pékin. Les Chinois ont en effet précisé leur programme de centrales nucléaires, et une importante mission de la société Framatome a séjourné près d'un mois en Chine pour effectuer des études *« préalables »*.

Mais la vente de centrales à Pékin, qui semble en bonne voie, nécessite l'accord du COCOM, Comité de coordination chargé du contrôle des exportations stratégiques vers les pays du bloc socialiste — c'est-à-dire principalement des Etats-Unis. Si la Chine, qui n'est pas signataire du traité de non-prolifération et qui n'est pas membre du club de Londres, propose de construire des usines de retraitement — très proliférant — un tel accord sera particulièrement difficile à obtenir du COCOM. — B. D.

LE PRÉSIDENT PARK RÉAFFIRME SA VOLONTÉ DE DIALOGUE AVEC PYONGYANG

Vingt-deux prisonniers politiques ont été libérés en Corée du Sud à l'occasion de la fête nationale, mardi 15 août. Cela porte à soixante-dix-sept le nombre de détenus politiques relâchés en un an. Selon le « New York Times », il y avait, avant ces dernières libérations, quelque deux cent soixante-dix personnes — dont la moitié étaient des étudiants — incarcérées en Corée du Sud pour des raisons politiques.

Dans le discours prononcé à l'occasion de la fête nationale, le président Park a rappelé sa proposition, faite le 23 juin, de créer un organe civil consultatif pour la promotion du commerce entre les Coréens du Sud et ceux du Nord et la coopération technologique. « J'adjure les Nord-Coréens de répondre à nos efforts pour la reprise sans condition du dialogue », a déclaré le chef de l'Etat.

Dans un but d'apaisement, le gouvernement sud-coréen a décidé d'interrompre mardi, pour un jour, les émissions de propagande à destination de la Corée du Nord, et plusieurs ambassadeurs de Corée du Sud ont reçu pour instruction d'inviter des diplomates nord-coréens à la réception pour la fête nationale.

D'autre part, soixante-douze pays — dont certains n'ont pas de relations diplomatiques avec Séoul — participeront aux quarante-deuxièmes championnats du monde de tir, qui auront lieu à Séoul du 24 septembre au 5 octobre sous l'égide de l'Union internationale de tir. Des pays communistes d'Europe de l'Est seront représentés, mais la Corée du Nord n'a pas répondu à l'invitation qui lui a été faite, indiquent les organisateurs coréens de cette rencontre.

FORTE HAUSSE DES COURS DU CAFÉ

L'approche de la pleine lune, signe de gel selon certains experts, et une alerte au gel effectivement lancée par la météo brésilienne pour le début de cette semaine, ont provoqué lundi une forte hausse des cours du café sur le marché de Londres. De 2 470 dollars la tonne, les prochaines récoltes de café brésilien se sont négociées à 2 850 dollars avant de retomber légèrement. Mardi 15 août, on apprenait qu'effectivement 200 millions de caféiers dans plusieurs communes de l'Etat de Parana, au sud du Brésil, avaient souffert du gel. Les dégâts n'ont toutefois pas encore été évalués.

En multipliant les ordres d'achat, les opérateurs ont voulu se prémunir contre une flambée des cours telle qu'ils l'ont connue en juillet 1975. Les trois quarts de la récolte brésilienne avaient été alors détruits par le gel.

La grève des aiguilleurs du ciel

SITUATION PRESQUE NORMALE DANS LES AÉROPORTS EUROPÉENS

A son quatrième jour, la grève du zèle des contrôleurs aériens continue de n'avoir aucune répercussion sensible sur le trafic. A Orly et à Roissy, le lundi 14 août, les retards n'excédaient pas en moyenne un quart d'heure tant aux décollages qu'aux atterrissages.

La situation est quasi normale dans la plupart des aéroports européens. Cependant, à Palma-de-Majorque, les avions ont accusé des retards allant de une à huit heures.

Les autorités britanniques s'étonnent du peu de retard des avions. *« Les aiguilleurs du ciel français*, s'interrogent-elles, *n'ont-ils pas cherché à inciter les compagnies charters à expédier trop d'avions en direction du soleil méditerranéen ? Si tel est le cas, et que nombre d'entre eux ne peuvent revenir aux dates prévues, les prochains jours et surtout la fin de la semaine, seront un désastre. »*

Les Allemands de l'Ouest restent les « meilleurs » touristes de l'Occident

Le rapport annuel du comité du tourisme de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économique) fait apparaître, en 1977, une vigoureuse progression des paiements touristiques internationaux en Europe occidentale, en Amérique du Nord ainsi qu'en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Japon.

Les recettes touristiques sont passées de 33,7 milliards de dollars (145 milliards de francs), en 1976, à 41,3 milliards (177 milliards de francs), soit une augmentation de 23 %. De leur côté, les dépenses touristiques des vingt-cinq pays concernés ont progressé de 36,4 milliards de dollars (156 milliards de francs) en 1976, à 42,8 milliards (184 milliards de francs), soit une augmentation de 17,4 %.

L'O.C.D.E. note que *« cette situation, acquise malgré une conjoncture économique peu favorable, tient surtout à la forte hausse des paiements touristiques intervenue dans la plupart des pays membres européens et au Japon »*.

Les pays ayant enregistré les augmentations de rentrées de devises les plus importantes sont les suivants : Italie (+ 88 %), Japon (+ 36 %), Royaume-Uni (+ 31 %), Espagne (+ 30 %), Suède (+ 28 %). Les Etats-Unis, restent en tête du peloton en matière de recettes touristiques avec 6,1 milliards de dollars. Ils sont suivis de l'Italie (4,7 milliards de dollars), de la France (4,3 milliards) et de l'Espagne (4 milliards) :

Les Allemands restent les « meilleurs » touristes (c'est-à-dire ceux qui dépensent le plus) du monde occidental avec 10,8 milliards de dollars de dépenses. Ils surclassent les citoyens des Etats-Unis (7,4 milliards de dollars), les Français (3,9 milliards) et les Canadiens (2,8 milliards).

Les premiers mois de 1978 semblent avoir confirmé les bons résultats de l'année précédente. Le nombre des arrivées de touristes étrangers a augmenté de 20 % en Norvège (sur quatre mois) et en Espagne (sur cinq mois). Le nombre des nuitées a progressé de 15 % au Portugal (sur trois mois) et de 11 % en République fédérale d'Allemagne (sur trois mois). Enfin, l'office des passeports des Etats-Unis a estimé que les départs vers l'Europe ont progressé, au cours des sept premiers mois de 1978, de 7 % par rapport à la période correspondante de l'année dernière.

